

République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité



Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

Vision 2040 pour une Guinée émergente et prospère

Préface

La Guinée que nous ambitionnons

Dès ma prise de fonction à la tête de l'État, j'avais exprimé mon désir et ma volonté de travailler avec mes concitoyens pour forger une nouvelle ère de renouveau, de démocratie et de progrès, et mettre notre chère patrie sur la trajectoire devant lui permettre de se hisser au niveau des pays émergents.

C'est dans ce contexte que j'ai ordonné au Gouvernement de renouer avec la planification stratégique du développement à moyen et long terme et d'élaborer la Vision Guinée 2040 tout en faisant participer toutes les composantes de la société à sa confection.

Cette démarche vise à définir de manière consensuelle et organisée les perspectives de développement d'une manière holistique, inclusive et consensuelle, donner de la visibilité à nos actions collectives, de l'espoir à nos concitoyens et une confiance en notre devenir commun.

La Vision 2040 pour une Guinée émergente et prospère trace la voie et indique le chemin pour que nous puissions parvenir à notre futur désiré. Nous voulons faire de cette Vision un cadre stratégique fédérateur de tous les efforts de développement de la Nation et un cadre de référence pour l'ensemble des intervenants visant le progrès économique, l'épanouissement social, l'essor culturel et le développement équitable et durable de notre pays. C'est ainsi que nous comptons assurer l'adhésion, l'enthousiasme et la confiance des populations afin de mettre en œuvre les solutions appropriées aux problèmes épineux de la Guinée et aboutir à des résultats tangibles.

La concrétisation de la Vision doit s'appuyer sur les instruments de planification de moyen terme et, en particulier, les plans nationaux de développement économique et social, ainsi que les stratégies sectorielles et régionales et leurs plans d'action annuels.

Conscients du long chemin que nous devons parcourir pour bâtir à l'horizon 2040 un pays émergent et prospère, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien être à ses populations et garantissant l'avenir des générations futures, les plans de développement doivent déterminer les objectifs et les cibles, et hiérarchiser les priorités. Une priorité doit être accordée à l'objectif à moyen terme de sortir le pays de sa situation de fragilité et à un plus long terme, d'atteindre les Objectifs de Développement Durable à l'horizon fixé de 2030. En s'engageant sur cette voie, avec les moyens appropriés, la volonté, la participation et l'enthousiasme de tous - gouvernants et gouvernés, structures étatiques, secteur privé, organisations de la Société civile, universités, médias, nationaux et internationaux - nous arriverons à réaliser les finalités de notre Vision.

Prof. Alpha Condé
Président de la République

Table des matières

Préface	ii
Liste des sigles	vi
Résumé exécutif	viii
Introduction	1
A Contexte historique	1
B. Objectifs et résultats attendus de l'étude nationale prospective	3
C. Dispositif institutionnel	4
D. Démarche méthodologique	5
Partie 1 : Construction de la base de la prospective	6
Chapitre 1 : Analyse rétrospective et défis de la société guinéenne	6
1.1 Rétrospective démographique	6
1.1.1 Tendances lourdes	6
1.1.2 Forces	7
1.1.3 Faiblesses	7
1.1.4 Opportunités	7
1.1.5 Menaces	8
1.1.6 Germes de changement	8
1.2 Rétrospective sociétale	8
1.2.1 Tendances lourdes	9
1.2.2 Forces	10
1.2.3 Faiblesses	10
1.2.4 Opportunités	10
1.2.5 Menaces	11
1.2.6 Germes de changement	11
1.3 Rétrospective du capital humain	11
1.3.1 Tendances lourdes	11
1.3.2 Forces	11
1.3.3 Faiblesses	11
1.3.4 Opportunités	12
1.3.5 Menaces	12
1.4 Rétrospective de la gouvernance	12
1.4.1 Tendances lourdes	13
1.4.2 Forces	14
1.4.3 Faiblesses	15
1.4.4 Opportunités	16
1.4.5 Menaces	16
1.4.6 Les germes de changements et les évolutions récentes	17
1.5 Rétrospective économique	17
1.5.1 Les tendances lourdes	17
1.5.2 Les Forces	18
1.5.3 Les Faiblesses	18
1.5.4 Les opportunités	20
1.5.5 Les menaces	20
1.5.6 Les germes de changements et les évolutions récentes	20

1.6 Rétrospective environnement et cadre de vie	21
1.6.1 Les tendances lourdes	21
1.6.2 Les forces	21
1.6.3 Les Faiblesses	21
1.6.4 Les opportunités	22
1.6.5 Les menaces	22
1.6.6 Les germes du changement	22
1.7 Rétrospective rayonnement de la Guinée à l'extérieur	22
1.7.1 Les tendances lourdes	23
1.7.2 Les forces	23
1.7.3 Les Faiblesses	23
1.7.4 Les opportunités	24
1.7.5 Les menaces	24
1.7.6 Les germes du changement et les évolutions récentes	24
Chapitre 2 : Perceptions et aspirations des populations guinéennes	24
2.1 Perceptions des populations de la situation passée et actuelle de la Guinée	24
2.1.1 Domaine démographique	25
2.1.2 Domaine social	25
2.1.3 Domaine économique	26
2.1.4 Domaine de la pauvreté et de la sécurité alimentaire	26
2.1.5 Domaine de la gouvernance	27
2.1.6 Domaine de la réconciliation nationale	27
2.1.7 Domaine de la défense et de la sécurité	27
2.1.8 Domaine de la culture	27
2.1.9 Domaine des technologies de l'information et de la communication	28
2.1.10 Domaine du genre	28
2.1.11 Domaine de l'environnement et du cadre de vie	28
2.1.12 Domaine du rayonnement de la Guinée à l'extérieur	28
2.2 Visions et stratégies des populations à l'horizon 2035	28
2.2.1 Domaine social	28
2.2.3 Domaine économique	29
2.2.4 Domaine de la pauvreté	29
2.2.5 Domaine de la gouvernance	29
2.2.6 Sur le plan de la culture	30
2.2.7 Domaine des technologies de l'information et de la communication	30
2.2.8 Domaine de l'environnement et du cadre de vie	30
2.2.9 Domaine du rayonnement de la Guinée à l'extérieur	30
Chapitre 3 : Analyse structurelle et des jeux d'acteurs	30
3.1 Analyse structurelle	30
3.1.1 Présentation et analyse du système guinéen	30
3.1.2 Les messages clés	32
3.2 Analyse des jeux d'acteurs	33
3.2.1 Configuration du système guinée	33
3.2.2 Positionnement des acteurs du système guinée	35
3.2.3 Rapport de force entre acteurs	36
3.2.4 Position des acteurs sur les objectifs	36
3.2.5 Ambivalence des acteurs du système guinée	37
3.2.6 Orientations et recommandation pour le futur	37

Partie 2 : Construction de la Vision et des options stratégiques	38
Chapitre 1 : Construction et évaluation des scénarios	38
1.1 Les scénarios thématiques	39
1.1.1 Les fondements de la paix, de l'unité et de la solidarité nationale	39
1.1.2 Les fondements de la gouvernance économique et administrative	40
1.1.3 Les fondements de la transformation économique	42
1.1.4 La dynamique du capital humain	43
1.1.5 Le défi de l'environnement et du cadre de vie	45
1.1.6 La problématique du rayonnement de la Guinée à l'extérieur	46
1.2 Les scénarios globaux	47
1.2.1 Guinée, Paradoxe et Opportunités ratées	48
1.2.2 L'éclipse totale de la Guinée	48
1.2.3 La Guinée, pays en mutation	48
1.2.4 La Guinée émergente et prospère	48
Chapitre 2 : Vision 2040 et Options stratégiques	48
2.1 Résumé de la Vision	48
2.2 Options stratégiques	50
Chapitre 3 : Opérationnalisation de la Vision	60
3.1 Gestion des risques	60
3.2 Cadre opérationnel	61
3.2.1 Les articulations des constituants du système de planification guinéen	61
3.2.2 Mécanisme de pilotage et de coordination	63
Conclusions	64
Recommandations	66
Bibliographie	68

Liste des sigles

AFD	Agence Française de Développement
AOF	Afrique Occidentale Française
BAD	Banque Africaine pour le Développement
BND	Budget National de Développement
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CAS	Crédit d’Ajustement Structurel
CDMT	Cadre de Dépense de Moyen Terme
CEA	Commission Économique pour l’Afrique
CEDEAO	Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CNT	Conseil National de la Transition
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ENP	Étude Nationale Prospective
FAS	Facilité d’Ajustement Structurel
FASR	Facilité d’Ajustement Structurel Renforcé
FINEX	Financement Extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité de Réduction de la Pauvreté et de la Croissance
GEP	Groupe d’Étude Prospective
GNF	Guinean Francs
IEC	Information Éducation Communication
ISF	Indice Synthétique de la Fécondité
MAA	Matrice Acteurs x Acteurs
MACTOR	Matrice Acteur
MAO	Matrice Acteurs x Objectifs
MICMAC	Matrice d’Impacts Croisés Multiplication Appliqués à un Classement
NTIC	Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication
OCR	Objectifs de Consolidation de la paix et de Renforcement de l’État
ODD	Objectifs de Développement Durable
OHADA	Organisation pour l’Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies

OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PF	Planification Familiale
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries
PNSR	Programme National de Santé de la Reproduction
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PREF	Programme de Réforme Économique et Financière
PSG	Peacebuilding and Statebuilding Goals
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USA	United States of America
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

Résumé exécutif

La prospective vise, dans une démarche à la fois rationnelle et holistique, à se préparer aujourd'hui à demain. Elle ne consiste pas à prévoir l'avenir, ce qui relevait de la prédiction et relève aujourd'hui de la futurologie, mais à élaborer des scénarios possibles et impossibles dans leurs perceptions du moment et leur volontarisme sur la base de l'analyse des données disponibles (états des lieux, tendances lourdes, ruptures dans l'évolution des phénomènes caractérisant la société, incertitudes majeures, phénomènes émergents).

La fonction première de la prospective est de synthétiser les risques et d'offrir des scénarios temporels en tant qu'aide à la décision stratégique. Elle permet de réduire les incertitudes et les angoisses face à l'avenir, et de prioriser ou légitimer les actions à mener.

L'étude nationale prospective (ENP) « Guinée 2040 » a suivi des étapes communément admises par la méthodologie futurible à savoir :

- (i) Construction de la base incluant les études rétrospectives, les enquêtes sur les aspirations des populations ainsi que l'analyse structurelle et celle des jeux des acteurs du développement ;
- (ii) Construction et évaluation des scénarios consistant, sur la base d'hypothèses d'évolution, à balayer le champ des futurs possibles pour arriver au scénario souhaité et réalisable qui constitue le futur désiré, c'est-à-dire la Vision ;
- (iii) Définition des options stratégiques pour aller vers le futur désiré et éviter les scénarios non souhaités.

La définition des options stratégiques consiste dans un premier temps à identifier les finalités de la Vision conçues autour de piliers stratégiques correspondants aux grands enjeux de développement identifiés par les études rétrospectives. Sont formulés ensuite les objectifs de la Vision et les moyens d'action stratégique pour la réalisation de chacun des objectifs.

La Guinée ambitionne à l'horizon 2040, de construire un pays émergent et prospère, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien-être à ses populations et garantissant l'avenir des générations futures.

Pour cela, elle se fixe comme finalités :

1. Une nation forte, paisible, unie et prospère, s'appuyant sur des valeurs de justice et de solidarité ;
2. Un capital humain valorisé qui donne toutes les chances au pays pour aller vers l'émergence ;
3. Une économie diversifiée, compétitive, créatrice d'emplois décents et de pôles économiques, avec un secteur minier parfaitement intégré et un secteur privé moteur de croissance et de progrès ;
4. Des réponses appropriées aux besoins des populations en matière d'habitat et de logement, et un environnement protégé qui sécurise l'avenir des générations futures ;
5. Une nation dotée d'une gouvernance économique responsable et d'une administration publique au service du développement ;
6. Une Guinée ouverte, respectée, contribuant pleinement aux dynamiques et mutations à l'échelle sous régionale, régionale et mondiale.

La concrétisation de cette Vision va s'appuyer sur une série de plans nationaux de développement qui, eux, partiront des finalités de la Vision pour définir d'une manière opérationnelle les objectifs quantifiés, les priorités sectorielles, les moyens matériels et financiers à mobiliser, les plans d'action et échéanciers de mise en œuvre.

Un mécanisme de pilotage et de coordination de la mise en œuvre de la Vision est proposé. Celui-ci est articulé autour de la Direction Nationale du Plan et de la Prospective (DNPP) du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI) tout en assurant l'implication des autres structures gouvernementales, la Société civile, le secteur privé et les Partenaires techniques et financiers.

Des recommandations ont également été faites pour assurer que la Vision, qui est un projet de société voulu par l'ensemble des Guinéens, soit le cadre fédérateur de l'ensemble des efforts de développement et se concrétise.

Introduction

En 1996, le Gouvernement guinéen a doté le pays d'une vision de développement économique et social à moyen et long termes intitulée « Guinée Vision 2010 ». Par cet acte, les autorités guinéennes avaient manifesté leur volonté de se donner une vision d'ensemble sur l'avenir du pays pour une période de quinze ans. Cette vision transcende les programmes successifs d'ajustement et de stabilisation macroéconomique et sectorielle de court terme. Ce travail de réflexion avait permis d'identifier les contraintes et les atouts, et de proposer des stratégies macroéconomiques, sectorielles et régionales conséquentes en les situant dans un cadre plus global et plus prospectif.

Cette vision a constitué, durant les treize années de sa mise en œuvre, une référence pour l'élaboration des programmes nationaux de développement. Cependant, elle n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés en termes de développement économique et social en raison en particulier au fait que le document « Guinée Vision 2010 » a été élaboré par la seule administration publique et n'a reflété par conséquent que sa seule vision.

Les autorités guinéennes ont compris que l'impulsion du développement économique et social du pays et le respect des engagements internationaux, notamment ceux relatifs aux Objectifs de Développement Durable (ODD), à l'Agenda 2063 de l'Afrique et au New Deal, nécessitent aujourd'hui la définition d'une nouvelle vision prospective à long terme avec des séquences temporelles d'opérationnalisation correspondant chacune à des objectifs précis ; d'où la nécessité de réaliser l'étude nationale prospective « Guinée Vision 2040 ».

Le démarrage de l'étude nationale prospective n'a pu véritablement être effectif qu'en avril 2012, la priorité ayant été donnée à l'élaboration d'un Plan Quinquennal de Développement pour la période 2011-2015 qui devait combler le vide créé par l'absence d'un document d'orientation du développement au moment de l'avènement de la Troisième République.

Ce document est le rapport général de l'étude nationale prospective « Guinée 2040 ». En plus d'un résumé exécutif, le rapport comporte deux grandes parties subdivisées en trois chapitres chacune. Il s'agit de :

La Construction de la base de la prospective (Partie I) comprenant : (i) l'analyse rétrospective et les défis de la société guinéenne ; (ii) les perceptions et aspirations des populations guinéennes ; et, (iii) l'analyse structurelle et des jeux des acteurs.

- La Construction de la Vision et des options stratégiques (Partie II) comprenant : (i) la construction et l'évaluation des scénarios ; (ii) la Vision et les options stratégiques ; et, (iv) les conditions de réalisation de la Vision.
- Le rapport comporte aussi des conclusions et des recommandations en plus de la bibliographie et des annexes.

A Contexte historique

Depuis son indépendance en 1958 jusqu'à la mort en 1984 du Premier Président du pays, l'État guinéen a joué un rôle prépondérant dans la gestion du développement. Cette situation se justifie avant tout par le contexte de l'accession du pays à sa souveraineté nationale et internationale. En effet, cette souveraineté acquise suite à un vote majoritaire des populations guinéennes contre le référendum du 28 Septembre 1958, organisé par le Général De Gaulle, a eu pour conséquences le retrait immédiat des entreprises et fonctionnaires français et l'arrêt de tous les programmes de développement financés par la France. Ce retrait de la France mit fin d'ailleurs à un ambitieux programme de développement élaboré par le Gouverneur Roland PRE qui avait dirigé la Guinée de 1948 à 1951¹. Le pays subira un important blocus politique et économique lié aux circonstances de son indépendance, d'où son option pour un système de planification centralisée mis

¹ Voir ouvrage intitulé « L'avenir de la Guinée française »

en œuvre par une élite de cadres non préparés à la gestion économique.

La prépondérance de l'État dans la sphère économique nationale se justifiait aussi par le faible nombre d'acteurs privés opérant dans le tissu économique et par la limitation des ressources. À noter que les premières dépenses de la première année de fonctionnement de la Guinée indépendante ont été financées avec l'aide du Ghana après la création de l'Union Guinée-Ghana. Par ailleurs, dès l'indépendance, des relations de coopération ont été établies avec les pays du bloc soviétique, la Chine et d'autres pays du monde occidental, notamment l'Allemagne Fédérale, la Grande Bretagne, l'Italie, les USA, etc. Le poids idéologique du bloc soviétique, qui utilisait les régulations de l'économie par le plan contre les régulations par le marché, a aussi contribué à faire valoir la planification.

L'évolution du système guinéen de planification a connu cinq périodes significatives si l'on tient compte de la décennie qui a précédé l'indépendance en 1958.

La période 1950-1958 fut marquée par l'élaboration par le Gouverneur Roland PRE d'un schéma de développement cohérent prenant en compte toutes les potentialités qu'offrait la Guinée. Tous les projets inscrits dans ce plan et d'autres encore ont connu un début de mise en œuvre et le développement de la Guinée aurait peut-être pu suivre son cours normal si toutefois l'indépendance n'était intervenue le 2 octobre 1958.

La période 1958-1984 a été marquée par l'établissement par la Guinée de relations de coopération économique tous azimuts et plus solidement en faveur de la Chine et de l'Union Soviétique et des autres pays appartenant à ce bloc. Pour mieux maîtriser la gestion de son développement économique et financier, la Guinée a créé sa propre monnaie le 1er mars 1960. Un plan triennal vit le jour, suivi par des plans quinquennaux et septennaux. Les décisions économiques qui découlaient de ce choix politique ont abouti certes à la mise en place de nombreuses industries mais le fait marquant a été l'étatisation à outrance des activités dans tous les domaines.

Les résultats de cette politique économique après 26 années d'indépendance ont été catastrophiques, avec la paralysie de l'administration centrale, la

marginalisation du secteur rural, la dégradation des infrastructures de transport et l'accroissement de la dépendance par rapport au secteur minier.

La période avril 1984-janvier 1994 marquée par la gestion du premier pouvoir d'exception (la junte militaire qui s'était emparée du pouvoir à la mort du Premier Président de la Guinée indépendante). C'est la période des programmes d'ajustement structurel (PAS). Pendant cette période, un véritable traitement de choc fut administré à la Guinée. Ainsi, se sont succédés les programmes de réformes économiques et financières (PREF I et II), la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) et la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé (FASR), qui avaient tous comme objectif le renforcement des réformes exigées par le FMI et la Banque Mondiale dans le sens notamment du désengagement de l'État des structures de production et de distribution.

La période 1994-2000 qui a suivi l'élection présidentielle de décembre 1993, a vu la fin du premier régime militaire d'exception. Pendant cette période, les réformes ont été poursuivies avec un nouvel accord signé avec le FMI au titre de la Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) pour la période de juillet 1994 à juin 1995 et un Crédit d'Ajustement Structurel (CAS) signé avec la Banque Mondiale ; la FASR et le CAS ont été prolongés jusqu'en 1997. La politique d'ajustement s'est poursuivie d'ailleurs jusqu'en 2000.

Les programmes d'ajustement pendant cette deuxième période ont tenté de lier ajustement et développement à travers la restructuration des filières et des programmes sociaux, mais ils n'ont pas traité à fond, d'une manière générale, les grands problèmes de développement, notamment, la gestion du long terme et le choix de société.

Ainsi, en 1996, le Gouvernement guinéen a pris conscience de la nécessité de réhabiliter la planification. Il a doté le pays d'une vision de développement économique et social à moyen et long terme intitulée « Guinée Vision 2010 ». Par cet acte, les autorités guinéennes avaient manifesté leur volonté de se donner une vision d'ensemble sur l'avenir du pays pour une période de quinze ans. Cette vision transcendait les programmes successifs d'ajustement et de stabilisation macroéconomique et sectorielle de court terme. Ce travail de réflexion avait permis d'identifier les contraintes et les atouts, et de proposer des stratégies macroéconomiques,

sectorielles et régionales conséquentes en les situant dans un cadre plus global et plus prospectif.

Malheureusement, « Guinée Vision 2010 » n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés en termes de développement économique et social ; et ce pour plusieurs raisons. D'abord, le document a été élaboré par la seule administration publique et n'a reflété par conséquent que sa seule vision. Ensuite, les outils classiques de prospective n'ont pas véritablement été mis à contribution.

La période 2001 à nos jours a vu l'avènement de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP), approche adoptée par le Gouvernement pour opérationnaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement et avec un appui du FMI à travers la Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC).

En fait, sur le plan international, les résultats mitigés des politiques d'ajustement structurel menées depuis les années quatre-vingt ont conduit à l'adoption de nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté et pour la croissance. Ceci a été suivi à partir de 2000 par la définition et l'adoption par la communauté internationale des Objectifs du Millénaire pour le Développement destinés essentiellement à combattre l'extrême pauvreté d'ici 2015 et les Déclarations de Monterrey et de Paris pour assurer respectivement la mobilisation des ressources financières et l'efficacité de l'aide.

La Guinée s'est donc inscrite depuis 2001 dans cette approche en signant la Déclaration du Millénaire et en s'engageant dans l'élaboration de stratégies de réduction de la pauvreté. C'est ainsi qu'ont été élaborés les différents documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

La Guinée s'étant rendue compte de son incapacité à atteindre les OMD, s'est inscrite dans la dynamique des pays du G7+ et s'est engagée à mettre en œuvre les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (OCR) connus comme les PSG (Peacebuilding and Statebuilding Goals). Elle s'est également inscrite dans la stratégie mondiale post 2015 et a suscrite ainsi à l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'impulsion du développement économique et social de la Guinée et le respect de tous ces engagements internationaux nécessitent la définition d'une

nouvelle vision de long terme avec des séquences temporelles d'opérationnalisation correspondant chacune à des objectifs précis. Ainsi, avec l'appui des partenaires au développement, notamment le PNUD, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Commission Économique pour l'Afrique (CEA), il a été entrepris de réaliser une étude nationale prospective dénommée « Guinée Vision 2040 » sous la conduite du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale.

B. Objectifs et résultats attendus de l'étude nationale prospective

L'étude nationale prospective « Guinée, Vision 2040 » se veut un exercice national qui doit explorer les futurs possibles de la Guinée au moyen de scénarios construits à partir d'une analyse des tendances lourdes, des invariants et des germes de changement. Cet exercice devrait permettre à toutes les composantes de la Nation d'avoir une même lecture de son passé et de son présent en vue d'un consensus sur son futur.

Les objectifs généraux de la prospective visent : (i) à définir les grandes orientations stratégiques de développement du long terme et (ii) engager un processus de dialogue pour explorer les futurs possibles du pays en prenant en compte la contribution de toutes les composantes de la société.

Les objectifs spécifiques de « Guinée Vision 2040 » sont les suivants : i) identifier les futurs possibles ; ii) faciliter un consensus sur un futur désiré ; iii) cristalliser toutes les forces vives de la Nation sur le futur désiré de la Guinée ; iv) déterminer un cadre de référence pour permettre d'élaborer des stratégies à court, moyen et long terme ; et, v) réaliser un développement durable qui tienne compte de tous les paramètres.

L'étude nationale prospective « Guinée Vision 2040 » s'est fixée deux groupes de résultats à produire, à savoir des produits tangibles et des produits intangibles.

- Les produits tangibles se lisent comme suit :
- L'enquête sur les aspirations des populations est réalisée ;
- La base de la prospective est construite ;
- L'analyse structurelle est faite ;
- L'analyse des jeux d'acteurs est faite ;
- Les scénarios sont construits ;

- La Vision est définie et les options stratégiques sont élaborées ;
- Le rapport final «Guinée Vision 2035» est disponible.

Quant aux produits intangibles, ils se lisent comme suit :

- Toutes les composantes de la Nation ont participé à l'exercice de la prospective ;
- Les acteurs se sont appropriés du processus de la prospective et ont tous contribué au choix du devenir du pays ;
- Les citoyens sont fiers et ont confiance dans l'avenir, considérant qu'ils peuvent le construire et non le subir.

C. Dispositif institutionnel

La prospective étant un exercice national qui devait impliquer toutes les composantes de la Nation, sa conduite a nécessité la mise en place d'un dispositif institutionnel adéquat et efficace. Elle a fait appel également à une grande capacité organisationnelle afin de garantir une bonne exécution des différentes étapes de l'étude.

Le dispositif institutionnel comprend : i) un Comité de Pilotage ; ii) une Cellule Technique Prospective ; et, iii) un Groupe d'Étude Prospective.

Le Comité de Pilotage a été créé par arrêté du Premier Ministre N° A/2012/7259/PM/CAB du 7 août 2012. Sa mission a été de :

- Définir les lignes directrices de l'exercice et d'évaluer les résultats ;
- Examiner et approuver tous les documents de synthèse préparés par la Cellule technique et la coordination de l'étude ;
- Apporter une caution morale et politique à l'étude ;
- Valider les résultats préliminaires de l'étude ainsi que les orientations stratégiques à long terme ;
- Animer les conférences-débats prévus durant les phases importantes du processus.

Placé sous la coordination de la Direction Nationale du Plan et de la Prospective qui a assuré la tutelle de l'étude prospective, la Cellule Technique était composée au départ d'une équipe de quatre (4) experts financés par la Banque Africaine de

Développement et le PNUD, de profils divers.

La Cellule Technique Prospective avait pour mission de :

- Rassembler toute la documentation de base, de l'analyser et d'en tirer les conclusions indispensables à la prospective ;
- Conduire l'enquête sur les aspirations des populations ;
- Appuyer la construction de la base de la prospective et des scénarios ;
- Animer les séminaires et ateliers spécifiques ;
- Préparer les termes de référence des études sectorielles devant déboucher sur l'élaboration des stratégies ;
- Appuyer le Groupe d'Étude Prospective.

En raison de l'arrêt pendant deux ans du processus d'élaboration de la prospective et afin de finaliser le processus de la Vision, la Cellule Technique a cédé la place à une équipe de deux consultants, dont un international et un national, qui ont été chargés, sur financement de la Commission Économique pour l'Afrique (CEA) notamment, de :

- Finaliser l'analyse structurelle ;
- Réaliser l'analyse des jeux d'acteurs ;
- Construire et évaluer les scénarios ;
- Déterminer la Vision et les options stratégiques ; et,
- Élaborer le rapport général de la prospective.

Les deux consultants ont été rejoints par un autre consultant international pendant la phase de détermination de la Vision et des options stratégiques.

Le Groupe d'Étude Prospective (GEP) était composé de cadres des différents Bureaux de Stratégies des ministères, des universités, du secteur privé, de la Société civile et d'experts indépendants. Les membres du GEP ont participé, aux côtés des membres de la Cellule Technique Prospective et autres consultants, à toutes les étapes de l'étude nationale prospective.

La première réunion du GEP s'est tenue le 10 avril 2012 dans la salle de réunion du Ministère de la Coopération. Cette rencontre a été en quelque sorte une rencontre de prise de contact avec les membres du GEP et d'information sur les étapes du processus de préparation de la Vision. D'autres rencontres ont

suivi, notamment les ateliers sur l'identification et la validation des enjeux de développement de la Guinée, les ateliers de formation et de réalisation à l'analyse structurelle, l'atelier des jeux d'acteurs, l'atelier d'identification et d'évaluation des scénarios, et l'atelier de détermination de la Vision et des options stratégiques. Tous ces ateliers ont bénéficié de l'accompagnement de l'équipe des consultants.

D. Démarche méthodologique

La méthodologie d'élaboration de la prospective adoptée par la Guinée s'inspire des recommandations de l'Institut Futurs Africains. C'est une démarche participative et interactive développée en cinq étapes : i) Définition du problème et choix de l'horizon ; ii) Représentation du système ; iii) Recueil des données et définition des hypothèses d'évolution ; iv) Construction des scénarios ; et, v) Choix de la Vision et des options stratégiques.

Au niveau de l'étape 1, le problème posé pour la Guinée est l'élaboration d'une étude nationale prospective et le choix de l'horizon (2040²) a été un choix politique.

L'étape 2 de la démarche, à savoir le recueil des données, a permis de déterminer l'évolution passée, l'évolution tendancielle, les incertitudes majeures et les ruptures dans l'évolution du pays, et de parvenir à un consensus le plus large possible, sur la nature des difficultés, des menaces, des enjeux et des opportunités auxquels la société guinéenne est confrontée.

L'étape 3 de représentation du système a permis l'identification des variables et des acteurs, l'analyse des relations entre les variables et l'analyse des jeux d'acteurs, avec comme objectifs d'uniformiser la compréhension du problème par tous, de tirer de chaque variable un indice d'influence et un indice de dépendance pour déterminer les variables clés et de faire le point sur les stratégies des différents acteurs du système Guinée.

L'étape 4 de construction de scénarios a consisté en l'exploration des combinaisons possibles entre les hypothèses construites à l'étape précédente. Il s'est agi de « dessiner » des images possibles de l'environnement futur ou des contextes plus spécifiques à prendre en compte dans la conduite des actions de développement de la Guinée. Ont été pris en compte : a) **la base**, c'est à dire la représentation de la réalité actuelle ; b) **les cheminements**, construits en faisant glisser le système sur l'échelle du temps ; et, c) **les images finales**, obtenues à différentes périodes.

L'étape 5 a été consacrée à la détermination de la Vision pour l'avenir de la Guinée et des choix stratégiques.

Toutes les étapes ont bénéficié de l'apport d'équipes d'experts nationaux de très haut niveau avec une bonne connaissance de l'évolution socio-politique et économique du pays depuis son indépendance en 1958 jusqu'à nos jours. En fait, la prospective n'est pas faite pour dicter aux décideurs les options, mais simplement l'éclairer sur les tendances lourdes, les incertitudes majeures, les risques principaux, les défis futurs, les stratégies avec leurs avantages et inconvénients respectifs.

² Initialement l'horizon était 2035. Il a été porté à 2040 au cours d'une réunion du Comité de pilotage

Partie 1 : Construction de la base de la prospective

Chapitre 1 : Analyse rétrospective et défis de la société guinéenne

L'analyse rétrospective, de façon générale, consiste, pour un pays, à « *s'interroger sur son passé pour comprendre le présent et imaginer l'avenir* ». L'idée principale de l'analyse rétrospective est qu'on ne peut cerner les incertitudes de l'avenir que si l'on sait son antériorité et son présent. C'est cette quête du passé combinée à la lecture objective du présent qui peut permettre de définir les orientations pour le futur. Pour se projeter vers un futur souhaité, il faut prendre appui sur l'histoire de la société car dans celle-ci se trouvent les enseignements du présent, les facteurs de progrès et/ou d'échecs de l'avenir.

Les spécialistes de la prospective sont d'accord pour admettre que le futur souhaitable se bâtit avec plus de solidité lorsque la société est en mesure de créer de la richesse. Cette création est le fait des hommes qu'il faut comprendre, car comme l'a dit André MARCHAL³ « *Les facteurs sociologiques ne sont pas seulement des cadres de l'activité économique, ils en sont l'essence même* ». Et la prospective, pour être pertinente, admet que : « *les évolutions longues (de l'ordre d'une génération) doivent tenir compte des facteurs sociologiques* ».

Pour le cas de la Guinée, les études rétrospectives ont porté sur les domaines **démographique, politique, sociétal, capital humain, économique, environnemental et rayonnement international**. Ces études ont essentiellement pour objectifs de :

- Identifier et expliquer les tendances lourdes qui se sont manifestées dans l'évolution de la société guinéenne, et les mécanismes qui les sous-tendent ;
- Identifier les incertitudes majeures et les ruptures ;
- Dégager les forces et faiblesses internes ;

- Identifier les opportunités et les menaces externes ;
- Déceler les germes de changements perceptibles et susceptibles d'avoir à plus ou moins long terme des effets à même d'infléchir les tendances lourdes.

1.1 Rétrospective démographique

La connaissance de l'état et de la structure de la population est indispensable à la compréhension des sociétés et à l'élaboration des politiques viables dans tous les domaines. En Afrique, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne, la prise en compte des dynamiques de population est indispensable car celles-ci sont sans nul doute parmi les plus importantes que l'humanité ait connues au cours de son histoire.

Les principaux éléments à retenir de l'étude rétrospective démographique sont les suivants :

1.1.1 Tendances lourdes

Dans le domaine de la fécondité

En Guinée, la fécondité semble avoir amorcé une baisse. En effet, alors qu'entre 1983 et 2005 (sur 22 ans), l'indice synthétique de fécondité (ISF) n'a baissé que de 0,1 enfant, passant de 5,8 à 5,7, entre 2005 et 2012 (soit en 7 ans), elle baisse de 0,6. Un autre signe de cette tendance à la baisse est le fait que l'ISF est inférieur à la descendance finale moyenne des femmes de 50 ans.

Cette baisse de la fécondité a pour conséquence le ralentissement de la croissance démographique. Cependant, la population guinéenne va tout de même continuer à s'accroître pendant une période plus ou moins longue, du fait de la structure par âge jeune et de l'inertie des phénomènes démographiques.

Dans le domaine de la mortalité

Toutes les composantes de la mortalité ont commencé à baisser, mais lentement et en restant à des niveaux encore élevés. C'est le cas de la mortalité infantile et de la mortalité maternelle (estimée à environ 980 décès pour 100.000 naissances vivantes en 2005,

³ André MARCHAL. « Prise de conscience, structure et concept de période », Revue économique, novembre 1964

EDS, 2005), qui, bien qu'ayant enregistré une baisse considérable, continuent d'être à des niveaux largement supérieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Ce ratio estimé est en effet nettement plus élevé que celui donné pour l'Égypte (environ 7 fois moins), pour la Malaisie (15 fois moins), pour l'Île Maurice (près de 60 fois moins) et ceux donnés pour les pays développés (100 fois moins)⁴.

Dans le domaine de la migration

L'analyse des données disponibles sur la migration montre une tendance à un regroupement humain important dans certaines zones au détriment d'autres. Ainsi, la plaine côtière de la Basse Guinée et les préfectures abritant des sites miniers tendent à attirer beaucoup de jeunes et d'adultes à la recherche d'emploi, tandis que, en même temps, les préfectures d'où partent ces jeunes et adultes migrants, « se vident » et y bouleversent la structure par âge et par sexe de la population.

1.1.2 Forces

La Guinée dispose depuis 1984 de plusieurs politiques en santé de la reproduction et en matière de population qui constituent des éléments de force en matière de population et de santé de la reproduction en Guinée. On peut citer le document de Stratégie information, éducation et communication (IEC) en santé de la reproduction (2002), d'une série de documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP 1, 2, 3), d'un document de la politique nationale de la Famille (2009), d'un document de politique de population (1999) qui a été révisé deux fois, d'un Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR) 2000-2010, d'un Plan stratégique de repositionnement de la planification familiale (2000) et d'une Loi L/010/AN/2000 du 10 juillet 2000 portant santé de la reproduction et interdisant les mutilations génitales. Ces engagements politiques se traduisent par :

- Une disponibilité de données sur la population (tant au niveau national que sectoriel) ;
- Une diversité de programmes sectoriels en matière de population ;
- L'appui des partenaires au développement, notamment le système des NU.

4 Source : Jean-Pierre Guengant : « Comment bénéficier du dividende démographique ? La démographie au centre des trajectoires de développement dans les pays de l'UEMOA, ainsi qu'en Guinée, au Ghana, en Mauritanie et au Nigeria » : contribution à l'analyse de la situation en Guinée., AFD, 2011.

1.1.3 Faiblesses

L'existence de documents légaux en matière de population et de la santé de la reproduction constitue un environnement qui n'encadre que très faiblement les politiques publiques. De plus, ces politiques souffrent de la faiblesse de financements, car soumises à la volonté et aux priorités des Partenaires techniques et financiers de la Guinée. Les populations sont aussi souvent réticentes à accepter les programmes de régulation de la fécondité en étant très pro natalistes et ayant des perceptions négatives sur les moyens modernes dans ce domaine.

Enfin, la définition de priorités en matière de développement et l'analyse de l'interaction entre variables démographiques et variables socioéconomiques exigent des recherches scientifiques approfondies. La conduite de telles recherches nécessite des ressources humaines de haut niveau ; ce qui n'est pas le cas actuel de la Guinée. Cette situation expliquerait, en partie, la faiblesse de la recherche en population et développement en Guinée. Ces faiblesses se traduisent par le fait que :

- La politique de population n'est pas le cadre de référence pour les priorités en matière de développement ;
- Les programmes de population dépendent fortement des financements extérieurs ;
- L'Insuffisance de ressources humaines qualifiées constitue un obstacle de poids dans le développement de programmes de recherche.

1.1.4 Opportunités

La déclaration et l'adoption d'une politique nationale de population en Guinée constituent une reconnaissance explicite de la nécessité de prendre en compte les questions de population dans les politiques et programmes de développement du pays. C'est aussi un acte de portée politique importante qui témoigne de la volonté des autorités de mettre la population au centre des débats.

En Guinée, le DSRP a été jusque-là l'unique cadre de référence en matière d'intervention et a été reconnu comme tel par tous les partenaires au développement. Celui-ci a comme priorité des objectifs explicitement mentionnés dans la politique de population, dont le plus important est sans doute la lutte contre la pauvreté.

La plupart des programmes et projets en matière de populations s'inscrivent dans des politiques régionales ou mondiales : c'est le cas des OMD jusqu'en 2015 et c'est le cas aujourd'hui des ODD. Ce qui implique une mobilisation certaine de la communauté internationale et constitue de ce fait une certaine garantie virtuelle d'obtention de financements de la part des partenaires au développement. C'est ainsi que tous les programmes et projets en relation avec les OMD/ODD bénéficient d'un appui technique et financier important de la part des organismes spécialisés des Nations Unies : UNFPA, UNICEF, OMS, etc. C'est dans ce cadre que l'UNFPA appuie la Guinée dans l'amélioration de la santé maternelle et dans la promotion de la santé de la reproduction.

De son côté, l'UNICEF contribue significativement au financement des programmes et projets visant à améliorer la situation des enfants : scolarisation, santé, protection sociale, entre autres. Enfin, la jeunesse de la population guinéenne et les possibilités d'assurer sa formation afin d'en faire des leviers du développement et qu'elle adopte des modes de vie plus en relation avec le monde actuel sont des opportunités à saisir. On peut estimer donc que de nombreuses opportunités s'offrent à la Guinée.

1.1.5 Menaces

Si la croissance de la population est plus élevée que la croissance économique, il va de soi que cela risque d'annihiler tous les efforts en matière de réduction de la pauvreté et de satisfaction de la forte demande sociale. C'est aussi le cas si une forte proportion de jeunes est sans emploi, sans source de revenu et sans perspectives réelles. Une telle situation serait une menace pour la stabilité sociale (délinquance, grand banditisme, etc.) et politique (manifestations avec risque de déstabilisation) du pays.

1.1.6 Germes de changement

Dans le domaine de la démographie, la Guinée semble s'engager dans un processus de baisse irréversible de sa fécondité. Cette baisse est nettement plus perceptible en milieu urbain du fait de changements de comportements dont les plus importants sont le recul de l'âge au mariage et l'adoption de méthodes contraceptives modernes.

Mais la faiblesse de la pratique contraceptive, la précocité, l'intensité et l'universalité des unions, le faible statut des femmes, la persistance de normes culturelles favorables à une descendance nombreuse

sont autant d'obstacles à l'accélération de cette baisse. Par ailleurs, même en cas de poursuite de la baisse de la fécondité, la croissance démographique va continuer pendant une période relativement longue, du fait de la structure par âge très jeune de la population et de l'inertie des phénomènes démographiques.

Toutes raisons gardées, il est possible d'affirmer, sans trop de risques de se tromper, que la croissance démographique a encore de beaux jours devant elle en Guinée. Même si quelques germes de changement sont perceptibles, les tabous sur les questions de la sexualité se brisent, entraînant une amélioration du niveau de connaissance des méthodes de planification familiale (PF) malgré la persistance d'une faible prévalence contraceptive moderne.

1.2 Rétrospective sociétale

Pour se projeter vers un futur souhaité, il faut prendre appui sur l'histoire de la société, car dans celle-ci se trouvent les enseignements du présent, les facteurs de progrès et/ou d'échecs de l'avenir ; d'où la nécessité de l'analyse rétrospective sociétale. Mais pour un pays dont les populations ont eu de multiples trajectoires historiques, qui a été colonisé et dont les frontières sont un héritage de forces exogènes, il convient d'abord de déterminer le commencement de ce qu'il est convenu d'appeler « la société guinéenne ».

Si la société globale est, presque toujours, recouverte de nos jours par la société politique comme l'enseigne l'école de Durkheim⁵, il ne faut pas mésestimer qu'au sein de cette société globale, il existe des sociétés partielles. Si telle n'était le cas, les ethnies et la tendance de ses membres à se constituer en société partielle auraient disparu depuis très longtemps.

L'autre défi de l'analyse rétrospective sociétale est donc de ne pas ignorer l'existence de sociétés partielles, mais de ne pas ramener non plus toute l'analyse à une addition de sociétés partielles, car comme le disent les sociologues « *le tout n'est pas la somme des parties* ».

5 David Émile Durkheim, né le 15 avril 1858 à Épinal et mort le 15 novembre 1917 à Paris, est un sociologue français considéré comme l'un des fondateurs de la sociologie moderne.

La société guinéenne est en pleine mutation. Cette mutation est parfois lente et d'autres fois accélérée à la suite de pressions multiples et diverses. Elle a commencé depuis très longtemps et s'inscrit d'ailleurs dans la marche normale de toutes les entités sociales, et se poursuit.

Les valeurs et les mentalités se déstructurent et se restructurent selon plusieurs modalités. Cette accélération est liée, entre autres facteurs, à la jeunesse de la population, à l'urbanisation rapide et à l'ouverture croissante sur l'extérieur facilitée par le développement rapide des moyens de communication qui valorisent les modèles de consommation occidentaux et l'incidence des politiques publiques. Elle a des conséquences importantes sur la structure sociale et son fonctionnement.

La Guinée vit une tradition réinventée où la continuité cache des modifications profondes, mais pas toujours perceptibles pour les acteurs du moment. Par exemple, les valeurs anciennes perdent du terrain et celles nouvelles ont du mal à être acceptées et partagées. Ce n'est plus l'occident seulement qui pèse sur les réalités sociales, c'est aussi un Orient qui s'est enrichi et qui exporte ses valeurs culturelles à travers ses financements.

Ce qui a été fait dans l'analyse rétrospective sociétale, c'est l'analyse de l'évolution sociétale en mettant en exergue ce qui est resté, en dépit des modifications et des significations nouvelles que la société leur attribue, et ce qui a disparu ou entraîné de l'être par la combinaison de facteurs multiples pas toujours faciles à déterminer avec précision.

Les principaux éléments à retenir dans le domaine de la rétrospective sociétale sont présentés ci-dessous.

1.2.1 Tendances lourdes

La société guinéenne reste encore patriarcale et fortement gérontocratique. Les progrès dans les dispositifs juridiques ne sont pas toujours perceptibles dans la pratique. Les pesanteurs culturelles sociétales se révèlent plus fortes que les textes juridiques et législatifs favorables aux femmes.

Le droit d'aînesse et le respect de l'autorité ne souffrent en général d'aucune contestation. Le mariage reste le principal lieu de procréation et est précoce dans l'ensemble du pays, à l'exception de

la Guinée Forestière. De même que le mariage est valorisé, l'est aussi la fécondité des femmes. Les grossesses précoces avant le mariage continuent à relever du domaine du mal et de l'humiliation de la famille. La question « sexuelle » reste encore un sujet tabou dans la famille guinéenne. Les liens matrimoniaux restent encore difficiles entre certaines catégories sociales, en particulier entre anciens nobles et anciens captifs, gens de castes ou griots.

Le mariage est encore une étape fondamentale pour fonder une famille. Pourtant, on ne va pas au mariage ni au même âge, ni dans les mêmes conditions. Il n'est plus rare que l'acte du rapport sexuel précède de loin l'union conjugale. La polygamie en milieu urbain se fait différemment. Il n'est pas rare de trouver des polygames « sans domicile fixe » ou des couples qui vivent séparés : la femme en Guinée et l'homme à l'Étranger. Cette nouveauté sociétale suggère que les élites politiques, administratives et commerciales cessent d'être des Guinéens ou du moins la Guinée est devenue une colonie d'où l'on tire des ressources mais où l'on ne veut ni vivre ni vieillir, mais y mourir.

L'explication des difficultés et des échecs collectifs du pays et des individus s'inscrit dans un fatalisme divin : « tout ce qui arrive dépend de Dieu ». Cette « rationalité » sociétale prend racine et prolonge celle individuelle où le divin, le destin et la fatalité sont souvent mis en avant pour ce qui arrive mais aussi pour ce qui n'est pas arrivé.

Une des tendances lourdes de la société guinéenne est le caractère relatif et non contraignant du temps. L'élasticité du temps et la croyance en un destin préparent et conditionnent la valorisation du présent au détriment de l'avenir.

Une autre tendance lourde sociétale est le faible esprit d'entreprise et la faible valeur accordée au travail surtout chez ceux qui ont fréquenté l'école. Pour la plupart des diplômés du système éducatif, "l'idéal fonctionnaire" est dominant et détermine même le choix des options d'enseignement dans le système universitaire.

La société guinéenne d'aujourd'hui, celle de 2016, fait face pourtant à une contrainte majeure : les « sédentaires » sont les plus nombreux. Ils pèsent et réclament au sein de la famille et dans la société globale « à faire résoudre leurs problèmes par les

autres». Cette charge des « sédentaires » sur les « nomades » affecte les individus et la société et tend à se transformer en une variable centrale dans le processus de décision que ce soit au niveau micro ou macro-économique. Ainsi, il existe une obligation, non écrite mais suffisamment coercitive, à faire face aux différentes obligations des parents de la famille élargie comme la présence physique et les contributions financières aux cérémonies sociales et familiales (mariages, baptêmes, circoncisions et deuils).

L'intégration des ethnies amorcée pendant la période coloniale se poursuit avec beaucoup plus de difficultés ces dernières années. Aux ethnies dénombrées et classifiées par l'ethnographie coloniale, s'ajoutent des recompositions, des dédoublements et même des créations « ethniques » urbaines et politiques. Les groupes ethniques qui composent la mosaïque humaine de la Guinée se transforment, car les ethnies sont comme un corps : elles naissent, se développent, meurent et renaissent pour certaines et disparaissent pour toujours pour d'autres.

Ce qui est nouveau en Guinée, ce n'est ni la différence, ni les similitudes non déclarées ; c'est l'instrumentalisation de la question ethnique. Cette instrumentalisation a d'abord été le fait du colon pour contrôler et dominer. Elle l'a ensuite été et est encore le fait des élites (politiques, économiques, administratives, etc.) qui cherchent à contrôler l'État et ses ressources.

Le problème de l'ethnicité en Guinée peut donc se résumer à la question de l'accès aux ressources (femmes, terres et biens rares, etc.) et de façon particulière aux ressources de l'État, aux avantages qu'elles procurent, aux privilèges qui s'y rattachent : les marchés publics, les services sociaux que l'État est censé mettre à la disposition des citoyens, les postes de l'Administration publique qui passent par le contrôle de l'Exécutif qui possède un pouvoir discrétionnaire exorbitant dans la désignation des hauts responsables de l'État guinéen. Voilà le fondement de l'ethnocentrisme, là où se trouve l'ethnocentrisme. Un État faible génère l'ethnocentrisme. Un État injuste entretient l'ethnocentrisme. Un État clientéliste propage l'ethnocentrisme et ne peut plus se reformer. La dissémination de l'ethnie sur tous les sujets est une tendance lourde et un risque majeur pour la Guinée.

1.2.2 Forces

Les Guinéens ont une longue histoire commune, une histoire des peuples antérieure à celle de l'État guinéen. Cette histoire a façonné des liens (parenté à plaisanterie, liens matrimoniaux et autres liens de solidarité) qui soudent la société guinéenne et lui permet d'affronter les vicissitudes du « vivre ensemble ». Ceci est une grande force pour la société guinéenne.

En dépit du nombre de groupes ethniques en Guinée (24) et des différences affichées par leurs membres, les ethnies qui habitent la Guinée sont semblables sur l'essentiel. Le mariage est le lieu privilégié pour la procréation, le système dominant est le patriarcat et la gérontocratie, la solidarité est valorisée ; bref les ethnies ont, pour l'essentiel, les mêmes valeurs. Les différences sont surtout le résultat des particularités historiques, démographiques et d'adaptation à l'environnement de vie.

En dépit des difficultés économiques, la Guinée reste encore une population solidaire. Si elle n'a pas de richesses à partager, ses filles et fils refusent que plus pauvres qu'eux dorment dans la rue ou ne partagent pas le maigre et parfois unique repas du jour. C'est là aussi une des forces de la société guinéenne.

1.2.3 Faiblesses

Les difficultés économiques qui grandissent d'année en année fragilisent la solidarité familiale. Dans une telle conjoncture, il n'est pas rare de voir des parents qui démissionnent de leurs responsabilités avec comme conséquence l'effritement des valeurs endogènes.

La pauvreté et « l'agressivité » des cultures étrangères appuyées par des moyens financiers importants, imposent de nouvelles valeurs tout en déstructurant l'ordre social ancien.

1.2.4 Opportunités

L'art et la culture guinéenne sont riches de leur diversité. La population guinéenne est jeune et ouverte et ses femmes laborieuses. Les outils du monde moderne sont à la disposition de la Guinée pour puiser dans son passé les fondements de sa marche historique.

La mondialisation n'est pas seulement une tare, c'est aussi une opportunité à prendre en charge pour mieux produire, mieux commercer et s'enrichir.

1.2.5 Menaces

La plus importante menace qui pèse sur la société guinéenne est la perte de repère qui conduit à une crise identitaire. Le fait d'être écartelé entre un Occident dominant, un Orient conquérant et des valeurs endogènes faiblement valorisées, est une menace sur les valeurs et les principes qui fondent la Nation guinéenne.

Du point de vue social, le chômage des jeunes en Guinée fait reculer l'âge au mariage et impose le concubinage et les grossesses hors mariage comme règle de vie familiale. Il disloque le lien familial, surtout lorsque le chef de famille perd son emploi.

De plus, l'absence d'emploi crée une fracture générationnelle entre celle qui accède à un emploi et celle qui reste dans le chômage. Elle dévalorise l'école et l'apprentissage au profit d'activités plus lucratives comme la vente de la drogue, la prostitution, et facilite les activités criminelles et les facteurs criminogènes. Enfin, on peut dire qu'un pays pauvre a beaucoup de chômeurs et que le chômage enfonce un pays dans la pauvreté.

1.2.6 Germes de changement

La société guinéenne est consciente de son potentiel et de sa force. La perte de repère est compensée par le dynamisme de ses jeunes et de ses femmes. Les revendications sociales de ces dix dernières années annoncent une prise de conscience d'une nouvelle génération porteuse de changement.

1.3 Rétrospective du capital humain

Il est de notoriété publique que ce qui enrichit un pays c'est le capital humain, car c'est l'Homme qui conçoit, qui produit, qui transforme et qui accumule. Ce capital humain se forge dans les écoles, se raffermi dans les ateliers et s'exprime tout au long de la vie.

Pour la Guinée, la question de la formation (formelle et informelle) est étroitement liée à celle de la jeunesse (car concernée en premier chef), de l'emploi (finalité de la formation), du sous-emploi et/ou du chômage et de ses effets sur les jeunes, qui se traduisent par les violences collectives et en particulier celles urbaines.

Pour l'essentiel, l'accès à l'école pour les enfants de Guinée s'améliore, mais celle-ci n'est pas toujours de qualité et ne produit pas toujours les compétences

recherchées par le marché de l'emploi. Le système éducatif est faiblement efficient, même si les ressources mises à sa disposition sont largement en deçà de ce qu'il faudrait.

1.3.1 Tendances lourdes

Dans le domaine de l'éducation, la Guinée fait face à une triple contrainte : un accès limité, une faible qualité des enseignements et des apprentissages et une faible efficacité de son système. En dépit des efforts, l'accès à l'école de tous les enfants en âge d'aller à l'école est loin d'être réalisé. Ceux qui y vont, surtout dans les écoles publiques, ont des niveaux de connaissances et de compétences insuffisants et ceux qui obtiennent leur diplôme ont un accès limité à un emploi décent et conforme à leur niveau de certification.

La maîtrise insuffisante du français par les élèves et les étudiants, qui est pourtant la langue d'enseignement, handicape la compréhension du contenu des enseignements et constitue une source de démotivation et occasionne des abandons scolaires. Ces abandons alimentent le marché des jeunes désœuvrés dans les quartiers et qui deviennent « une armée de réserve » des révoltes qui ont embrasé la Guinée ces dix dernières années.

Après plus de 40 ans d'enseignement technique et de formation professionnelle, la pyramide du système éducatif reste encore inversée avec une prépondérance de l'enseignement supérieur sur les autres niveaux. En Guinée, le seul sous-secteur qui est valorisé par les familles est celui de l'enseignement supérieur. Pourtant, les diplômés qui sortent des Universités guinéennes ne résistent pas à la concurrence et se retrouvent au chômage sans aucune perspective d'emploi.

1.3.2 Forces

L'offre éducative se diversifie avec une massification des écoles privées de la maternelle au supérieur. Les familles guinéennes sont conscientes des effets bénéfiques de l'éducation pour leurs enfants et sont prêtes à de lourds sacrifices matériels et financiers. C'est là certainement une des grandes forces du système éducatif guinéen.

1.3.3 Faiblesses

L'offre éducative est encore inférieure à la demande, car la Guinée fait face à une dynamique double : un taux de natalité élevé qui exerce de la pression sur la demande scolaire et l'insuffisance d'infrastructures.

Les études réalisées sur le système éducatif (du primaire au supérieur) démontrent la faiblesse du rendement interne et externe. Cette faiblesse des apprentissages a un effet réel sur l'accès à des emplois de qualité et à l'efficacité au poste de travail.

La Guinée peine à avoir des enseignants de qualité (connaissance et habileté pédagogique) et en quantité sur l'ensemble du territoire national (urbain et rural). De sorte que l'insuffisance de l'offre éducative se double d'un déséquilibre entre les régions, les préfectures, les zones d'habitats (urbain et rural) et le genre (garçon et fille). Dans certaines régions du pays et dans certaines familles, l'école est considérée comme une affaire des garçons privant ainsi la Guinée de la moitié de sa population.

1.3.4 Opportunités

La jeunesse de la population guinéenne est une opportunité qu'il faut saisir par le truchement de l'école et ses effets bénéfiques sur la mobilité sociale et la création de richesses nationales. La Guinée doit aussi capitaliser sur l'engagement de la Communauté internationale dans l'appui au système éducatif guinéen afin d'améliorer son accessibilité, sa qualité et son efficacité.

1.3.5 Menaces

Les menaces sur le capital humain de la Guinée sont nombreuses et réelles. D'abord, le pays a une forte croissance démographique combinée avec un faible taux de croissance économique (les projections indiquent qu'au moins 200.000 adolescents guinéens atteignent 15 ans chaque année dont plus de la moitié deviennent des candidats potentiels sur le marché du travail).

La Guinée doit non seulement scolariser de plus en plus d'enfants, mais elle doit le faire bien et assurer sa croissance économique pour faire face à la forte demande d'emploi qui en résulte. Une école au rabais produit des chômeurs et des frustrés. Un capital humain bien formé mais ne trouvant pas un emploi est une source de délinquance juvénile, de violence, d'exil, de participation à des manifestations politiques ou à des revendications de masse, etc.

Le chômage est une des menaces les plus sérieuses pour la stabilité politique de la Guinée. La rareté de l'emploi et le chômage de longue durée obligent les jeunes à céder à « tout » pour accéder à un emploi et

à un revenu. On se souviendra que parmi les jeunes qui rejoignent un mouvement d'insurgés, un sur deux déclare que le chômage constitue sa principale motivation.

La propagation du VIH/SIDA et des épidémies en général, constitue aussi une menace pour la Guinée au regard de leur impact sur la population active (principalement les jeunes et le personnel enseignant pour le VIH).

1.4 Rétrospective de la gouvernance

La gouvernance est une notion parfois controversée, car définie et entendue de manière diverse et parfois contradictoire. Cependant, malgré la multiplicité des usages du mot, il semble recouvrir des thèmes proches du « bien gouverner ». La gouvernance désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement et le contrôle d'un État, d'une institution ou d'une organisation qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale.

La gouvernance a « pour but de fournir l'orientation stratégique, de s'assurer que les objectifs sont atteints, que les risques sont gérés comme il faut et que les ressources sont utilisées dans un esprit responsable ». Le terme est utilisé pour désigner la manière dont un gouvernement exerce son autorité économique, politique et administrative, et gère les ressources d'un pays en vue de son développement.

Chez la plupart de ceux qui, au sein du secteur public comme au sein du secteur privé, emploient le terme de gouvernance, celui-ci désigne avant tout une façon différente de prendre des décisions, avec une multiplication des lieux de décision et des acteurs associés. La gouvernance est fondée sur le partenariat, l'interaction entre l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de la société.

Une bonne gouvernance suppose en amont et tout au long du processus la transparence. La notion de « bonne gouvernance » a été diffusée dans les années 1990 par la Banque mondiale, comme une des conditions nécessaires à la réussite des politiques de développement.

La gouvernance repose sur quatre principes fondamentaux qui fondent le contrat social liant

gouvernants et citoyens : (i) la responsabilité ; (ii) la transparence ; (iii) l'État de droit ; et (iv) la participation.

Depuis son indépendance, la Guinée a été minée par des problèmes de gouvernance, avec notamment des périodes de pouvoir autocratique ou militaire, une instabilité politique récurrente et une corruption étendue à toutes les couches de l'Administration publique dans l'impunité presque totale. Le fonctionnement des administrations publiques et des Institutions de l'État, y compris la Justice et les Forces de défense et de sécurité, a été la plupart du temps problématique, avec une dégradation plus marquée au cours des deux dernières décennies. En outre, les femmes sont faiblement représentées dans les instances de prise de décisions politiques et publiques et les mécanismes de prévention de conflits et de consolidation de la paix.

L'analyse rétrospective de la gouvernance en Guinée a tenté de dégager les mécanismes et acteurs déterminants de la gouvernance (État, collectivités territoriales et autres acteurs de la société) en vue de mettre en évidence les tendances lourdes, les ruptures et les invariants du système, ainsi que les germes de changement perceptibles dans l'évolution récente du système et de la stratégie des acteurs.

1.4.1 Tendances lourdes

La singularité réelle de la politique en Guinée est et reste **l'incapacité des acteurs politiques à assumer le pluralisme politique**. Pour ces acteurs politiques, toute forme de diversité (pluralité des syndicats, des partis politiques, des points de vue, etc.) était et est encore considérée comme une menace existentielle pour l'ordre social. L'homogénéité voulue et imposée a produit le Parti unique et l'État unitaire centralisé. Même la religion qui était restée, pendant longtemps, un espace de pluralité, s'est retrouvée dans cet encadrement avec un ministère dédié au culte. En le faisant, on sort la religion de la sphère privée pour l'introduire dans celle publique avec les risques qu'engendrent de telles situations.

C'est l'absence et/ou le déficit de la prise en compte du pluralisme politique qui a conduit au Parti unique (1958-1984). C'est aussi ce refus du pluralisme politique qui explique la démocratie de façade (reconnaissance dans les textes et bâillonnement de l'opposition politique) de la Seconde République (1984-2008) et d'une transition qui a eu de la peine à s'achever. C'est aussi les difficultés de la

prise en compte et de l'intégration du pluralisme sociétal comme vecteur du pluralisme politique, qui explique les violences politiques qui émaillent la vie du pays.

En réalité, en dehors des formes affichées des différents régimes, on peut dire que le fonctionnement politique a toujours été marqué par une constance : le balancement entre l'autoritarisme civil (1ère République) et l'autoritarisme militaro-politique (2ème République) avec un pluralisme politique consacré, mais rarement appliqué (3ème République).

Par ailleurs, parmi toutes les idées autour desquelles les citoyens guinéens organisent leurs actions politiques, l'idée que **la politique est un combat où s'affrontent les ethnies** (et donc où chacun a intérêt à se ranger derrière son ethnie) a aujourd'hui une plus grande influence. Cette idée a suscité des violences à différents moments des processus électoraux.

Cette atmosphère « ethnique » dans un jeu politique biaisé par une culture de la fraude a été et reste encore un terreau fertile pour les violences politiques. De sorte qu'on peut conclure en disant que **la Guinée reste un pays à fort potentiel de violence politique**, qui a de la difficulté manifeste à permettre un pluralisme politique.

De même, au regard de l'évolution des relations entre les Institutions de Bretton Woods et la Guinée, il est intéressant de noter qu'en général, **les autorités guinéennes ne respectent pas ou peu, ou n'ont jamais respecté les engagements/critères souscrits avec ses partenaires**.

Sous la Première République, l'Accord de 1969 avec le FMI a été interrompu à cause du non-respect par le Gouvernement de ses engagements dans les domaines de la fiscalité et la limitation du crédit à l'État. Quant à l'Accord de 1982, il a buté sur le rejet par les autorités de toute idée de dévaluation de la monnaie nationale. Sous la Deuxième République, les blocages ont été occasionnés par des dérapages périodiques sur les critères et objectifs relatifs à la politique budgétaire, à la politique monétaire, aux arriérés de paiement intérieurs et extérieurs, et à diverses autres réformes.

Il faut ajouter que du fait des dysfonctionnements chroniques de l'administration guinéenne,

l'administration publique est incapable de fournir des services adéquats, aussi bien en termes de qualité que de quantité. L'État guinéen s'est ainsi montré incapable d'assumer ses missions essentielles de service public et de promotion de bien-être, de sécurité et de prospérité pour tous. Cette situation correspond à celle d'un **État en faillite**.

Autres éléments de tendances :

- Il est de notoriété publique, au sein de l'administration guinéenne comme au sein de la population, que **la corruption est omniprésente dans toutes les sphères économiques**. En raison de la corruption, les fonctionnaires guinéens ont trop tendance à négliger les tâches qui ne leur profitent pas personnellement, pour se focaliser sur celles qui sont susceptibles d'être lucratives. Il y a comme une tendance à maximiser la consommation à court terme au lieu d'investir dans l'avenir. Toute stratégie de développement du pays devra tenir compte de la nécessité de s'attaquer de manière vigoureuse à la problématique de la corruption et aux changements de comportement au sein des différentes administrations, et viser l'amélioration effective de l'efficacité des services publics.
- **La réalité de l'État guinéen est assez éloignée d'un État démiurge (État développementaliste)**, car sa finalité n'a jamais été le développement mais seulement l'accumulation des ressources en siphonnant les deniers publics en faveur de clans qui ont privatisé l'État. Ainsi cette « politique du ventre » a pour seul but la satisfaction matérielle d'une minorité, celle qui gouverne la Guinée depuis plus de cinquante années. Cette logique prédatrice génère indiscutablement une institutionnalisation de la mal-gouvernance économique, une fragilité des Institutions de la République et une négation des droits de l'homme et du citoyen. La nature de l'État prédateur et néo-patrimonial est contraire au développement économique et à la démocratie.
- Dans la Guinée d'aujourd'hui, marquée par une construction nationale inachevée et des déséquilibres économiques fortement inégalitaires, **les élites sont encore prisonnières d'un conformisme ambiant qui**

empêche la définition commune d'une même vision de l'avenir du pays. Tricher, mentir, spolier les deniers publics, renier la vérité sont antinomiques de la rigueur intellectuelle indispensable pour affronter les défis du présent. Ce système consacre le triomphe de l'égoïsme individuel sur l'intérêt collectif.

1.4.2 Forces

La principale force de la gouvernance en Guinée réside dans l'existence d'une volonté politique de réformer et de programmes ambitieux de réforme de ses différents volets.

En effet, comme indiqué plus haut, l'amélioration de la gouvernance fait partie des domaines prioritaires ciblés par les autorités politiques, avec l'objectif affiché de poser les fondations nécessaires pour renforcer et moderniser les Institutions de l'État et mettre en œuvre des changements véritables pour améliorer les conditions de vie du peuple guinéen. À cette fin, le Gouvernement a initié des réformes dans plusieurs domaines : la promulgation d'un nouveau Code minier conforme aux normes internationales, l'assainissement de la gestion de la Fonction publique et des Finances publiques, la restructuration des Forces de défense et de sécurité, l'organisation des États Généraux de la Justice, l'adoption d'une Politique Nationale du Genre, la préparation du Programme de Réforme de l'État et de Modernisation de l'Administration Publique.

Quant à la société civile guinéenne, elle se cherche. Son rôle dans un passé récent, lors de la fin de règne de la Seconde République, augure des possibilités nouvelles dans la stabilisation sociale et la dynamisation de la conscience citoyenne. De sa dévotion actuelle au monde politique, elle pourra se libérer et jouer son rôle d'arbitre impartial, de « voix des sans voix ».

La force de la Guinée est aussi que tous les Guinéens sont attachés à la Guinée. En effet, la Guinée est l'un des rares pays de l'Afrique au Sud du Sahara où même dans les contestations violentes, la revendication se fait pour être davantage « Guinéen » et non une volonté de quitter la maison commune : la Guinée. En effet, la Guinée et les Guinéens peuvent dire très justement : « nous n'avons jamais noté une revendication sécessionniste dans l'histoire politique » du pays.

1.4.3 Faiblesses

Les faiblesses et les insuffisances de la gouvernance sont nombreuses. Certaines de celles-ci sont formelles et relèvent pour la gouvernance politique, des textes qui encadrent la participation démocratique comme le Code électoral et la Constitution. Sur ce sujet, plusieurs des dispositions sont contestées comme la limitation des candidatures à la députation et à la présidentielle aux seuls acteurs inscrits dans des registres de partis politiques. D'autres dispositions semblent indiquer une orientation qui ne prend pas suffisamment en compte la « sociologie » de la Guinée.

D'autres faiblesses et insuffisances relèvent des acteurs et des structures démocratiques. C'est notamment le cas des dysfonctionnements des partis politiques et de la Société civile. La faiblesse dans l'esprit et dans la pratique démocratique des partis politiques et des acteurs qui les animent pose le problème de la viabilité de la démocratie en Guinée.

D'autant plus qu'en plus de ces manquements aux principes de base, les partis politiques se caractérisent aussi par leur faiblesse organisationnelle (*absence de siège, absence d'administration du parti, d'où la quasi-inexistence d'archives, collecte de ressources faibles et/ou inexistant, réunions sporadiques, etc.*). À ces défaillances majeures, il faut ajouter le fait que la vie politique se caractérise par un phénomène constant de scissions, décompositions et recompositions, et une incapacité pour un bon nombre à formuler des programmes de gouvernement, sans plagiat.

Les dysfonctionnements des structures politiques n'affectent pas seulement le fonctionnement formel du jeu politique, ils se caractérisent aussi par le fait que le principal enjeu politique semble être l'accès aux positions d'accumulation. De sorte que le militantisme politique est aussi devenu une entreprise politique lucrative : « on donne son temps pour accéder à des privilèges liés à l'exercice du pouvoir ». Ces pratiques ont pour conséquence de décrédibiliser les hommes politiques, la politique, et à détourner les citoyens de la chose politique.

La politique politicienne affecte de plus en plus les liens sociaux et compromet la cohésion sociale ; d'autant plus que la politique se fait dans une absence totale de dialogue entre les acteurs de la vie politique et dans une logique du « jeu à somme nulle ».

En ce qui concerne la gouvernance économique, de nombreux diagnostics élaborés à diverses occasions ont permis d'identifier ses principales faiblesses qui sont :

- L'absence de distinction nette entre ressources publiques et ressources privées, et entre droits de propriété publics et droits de propriété privés ;
- L'instabilité, l'incohérence et le manque de rigueur du cadre juridique et du code de conduite, favorisant les dispositions arbitraires ;
- Des réglementations qui empêchent l'affectation optimale des ressources et suscitent la recherche de rente qui encourage la corruption ;
- Les traitements et les avantages des fonctionnaires sans rapport avec la réalité ;
- Le contrôle insuffisant de l'activité des fonctionnaires, l'existence de travailleurs « fantômes », le népotisme et l'incompétence ;
- Le gaspillage et la corruption ;
- L'absence de système de comptabilité publique fiable et faible compétence des cadres de ce secteur.

Quant au système judiciaire guinéen, on peut résumer ses principales faiblesses en rapport avec les problèmes de gouvernance, dans les points suivants :

- L'absence de culture démocratique et du respect de la séparation des pouvoirs ;
- Le manque de formation et de moyens des magistrats et des officiers de police judiciaire ;
- La méconnaissance de la justice par la plupart des citoyens ;
- Les dysfonctionnements en tous genres qui la caractérisent, et notamment :
 - La faiblesse des rémunérations, qui prédispose à la corruption dans un métier directement impliqué dans des enjeux financiers élevés ;
 - La persistance des séquelles de la coopération avec les pays du bloc socialiste, qui ne favorise pas l'émergence d'une culture juridique bénéficiant de la séparation des pouvoirs ;
 - Les interférences fréquentes dans l'Exécutif ;
 - La non opérationnalité de la Chambre des comptes pour diverses raisons :

elle ne reçoit pas les comptes, elle n'est pas outillée pour en faire un contrôle exhaustif et indépendant, les textes qui la structurent ne permettent pas de distinguer ses responsabilités propres de celles du Président de la Cour Suprême, les lois de règlement ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Nationale ;

- La faible fréquence du recours au juge pour le règlement du contentieux administratif, imputable à une perception négative de l'État et de ses pouvoirs hérités de la Première République, et à la faiblesse des juridictions de base en matière de recours pour abus de pouvoir.

1.4.4 Opportunités

La volonté manifestée par les principaux partenaires de la Guinée à accompagner la réforme en profondeur de la gouvernance constitue une grande opportunité à saisir.

Les événements des dix dernières années ont montré que le peuple de Guinée aspire à la démocratie. La Communauté internationale pèse de tout son poids pour que cette aspiration soit traduite en réalité par les acteurs politiques. Depuis la défaite du modèle venu des pays de l'Est européen, les bailleurs de fonds occidentaux ont inscrit leur aide pour favoriser la démocratie et le respect des droits humains.

Pour se faire entendre, les différents donateurs recourent autant à la « diplomatie coercitive », par des sanctions économiques, qu'à la diplomatie incitative avec des promesses et/ou des perspectives d'aide, ou encore à la « diplomatie préventive », en assortissant le maintien de relations de coopération économique ou d'aide à des conditions politiques. Cette lecture nouvelle de l'aide au développement se fonde sur le fait que le financement doit aider à guérir les États africains de trois maux majeurs : leur faible effectivité, leur efficacité et leur légitimité.

C'est par la combinaison de ces mesures que l'Occident a obtenu la fin des régimes militaires en Guinée après la mort du Général Lansana CONTE en 2008 et l'accélération des changements politiques. Ce contexte international favorable au développement de la démocratie constitue une opportunité pour la Guinée. C'est un atout dont elle doit tirer le meilleur parti possible.

Enfin en Guinée, les Officiers supérieurs de l'Armée ont compris, même s'ils ne l'intériorisent pas totalement, que la démocratie est devenue un mouvement irréversible.

1.4.5 Menaces

L'intégration régionale reste encore plus politique qu'économique. La Guinée use de moyens importants dans la création d'organisations sous régionales et régionales, et très peu d'efforts pour y maintenir sa place et sa présence. Dans la plupart des organisations, le nombre de Guinéens à des postes de responsabilité baisse d'année en année, une situation qui reflète l'absence de doctrine diplomatique et d'un corps de diplomates professionnels.

La mondialisation est une opportunité. C'est aussi une menace avec son cortège de dérégulations économiques et culturelles. La mondialisation ne peut être une opportunité que pour des élites préparées, des économies basées sur des analyses claires des enjeux et des opportunités. Rien ne permet de dire en 2016 que les acteurs politiques et économiques de la Guinée sont suffisamment préparés pour affronter ces défis. D'autant plus qu'ils se regardent en ennemis mortels au lieu de partager un minimum de consensus face aux autres acteurs internationaux comme les multinationales qui convoitent les ressources minières du pays sans vouloir assurer la transformation de celles-ci sur place.

La très grande dépendance financière, économique et même intellectuelle, de la Guinée en face de l'Occident, de l'Orient et maintenant de l'Asie, rend le pays très vulnérable et exposé au chantage. Cette dépendance d'un peuple qui a choisi « la pauvreté dans la liberté » est une insulte à son histoire et une faiblesse inadmissible.

La classe politique, son comportement, sa vision, sa prédation, ses adversités fondées sur les relations personnelles et non idéologiques, sont des menaces lourdes sur le devenir de la Guinée, surtout qu'en face, la Société civile s'est décrédibilisée en perdant son âme et sa raison dans des logiques de subordination à la classe politique, et de détournement de deniers publics des Partenaires techniques et financiers.

L'autre risque pour la Guinée se nomme les « Coordinations régionales ». Les coordinations régionales sont, aux yeux de la loi, des associations

à caractère communautaire, apolitique et socioculturel, gardiennes des valeurs des sociétés traditionnelles dont elles incarnent l'autorité et transmettent les vertus. Celles qui sont en activité aujourd'hui sont nées de la répression des partis politiques d'opposition et en dehors de tout texte légal, sans vision affichée et sans mission déclinée à la face de la Nation. L'existence de ces structures, « les Coordinations régionales », qui ont vocation de parler au nom d'une communauté sans n'avoir eu ni le mandat ni l'autorité légale de le faire, sont une menace lourde pour la cohésion sociale et la construction nationale.

La conséquence la plus importante des coordinations sur la vie politique est le fait qu'aucune réforme n'est possible en Guinée. En effet, toutes les réformes envisagées sont freinées par tous ceux qui peuvent s'appuyer sur leurs coordinations pour conserver le statu quo. L'État perd de sa substance et le citoyen se tourne vers sa communauté.

1.4.6 Les germes de changements et les évolutions récentes

Trois facteurs méritent d'être pris en considération pour l'identification des germes de changement et des évolutions récentes dans la situation politique de la Guinée.

La prise de conscience de la jeunesse qui est devenue une actrice majeure des bouleversements sociopolitiques de ces dernières années. Dans le combat démocratique, les jeunes sont devenus le moteur du changement. Cette implication de la jeunesse dans le combat démocratique est aussi une force d'autant plus que les jeunes représentent plus de 40% de la population guinéenne, et augure de changements majeurs.

La Société civile avait joué un rôle majeur entre 2005 et 2009. En dépit des dérives de ses premiers dirigeants, elle possède, en son sein, les ressorts d'une refondation pour encadrer et dynamiser la marche économique, politique et sociale de la Guinée.

Les revendications populaires depuis 2005 et les autres contestations de toutes sortes pour l'accès aux services sociaux de base comme l'eau et l'électricité sont des indicateurs d'une population qui prend conscience de ses droits et d'obligations de résultats de la part des gouvernants. Une conscience citoyenne est en marche, même si elle

rencontre des difficultés à s'affirmer comme unique norme collective.

1.5 Rétrospective économique

Depuis son indépendance en 1958, la Guinée a expérimenté, avec des succès insuffisants, les deux plus grandes options en matière de politique économique :

- Une option à économie centralisée avec la planification comme cadre des investissements et des dépenses publiques (1958 à 1984) ;
- Une option libérale fondée sur des réformes économiques et financières avec l'appui des Institutions de Bretton Woods et des partenaires au développement (depuis 1984) ; et,
- Depuis le début de la troisième République en 2010, le pays est en train d'opérer un retour à la planification stratégique dans une économie libérale avec une intervention forte de l'État.

La rétrospective économique a pour objectifs de :

- Faire la synthèse de la documentation pertinente sur l'évolution de la situation économique de la Guinée depuis son indépendance ;
- Reconstituer des séries longues (au moins sur vingt ans) sur les grands agrégats et indicateurs macro-économiques ;
- Procéder à une analyse de l'évolution des principaux indicateurs et agrégats afin de :
 - Identifier et expliquer les tendances lourdes qui se sont manifestées dans l'évolution de l'économie guinéenne et les mécanismes qui les sous-tendent ;
 - Identifier les incertitudes majeures et les ruptures ;
 - Dégager les forces et faiblesses internes ;
 - Identifier les opportunités et les menaces externes ;
 - Déceler les germes de changements perceptibles et susceptibles d'avoir, à plus ou moins long terme, des effets à même d'infléchir les tendances lourdes.

1.5.1 Les tendances lourdes

Depuis son indépendance, l'évolution économique de la Guinée fait ressortir que ni les politiques mises en œuvre sous la Première République, ni celles appliquées sous la Deuxième République,

n'ont été à même de permettre au pays d'enregistrer une croissance économique soutenue et stable. **La croissance du PIB reste largement insuffisante au regard de la croissance de la population** et il se pose alors la question de savoir quelle est la capacité de la Guinée à générer de la richesse pour sortir du cycle de la pauvreté dont chaque Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) indique un élargissement de celle-ci.

Par ailleurs, les déséquilibres des comptes extérieurs de la Guinée persistent du fait d'un accroissement moins fort des exportations par rapport aux importations. En effet, les échanges extérieurs sont caractérisés par une structure d'exportations très concentrées sur les mines (bauxite, alumine, or et diamant) et sur quelques produits agricoles (café, produits de la pêche). Ces produits sont exportés sous forme très peu transformée et les exportations sont fonction du niveau des cours mondiaux. Si les exportations minières dépendent seulement des cours mondiaux, les exportations agricoles par contre évoluent dans un environnement où les opportunités qu'offrent les marchés mondiaux sont très limitées. Le **solde courant de la balance des paiements** a été négatif depuis l'indépendance avec une **tendance à la dégradation permanente**.

De même, le **poids de la dette extérieure de la Guinée est resté important** en raison de la dépendance budgétaire du pays et d'un endettement extérieur de plus en plus important. En effet, depuis 1985, l'encours de la dette n'a cessé d'augmenter, les seules périodes de répit correspondant aux rééchelonnements/annulations de dette. La viabilité de la dette guinéenne sera conditionnée par la capacité du pays à générer des ressources pour le financement de son développement.

1.5.2 Les Forces

Les éléments suivants constituent des forces sur lesquelles la Guinée pourrait s'appuyer pour promouvoir son développement :

- Les importantes ressources minières, agricoles, hydrauliques et halieutiques, avec des possibilités d'exploitation et des capacités d'exportation considérables. Le secteur minier continuera de jouer un rôle essentiel dans la croissance économique de la Guinée. Quant au secteur agricole, s'il reçoit toute l'attention nécessaire, il devrait permettre de garantir la

sécurité alimentaire et booster la croissance économique.

- Les grandes potentialités en eau et en production d'énergie. Ces ressources restent encore inexploitées et l'accroissement de la production énergétique en particulier devrait permettre à terme l'industrialisation de la Guinée.
- La position géographique privilégiée de la Guinée d'un point de vue de l'existence de ports en eaux profondes et d'existence de sites touristiques à valoriser. Le développement des infrastructures portuaires devrait permettre à la Guinée d'offrir à certains pays de la région comme le Mali, des facilités d'acheminement de marchandises avec un impact très positif sur les recettes de l'État, à condition que les infrastructures de transport connaissent aussi des améliorations. La valorisation des sites touristiques de la Guinée, si elle est accompagnée d'une amélioration des conditions d'accueil, constitue aussi une opportunité d'accroissement des recettes pour le pays.
- Le début de crédibilité retrouvée. Depuis le lendemain des élections présidentielles pluralistes jugées crédibles de 2010, la Guinée jouit d'une certaine crédibilité en raison d'une transition réussie vers un État de droit. L'organisation d'élections crédibles devrait améliorer cette image et faciliter l'afflux d'investisseurs étrangers vers la Guinée.

1.5.3 Les Faiblesses

L'économie guinéenne présente des faiblesses d'ordre naturel, structurel, institutionnel et surtout macroéconomique, et sectorielles qu'il convient de souligner.

L'ampleur du déficit social en Guinée est énorme. En effet, des études ont montré que la Guinée est l'un des pays ayant le plus faible stock de capital humain de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. D'après ces études, seulement 27,5% de la main d'œuvre dispose du niveau d'éducation primaire, 8% du niveau de l'éducation secondaire et 3,2% pour l'éducation supérieure.

Au niveau institutionnel et macro-économique, il convient de souligner l'insuffisance de l'épargne intérieure (à peine 15% du PIB en moyenne, avec une tendance à la baisse) et l'absorption d'une

partie de l'épargne privée par les administrations publiques à travers des bons du trésor. À cela il faut ajouter le faible niveau des investissements productifs (la formation brute de capital fixe est estimée en moyenne à 17,8%), la mauvaise gestion des ressources publiques et d'une façon générale des politiques économiques inappropriées.

L'économie guinéenne reste encore dominée par le secteur informel avec une contribution au PIB très importante mais non maîtrisée. Sa contribution au budget de l'État est limitée par les difficultés de sa fiscalisation. Il est le principal pourvoyeur d'emplois dans le pays.

L'urbanisation galopante et désordonnée a conduit à l'occupation anarchique de presque tous les sites industriels réservés dans le cadre du plan d'urbanisation du pays, faute de sécurisation, particulièrement à Conakry. Le Ministère de l'Industrie ne semble pas bénéficier de toute la collaboration du Ministère de l'Habitat dont les cadres procèdent souvent sans autorisation de leur tutelle au morcellement et à l'attribution de parcelles situées dans les sites industriels réservés.

Transparency International classe la Guinée parmi les pays les plus corrompus au monde. Cette situation résulte principalement de l'image que le pays donne dans toutes les sphères de l'Administration publique, notamment dans l'accueil et l'orientation des investisseurs et la gestion des ressources publiques. Malgré les mesures prises par les Gouvernements qui se sont succédé pour lutter contre la corruption, le phénomène prend de l'ampleur et devient de plus en plus préoccupant en Guinée. La Justice ne semble pas jouer pleinement son rôle dans la lutte contre le phénomène de la corruption.

Le Groupe de la Banque Mondiale classe la Guinée parmi les pays où il est le plus difficile de faire des affaires. Dans ce même classement, la Guinée occupe la 181ème position pour les facilités à démarrer des affaires, la 166ème position en ce qui concerne les facilités d'obtention de crédit et la 168ème position pour la protection des investissements. Il faut signaler aussi que les conditions sécuritaires en Guinée ne sont pas favorables au développement des affaires. Ces problèmes de sécurité sont aggravés par la circulation des armes légères et d'hommes en uniforme non identifiés. C'est comme si les Forces de défense et de sécurité ne jouaient pas pleinement leur rôle de sécurisation des citoyens.

Quelques faiblesses peuvent être signalées au niveau sectoriel :

- a. Les limitations et contraintes liées à l'approvisionnement en énergie constituent l'un des principaux obstacles au développement économique de la Guinée et l'une des principales sources de dégradation de l'environnement. En Guinée, les investisseurs (et les ménages aussi) doivent eux-mêmes produire l'énergie dont ils ont besoin.
- b. Les faiblesses du secteur agricole portent essentiellement sur l'insuffisance des intrants agricoles et de produits phytosanitaires, les problèmes de maîtrise de l'eau, et les difficultés de commercialisation liées aux coûts élevés de transport des produits agricoles. En clair, le secteur souffre de priorisation stratégique – faiblesse des investissements notamment.
- c. Le secteur industriel guinéen et des PME est fortement handicapé par le coût élevé des facteurs de production (énergie, transports, etc.), l'étroitesse du marché intérieur, les difficultés d'accès au crédit bancaire, et la dépendance de l'industrie manufacturière vis à vis de l'extérieur pour son approvisionnement (en équipement, matériels, matières premières, consommables, emballages) et son financement.
- d. L'enclavement et la faiblesse du réseau routier intérieur (entre zones de production et de consommation, zones déficitaires et excédentaires) constituent un obstacle au développement des échanges commerciaux en Guinée. Le pays ne dispose que de 18 km de routes aux 100 km² et les routes pavées ne représentent que 15% du total des routes dont dispose le pays. Le transport ferroviaire de marchandises est inexistant depuis l'avènement de la Deuxième République.
- e. L'inadéquation du système bancaire par rapport aux besoins (coût du crédit très élevé, structure du crédit inefficace, etc.) a considérablement réduit le recours au financement bancaire. Depuis la fermeture de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) en 1986, la Guinée ne dispose pas à ce jour d'une véritable banque de développement.
- f. L'introduction des nouvelles technologies de l'information au niveau national est à un niveau très bas et ne permet pas de bénéficier des opportunités offertes. À peine 1,3 personnes sur 100 utilisent internet en Guinée.

1.5.4 Les opportunités

Confiance renouvelée des investisseurs du secteur minier

La confiance renouvelée des investisseurs du secteur minier, du fait de la révision du Code minier et de la transparence dans la gestion des contrats miniers, constitue un atout majeur pour la Guinée dans le développement de l'industrie minière du pays à condition bien évidemment que des chaînes de valeurs soient promues. Il y a, cependant, une tendance actuelle à une remise en cause ou au moins à une réduction des investissements dans le secteur. Cette opportunité risque de se transformer en menace si rien n'est fait pour juguler la corruption, la fraude et les détournements de deniers publics. Cette opportunité sera aussi une menace si la Guinée n'améliore pas la qualité de ses ressources humaines afin de profiter pleinement des emplois rémunérateurs qui s'annoncent. Cette question de l'employabilité, surtout des populations riveraines des sites miniers, est une épée suspendue sur les investissements miniers et la paix sociale. Que l'on se souvienne des différentes révoltes des populations à Siguiri et à Zogota.

Effets socio-économiques de l'intégration régionale

L'intégration régionale à travers la Mano River Union, l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal, la CEDEAO, sont des opportunités pour la Guinée pour la mise en valeur de ses atouts, notamment les ressources minières, énergétiques et en eau, et les ressources humaines.

1.5.5 Les menaces

Malgré ses énormes potentialités de développement, la Guinée, en ne réussissant à mobiliser ni son épargne nationale, ni les investissements directs étrangers nécessaires au financement de son économie, risque de rester en situation permanente de croissance insuffisante et d'incapacité de générer les ressources nécessaires à la lutte contre la pauvreté.

De même, la dette extérieure de la Guinée était estimée à près de trois milliards de dollars US avant le réaménagement intervenu à la suite de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative pays pauvres très endettés. Son service représentait plus de 10% des recettes d'exportations (13,7% en moyenne depuis 1980). En l'absence d'une stratégie de gestion macroéconomique et d'endettement productif, la Guinée pourrait s'acheminer vers la faillite de l'État.

Par ailleurs, la Guinée a une population jeune (43% ont moins de 15 ans) qui fait face à un sous-emploi massif. Le chômage concerne autant les jeunes non qualifiés que ceux diplômés du système éducatif. Chaque année, des milliers de jeunes diplômés viennent grossir les rangs des demandeurs d'emplois, exerçant ainsi une pression supplémentaire sur un marché étroit. En l'absence de solutions durables au problème de chômage des jeunes, le pays risque d'être déstabilisé par une jeunesse marginalisée, les problèmes migratoires, la radicalisation et l'extrémisme.

À cette menace liée au chômage des jeunes, il faut ajouter une revendication communautariste de l'emploi dans les zones minières où les autochtones se sentent lésés dans l'embauche. Des revendications parfois violentes ont été enregistrées dans certaines zones du pays. Cette question devra trouver une solution durable si l'on veut assurer la stabilité du pays.

Enfin, plusieurs années de suite (de 2005 à 2012), la Guinée a été classée par Transparency International parmi les pays les plus corrompus du monde (164^{ème} en 2012). À la corruption s'est ajoutée aussi une forte impunité, facteur aggravant de celle-ci. Il apparaît d'ailleurs dans le DSRP (2011-2012) que les opérateurs économiques guinéens perdent chaque année environ GNF 500 Milliards versés comme pot de vin pour comprendre les règles qui régissent les services du Fisc et des douanes, qui changent de manière perpétuelle, sans compter le temps qu'ils perdent. Si la corruption n'est pas jugulée, la Guinée risque l'effondrement pur et simple de son économie.

1.5.6 Les germes de changements et les évolutions récentes

Un certain nombre de germes de changements sont de nature à infléchir les tendances identifiées au cours de cette analyse.

À la faveur des réformes économiques mises en œuvre depuis 1986 et des élections présidentielles réussies de 2010, le secteur privé et particulièrement celui des PME se sont vus confier un rôle moteur dans le développement national de la Guinée. Les différentes actions menées ou en cours ont permis la création de plus de 5000 PME entre 2011 et 2013, grâce à la mise en place d'un cadre juridico-administratif et institutionnel propice à l'investissement. Ainsi l'on assiste à l'émergence

d'une nouvelle classe d'entrepreneurs capables de se mettre au diapason des défis du développement national et de transcender les enjeux de la compétition et de la compétitivité à l'échelle nationale, régionale et, pourquoi pas, internationale.

De même, l'intégration régionale va certainement induire des changements dans la structure et l'évolution de l'économie guinéenne à travers la création d'unités industrielles et la fluidité des échanges commerciaux au sein de la Mano River Union, de l'OMVS et de la CEDEAO.

Finalement, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), source de croissance et de compétitivité de l'économie, vont certainement modifier les comportements socio-économiques et politiques.

1.6 Rétrospective environnement et cadre de vie

Au cours de ces dernières années, la situation environnementale de la Guinée a été caractérisée par l'exploitation irrationnelle des ressources et des écosystèmes, ressources dont les principales sont les ressources en terre, en eau, les ressources forestières, minérales, etc., et qui d'ailleurs constituent la base fondamentale du développement économique et social du pays.

La mauvaise gestion des ressources naturelles, associée à d'autres pratiques de dégradations de l'environnement comme la mauvaise gestion des déchets urbains et industriels, l'urbanisation non contrôlée favorisée par l'insuffisance d'outils de planification, de contrôle, de suivi-évaluation et les facteurs climatiques, entraînent la détérioration de l'environnement urbain et rural en Guinée.

Aussi, il ressort des perceptions exprimées par les populations que les Guinéens sont de plus en plus conscients de ces menaces et sont disposés à s'investir pour des actions de protection de l'Environnement.

1.6.1 Les tendances lourdes

Les changements climatiques sont en cours en Guinée et on constate déjà un certain nombre de conséquences dans au moins cinq domaines :

- a. Multiplication de certains événements météorologiques extrêmes (inondations, sécheresses, canicules surtout en Haute Guinée) ;

- b. bouleversement de nombreux écosystèmes, avec l'extinction possible de 10 à 15% des espèces animales et végétales et des conséquences importantes pour les établissements humains ;
- c. Chute des productions agricoles et pastorales avec comme conséquences des crises alimentaires plus fréquentes ;
- d. Des transmissions plus fréquentes de maladies animales susceptibles de présenter des éléments pathogènes potentiellement dangereux pour l'homme ;
- e. Des inondations de certaines zones côtières provoquant d'importantes migrations.

Tout doit être mis en œuvre pour limiter la déforestation qui provoque la désertification du pays.

1.6.2 Les forces

Une des forces du secteur est sans nul doute la stabilité institutionnelle du département ministériel chargé de l'Environnement. Cette stabilité donne une garantie à la continuité des actions de protection de l'environnement en Guinée. Cependant, cette stabilité n'a pas pu freiner la dégradation de l'environnement. La présence de plusieurs centres de recherches, de formations universitaires et de documentation, ainsi que la présence sur le terrain de nombreuses ONG environnementales constituent d'autres éléments de force du secteur. Il faut ajouter que la Guinée dispose d'une législation nationale (Politique Nationale de l'Environnement, Politique Nationale de l'Assainissement, Politique Nationale de l'Habitat, toutes validées) et celle-ci est inspirée de la législation internationale à laquelle la Guinée est partie prenante.

1.6.3 Les Faiblesses

De nombreuses faiblesses méritent d'être signalées, parmi lesquelles :

- a. Le faible niveau technique de maîtrise des bonnes pratiques culturelles de la part du monde rural ; situation favorisant : (i) la surexploitation et l'appauvrissement des sols, (ii) une consommation rapide de l'espace naturel et (iii) la surexploitation des ressources forestières ;
- b. La faiblesse des capacités (humaines et matérielles) en matière de gestion urbaine ;
- c. L'absence d'un système d'information environnemental coordonné par manque

de points focaux environnement dans les départements ministériels/programmes et projets ;

- d. La non prise en compte systématique de la dimension environnementale dans l'élaboration et/ou l'application des politiques, programmes et projets de développement par les départements ministériels (et ce malgré l'existence d'un PNE adopté par Décret et un Code de l'Environnement), autre que celui chargé de l'Environnement ;
- e. La faible application du principe pollueur-payeur, surtout en milieu urbain (cas des déchets solides) ;
- f. La faiblesse de la mobilisation et de l'utilisation des financements extérieurs disponibles y compris la forte concrétisation de toutes les opportunités de financements existantes dans le secteur de l'Environnement.

1.6.4 Les opportunités

Au nombre des opportunités à saisir il faut citer :

- a. La bonne gestion des ressources naturelles combinée à la protection de l'Environnement de plus en plus perçue par le Gouvernement comme une de ses priorités de développement ;
- b. La politique de décentralisation, qui est une source de perspective et de partage de responsabilité entre l'État, les collectivités locales et les populations ;
- c. L'existence de plusieurs sources de financement non encore fortement exploitées (financement des technologies) ;
- d. Le renforcement de l'image du pays à l'extérieur qui favorise la diversification des partenariats et des sources de financements.

1.6.5 Les menaces

L'accroissement rapide de la population et l'urbanisation anarchique, la production et la consommation insoutenables, constituent des menaces sérieuses pour l'environnement. Il en est de même de la réduction continue des ressources naturelles et l'insalubrité des villes.

1.6.6 Les germes du changement

Le développement progressif d'une conscience écologique mondiale (conférences de Stockholm, de Rio de Janeiro en 1992 et de Johannesburg en 2002) constitue un élément de changement favorable à la protection de l'environnement.

Au niveau national en particulier, les Guinéens qui reléguaient les problèmes environnementaux au dernier plan, se mobilisent de plus en plus (changement de comportement) en faveur de la protection de l'Environnement et ce, au plus haut niveau de l'État avec la signature et la ratification par la Guinée de plusieurs conventions et accords internationaux en matière d'environnement.

1.7 Rétrospective rayonnement de la Guinée à l'extérieur

Lors du référendum de septembre 1958, la Guinée est le seul pays de l'Afrique francophone à avoir rejeté la proposition du Général De Gaulle concernant l'intégration des colonies de l'Afrique Occidentale Française (AOF) au sein d'une Communauté française. Au discours nationaliste de Sékou Touré affirmant « préférer la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage », le Général De Gaulle avait répondu : « Eh bien ! Qu'il se débrouille tout seul à maintenir l'évolution moderne du pays dans l'avenir », ce qui entraîna une rupture immédiate des relations politiques et économiques avec la France.

C'est pourquoi, dès l'indépendance proclamée et l'adhésion du pays à l'ONU assurée, les autorités guinéennes ont cherché à construire une Union Africaine avec le Ghana de Kwamé Nkruma, apôtre du panafricanisme. La Guinée et le Ghana formèrent ainsi, le 1er mai 1959, l'Union « Guinée-Ghana », rejoints le 24 décembre 1960 par le Mali (Union Guinée- Ghana – Mali).

Depuis, le rôle diplomatique que la Guinée a joué au sein des Organisations internationales et régionales traduisait, dans la constance et la sincérité, sa volonté de se mettre au service de tous ceux qui luttent pour leur indépendance. Au niveau de l'Afrique, la position engagée de la Guinée fut reconnue comme porteuse d'espoir pour les peuples en lutte, parce que sa détermination ne laissait aucune place à la langue de bois dans les débats intéressants l'avenir du continent.

Tout le long de son évolution, la Guinée a été un acteur essentiel dans l'intégration sous régionale et régionale, en participant pleinement à la création et à l'animation de tous les groupements sous régionaux (CEDEAO, OMVS, OMVG, Mano River Union, etc.) et africains comme l'OUA et l'UA. Et

ce rôle a été reconnu et a constitué un élément de rayonnement du pays à l'extérieur.

Il faut noter également, qu'entre 1965 et 1978, la Guinée a brillé sur le plan international, grâce au dynamisme de son football (Hafia FC et le Syli National), de sa culture (Ballets Africains Djoliba, Orchestre Bembeya Jaz National, Sory Kandja Kouyaté l'icône de la chanson du Mandingue) et son appui à certains pays (Haïti, Seychelles, Guinée Bissau, Mozambique, Angola, Guinée Équatoriale, etc.), en termes de coopérants (Professeurs, Médecins, Ingénieurs et Policiers).

1.7.1 Les tendances lourdes

La Guinée, dès les premiers moments de son indépendance, a inscrit l'intégration régionale comme une composante de sa diplomatie et une finalité de son existence. Sa première constitution a inscrit la perte d'une ou de la totalité de sa souveraineté nationale au profit de l'unité africaine. Ceci reste une constance de sa diplomatie d'aujourd'hui.

Au fil des ans, les Guinéens sont restés des panafricanistes dans le discours et dans les actes : « plusieurs étrangers ont occupé des postes politiques élevés sans sentir ou ressentir un rejet des élites et/ou de la population ».

Sa diaspora est aussi nombreuse à l'étranger et est suffisamment intégrée dans leur pays d'accueil. La Guinée est autant un pays d'immigration que d'accueil. Ce brassage sous régional offre des perspectives larges et des possibilités nombreuses de coopération.

Cependant, la persistance depuis 1958, d'une dynamique relationnelle très faible entre le riche potentiel humain des Guinéens vivant à l'extérieur (Universitaires/chercheurs, opérateurs économiques, diplômés des grandes Universités, médecins, etc.) et les missions diplomatiques dans les différents pays, est une tendance à corriger le plus rapidement que possible.

De même, le chevauchement d'initiatives d'intégration régionale comme la CEDEAO, la Mano River Union, l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), etc. avec une faible gouvernance politique, n'est pas de nature à favoriser une intégration régionale réussie.

Les batailles de leadership entre les poids lourds économiques et politiques de la sous-région et le faible positionnement de la Guinée posent aussi le problème de la capacité du pays à assurer son rayonnement.

1.7.2 Les forces

Les atouts naturels de la Guinée et notamment sa position géographique et ses ressources naturelles très variées, constituent ses principales forces dans l'intégration régionale.

D'autres forces de la Guinée résident dans son passé historique et notamment son rayonnement diplomatique au sein de l'ONU, de l'OUA devenue Union Africaine, de la CEDEAO et surtout ses succès sportifs (Hafia Football Club, Kaloum Star, etc.) et culturels avec les Ballets Africains de Guinée.

Enfin, la participation des Forces de Défense et de Sécurité aux côtés des pays africains qui luttent pour leur indépendance dans les années 60 et 70, et aujourd'hui aux missions de maintien de la Paix des Nations Unies, de l'Union Africaine et de la CEDEAO, constituent des forces pour la Guinée.

1.7.3 Les Faiblesses

Une des grandes faiblesses dans le rayonnement de la Guinée à l'extérieur est l'absence d'une carrière diplomatique pérenne et surtout la non impulsion d'une diplomatie de développement. Les facteurs qui affectent négativement la diplomatie guinéenne restent :

- a. Le mauvais choix du personnel diplomatique voire souvent le parachutage du personnel et la mauvaise utilisation des compétences internes ;
- b. Le vieillissement du personnel ;
- c. Le manque de grandes Écoles ou Facultés de formation de haut niveau aux métiers diplomatiques ;
- d. L'état délabré des infrastructures diplomatiques ;
- e. L'insuffisance des allocations budgétaires et les retards de paiement ;
- f. Le faible niveau de développement des TIC et de l'énergie ;
- g. La non prise en compte de la présence dans le pays, de grands groupes miniers et d'autres opérateurs économiques ;
- h. La non promotion des valeurs culturelles et touristiques du pays ;

- i. La faible insertion des Guinéens dans les institutions internationales ;
- j. Le non-paiement ou le paiement en retard des cotisations du pays dans les institutions internationales affiliées ;
- k. Le déficit ou la sous-représentation de la Guinée dans les réunions internationales ;
- l. L'émiettement des attributions régaliennes du Ministère des Affaires Étrangères.

1.7.4 Les opportunités

Les richesses culturelles et touristiques de la Guinée constituent une grande opportunité à saisir pour faire rayonner le pays à l'extérieur. Les regroupements sous régionaux et régionaux et l'interconnexion résultant de la mondialisation avec ses avantages et ses inconvénients, constituent aussi des opportunités certaines à saisir. Il en est de même de la présence dans le pays de grands groupes miniers à travers lesquels il est possible de vendre l'image du pays à l'extérieur.

1.7.5 Les menaces

Les crises politiques, militaires et l'insécurité dans la sous-région constituent la première menace sur le rayonnement de la Guinée. L'embrassement du pays à cause de l'ethnocentrisme et les conflits ethniques et les blocages dans la mise en œuvre du processus démocratique sont également des menaces sur le rayonnement de la Guinée à l'extérieur.

1.7.6 Les germes du changement et les évolutions récentes

Les invitations fréquentes faites à la Guinée pour participer au plus haut niveau à presque tous les sommets des Chefs d'États de la sous-région, de l'UA et à d'autres rencontres au niveau mondial (Sommet du G8, Conférences des Nations Unies, etc.) sont une indication d'un changement positif de l'image du pays à l'extérieur.

Il en est de même du retour de la Guinée au sein de l'OMVS au poste de Secrétaire général et du choix de la Guinée comme leader pour la médiation en Guinée Bissau.

Chapitre 2 : Perceptions et aspirations des populations guinéennes

2.1 Perceptions des populations de la situation passée et actuelle de la Guinée

Dans le cadre des investigations visant à collecter des informations nécessaires à l'analyse de la situation de base en vue de l'élaboration de la vision prospective « Guinée 2035⁶ », l'Institut National de la Statistique en collaboration avec la Direction Nationale du Plan et de la Prospective, et la Cellule Technique Prospective, a mené deux Enquêtes Nationales sur les perceptions et aspirations des populations Guinéennes.

Les données ont été collectées à travers deux principales sources d'informations : une enquête quantitative auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, dénommée « Enquête Grand Public », et une enquête qualitative à travers des interviews individuelles et des discussions de groupes auprès de toutes les composantes de la population guinéenne : personnalités, leaders d'opinions, experts et acteurs non étatiques.

Pour l'Enquête Grand Public, un échantillon de 1380 ménages avait été sélectionné, représentatif du milieu de résidence et des huit régions administratives du pays. Au niveau des 1380 ménages sélectionnés, 4265 personnes ont été identifiées comme étant éligibles pour l'enquête individuelle, c'est-à-dire âgées de 18 ans et plus. Parmi elles, 3632 personnes ont été interviewées avec succès, soit un taux de réponse de 85,2%.

En ce qui concerne l'enquête qualitative, l'échantillon a été constitué par choix raisonné, de manière à inclure tous les segments de la population guinéenne. Ainsi :

- Pour l'échantillon des personnalités, leaders d'opinions et acteurs non étatiques, 30 personnes sur 55 prévues à Conakry et 88 personnes sur 105 prévues à l'intérieur du pays, ont été interviewées ;

6 Devenue Guinée 2040 après la réunion du Comité de Pilotage en novembre 2014 »

- Pour l'échantillon des experts, 61 experts sur 77 prévus ont été interviewés ;
- Pour les discussions de groupes enfin, 9 groupes homogènes d'Associations à Conakry (sur 9 prévus) et 64 groupes homogènes (sur 64 prévus) ont été interviewés.

Dans les deux enquêtes les Guinéens ont été interrogés sur leurs perceptions du passé et du présent de leur pays, sur leurs aspirations dans différents domaines et sur leur Vision pour la Guinée à l'horizon 2035.

Le résumé des principaux résultats de ces enquêtes est présenté dans les pages qui suivent.

2.1.1 Domaine démographique

Les populations guinéennes ont des opinions très partagées sur l'effectif de la population mais la majorité d'entre elles estiment que cet effectif n'est pas assez élevé. De même, les populations guinéennes estiment que les mariages précoces sont dus essentiellement à la crainte des grossesses précoces et dans une moindre mesure, à la décision des parents, à la pauvreté et à la précocité de la puberté. Il faut noter que pour les Guinéens, l'âge au mariage se situe en moyenne à 17 ans pour la femme (conforme à l'âge légal) et à 24 ans pour l'homme, avec de légères variations selon le milieu de résidence et la région administrative.

Il ressort des résultats que plus de la moitié de la population est favorable à la polygamie, les avis divergeant largement selon les zones géographiques et les caractéristiques sociodémographiques des personnes.

Les populations guinéennes dans leur majorité ne sont pas favorables à l'utilisation de méthodes contraceptives, à l'exception de quelques groupes sociaux (les adeptes du christianisme, les personnes instruites, les célibataires). Cette perception négative de la contraception se justifie principalement, d'après les populations, par leur non-conformité à la religion, leur danger pour la santé et leur non-conformité à la tradition et à la culture. Par ailleurs, près de 60% de la population n'envisagerait pas le recours à la contraception dans l'avenir.

Pour les membres d'associations, l'utilisation de méthodes contraceptives est une bonne chose, surtout compte tenu du contexte difficile dans lequel vivent actuellement la plupart des ménages guinéens.

Dans leur majorité, les populations pensent que, compte tenu de la situation économique actuelle, les couples devraient faire moins d'enfants qu'actuellement. Toutefois, la demande d'enfants, quoique largement variable d'une région à une autre, reste encore forte dans l'ensemble : 7 enfants en moyenne. Cette moyenne cache des disparités importantes entre les régions notamment, avec 5 enfants à Conakry et un maximum de 12 enfants à Kankan.

Les résultats montrent également que les citoyens ne semblent pas totalement indifférents au sexe de leurs enfants. En effet, la majorité d'entre eux préféreraient avoir des enfants de sexe masculin.

Pour les mouvements migratoires, les populations ont exprimé des opinions assez partagées : la moitié d'entre elles y est favorable et l'autre moitié y est défavorable. Aussi, pour les populations, le Gouvernement devrait réguler ces mouvements dont les motivations sont essentiellement d'ordre économique : pauvreté et manque de travail.

2.1.2 Domaine social

Dans ce domaine, les opinions des citoyens sont relatives aux secteurs de l'éducation, de la santé, de l'emploi jeunes et de l'accès à la propriété d'un logement.

Éducation

Les données collectées auprès de la population et celles collectées auprès des leaders d'opinions, personnalités et acteurs non étatiques, sont contradictoires. Les premiers (six Guinéens sur dix) estiment que par rapport au passé l'école guinéenne actuelle est meilleure. Ceux qui estiment que l'école a régressé évoquent principalement la faible qualification du personnel enseignant, le non-respect de l'éthique en matière d'éducation, les effectifs pléthoriques et l'insuffisance/dégradation des infrastructures. D'autre part, le coût élevé des fournitures, l'insuffisance d'enseignants qualifiés et l'insuffisance d'infrastructures sont, d'après les citoyens, les principales difficultés actuelles de l'école guinéenne.

Pour le second groupe, les preuves avancées concernent l'insuffisance d'infrastructures, le manque d'équipements, la corruption, la faiblesse des salaires, le faible investissement dans la formation technique et professionnelle et la

recherche, et le non- respect de la réglementation et des normes en matière de création d'écoles privées.

Santé

La moitié de la population pense que le système de santé s'est amélioré par rapport au passé⁷. Ceux qui pensent que le système de santé s'est plutôt détérioré justifient leur avis par le coût élevé des soins, l'insuffisance de personnel médical qualifié, l'éloignement des structures sanitaires et la rupture fréquente de stock de médicaments. Par ailleurs, les difficultés actuelles du système se justifieraient par le coût élevé des médicaments, la rupture fréquente de stock de médicaments, le manque d'équipements et l'insuffisance de personnel qualifié.

Pour les leaders d'opinion, les personnalités, les experts et les acteurs non étatiques, le système de santé a plutôt régressé et connaît actuellement des tares qui ont pour nom : faiblesse des ressources humaines en quantité et qualité, insuffisance d'infrastructures sanitaires publiques, faible niveau d'équipement, prolifération de cliniques privées qui ne répondent pas aux normes, vente illicite de produits pharmaceutiques, absence de pharmacies publiques dans certaines localités et recours des populations aux produits contrefaits.

Emploi et chômage des jeunes

Pour une grande majorité, plus de sept Guinéens sur dix, surtout ceux vivant en milieu urbain, l'accès à l'emploi est de nos jours plus difficile que par le passé, en raison, notamment, du faible développement du secteur privé, du non recrutement systématique à la Fonction publique, de la corruption et du népotisme.

Logement

La quasi-totalité des Guinéens (neuf Guinéens sur dix), et ceux vivant en milieu urbain et à Conakry en particulier, pensent que l'accès à la propriété d'un logement est difficile de nos jours. Cette situation est due principalement au coût élevé des matériaux de construction, au coût élevé des terrains et au manque de politique d'accès aux logements.

2.1.3 Domaine économique

Les Guinéens, citoyens ordinaires comme experts, sont assez partagés sur l'appréciation qu'ils font de la situation économique actuelle du pays. La moitié

des experts et la moitié des Guinéens estiment que la situation économique actuelle de la Guinée est bonne.

Dans le même temps, plus d'un habitant du milieu urbain sur deux estime que la situation économique actuelle de la Guinée est plutôt mauvaise, alors qu'en milieu rural ils sont plus de six personnes sur dix à penser que la situation économique actuelle est bonne. Ce ressenti urbain est surtout le cas de Conakry.

Les opinions des Guinéens sur l'évolution économique du pays restent partagées avec une majorité qui estime que celle-ci s'est améliorée. Conakry est la seule exception avec la moitié de la population qui pense que la situation économique du pays s'est dégradée par rapport au passé.

D'après les populations, la corruption et l'impunité, la faible industrialisation, l'insuffisance d'infrastructures, l'instabilité politique, la faiblesse des investissements et le gaspillage/mauvaise gestion des ressources sont les principaux problèmes qui entravent le développement économique de la Guinée.

Les Guinéens n'ont pas confiance aux institutions financières en général. De celles-ci, ils ont d'avantage confiance aux banques qu'aux institutions de microfinance et aux assurances.

La décision de créer la monnaie guinéenne en mars 1960 est saluée par une très grande majorité des Guinéens.

Les opinions des populations guinéennes sur le dynamisme du secteur privé sont très partagées. Si près de cinq Guinéens sur dix estiment que le secteur privé est dynamique, quatre autres sur dix estiment par contre que le secteur privé guinéen est peu dynamique ou pas du tout dynamique. Les problèmes du secteur privé guinéen sont à relier à la faiblesse des infrastructures, au climat des investissements peu favorable et à la faible protection de la production locale, entre autres.

2.1.4 Domaine de la pauvreté et de la sécurité alimentaire

En Guinée, la pauvreté est perçue essentiellement comme une incapacité de se nourrir, un manque de revenu ou un manque d'emploi. La grande majorité des Guinéens déclarent manger en quantité

⁷ Cette enquête a été réalisée avant l'éclatement la crise Ébola en Guinée

suffisante mais ceux qui mangent en quantité et en qualité ne représentent que 6% de la population totale. Plus d'un Guinéen sur trois ne mangerait ni en quantité, ni en qualité suffisante.

Dans l'ensemble, une proportion importante des citoyens (trois Guinéens sur cinq) qualifie de bonnes ou plus ou moins bonnes leurs conditions de vie actuelles. Cette situation d'ensemble cache néanmoins des disparités importantes entre régions administratives ; Conakry se distinguant des autres régions administratives avec plus de trois citoyens sur cinq qui estiment que leurs conditions de vie actuelles sont mauvaises.

Sur le plan de la façon dont la pauvreté a évolué par rapport au passé, les opinions des citoyens sont assez partagées mais la majorité d'entre eux estiment que la pauvreté a augmenté. Parmi les régions, c'est à Conakry (plus de quatre répondants sur cinq) et Nzérékoré (plus de trois répondants sur cinq) que le sentiment d'augmentation de la pauvreté est nettement plus perceptible chez les citoyens.

Pour les citoyens, l'augmentation de la pauvreté est due principalement à l'augmentation du chômage, à l'augmentation des prix des produits essentiels et à la mauvaise gouvernance.

2.1.5 Domaine de la gouvernance

Dans le domaine politique, la quasi-totalité des citoyens de toutes les régions et de tous les milieux, préfèrent un régime démocratique pour la Guinée.

La grande majorité des Guinéens pensent que la démocratie fonctionne bien ou assez bien. Les données collectées suggèrent que le milieu de résidence affecte très significativement la perception que les populations ont du fonctionnement de la démocratie dans le pays. C'est en milieu urbain et particulièrement à Conakry, que les critiques sur le fonctionnement de la démocratie se rencontrent davantage.

Les raisons de ces critiques proviennent des insatisfactions en rapport avec le non-respect des droits de l'homme et le manque de transparence du processus électoral. Sur ce dernier sujet, il apparaît que les critiques sont fortement corrélées avec le niveau d'instruction. Un peu plus de trois citoyens sur cinq, estiment que de l'accession de la Guinée à l'indépendance à nos jours, le processus électoral s'est amélioré.

D'après les populations, ce qui affecte aussi négativement la démocratie guinéenne, en plus du non-respect des droits de l'homme et du manque de transparence du processus électoral, c'est le caractère ethnique de la vie politique. Cet avis est aussi partagé par les personnalités et les leaders d'opinions rencontrés.

Dans le domaine de la décentralisation, la majorité de la population n'est pas satisfaite des résultats de la mise en œuvre de cette politique. Pour eux, la décentralisation souffre d'une insuffisance de ressources humaines, matérielles, d'infrastructures de souveraineté et de ressources financières.

Du point de vue de la gouvernance économique, l'écrasante majorité des citoyens considèrent la corruption comme un problème majeur. Cette corruption toucherait principalement la Sécurité, l'Éducation, la Santé et la Justice. La corruption des juges et auxiliaires de justice gangrène, selon les répondants, l'appareil judiciaire guinéen. Dans cette situation, ce n'est pas étonnant que l'indice de confiance des institutions révèle que la presse privée demeure, pour les citoyens guinéens, l'institution la plus crédible. Elle est suivie par les syndicats. Le service des Impôts, la Douane, le Conseil National de Transition (CNT), la Justice et les Partis Politiques sont partout très décriés par les Guinéens.

2.1.6 Domaine de la réconciliation nationale

Sur la question de la réconciliation nationale, les Guinéens ont des avis partagés. Plus de la moitié d'entre eux pensent que le pays n'a pas progressé vers l'unité nationale depuis son indépendance. Le caractère ethnique des partis politiques et les violences interethniques sont, d'après les populations, les principaux faits qui montrent qu'il n'y a pas eu de progrès vers l'unité nationale.

2.1.7 Domaine de la défense et de la sécurité

Dans l'ensemble, les citoyens ont des opinions partagées sur la situation sécuritaire actuelle de la Guinée. Même ceux qui pensent que la situation sécuritaire s'améliore estiment que celle-ci serait meilleure si les peines étaient mieux appliquées, les recrutements anarchiques dans les forces de défense et de sécurité arrêtés et la qualification des forces de défense et de sécurité améliorée.

2.1.8 Domaine de la culture

Plus de six Guinéens sur dix trouvent que la situation actuelle de la culture guinéenne est bonne.

Cette perception est partagée par les populations de tous les milieux de résidence et de toutes les régions sauf Conakry. En termes d'évolution de la situation, les opinions restent également partagées. Les populations des régions de Kindia, Mamou et Conakry semblent être celles qui ressentent le plus la détérioration de la situation de la culture guinéenne.

Les causes mentionnées de la détérioration de la culture guinéenne restent l'abandon des acquis du passé, la forte influence de la culture étrangère à travers les TIC, l'absence de politique culturelle.

2.1.9 Domaine des technologies de l'information et de la communication

Les populations guinéennes estiment que les technologies de l'information et de la communication de plus large couverture dans le pays sont : i) les radios étrangères ; ii) les radios rurales et communautaires ; iii) la Radiotélévision guinéenne ; iv) les réseaux téléphoniques mobiles.

Les réseaux de téléphonie mobile couvrent davantage le milieu urbain et surtout Conakry. D'énormes progrès ont été enregistrés ces dernières années dans l'accès aux technologies de l'information et de la communication (téléphonie mobile, radios rurales et communautaires, radios étrangères).

2.1.10 Domaine du genre

L'effectivité de la prise en compte du genre doit être nuancée selon les populations guinéennes. Ainsi, un Guinéen sur deux estime que le genre n'est pas suffisamment pris en compte, opinion partagée par les deux milieux de résidence et par près de quatre experts interrogés sur cinq. Les principales causes de la faiblesse de la prise en compte du genre énoncées par la population sont : le faible niveau d'instruction, les pesanteurs socioculturelles et la marginalisation/discrimination des femmes.

2.1.11 Domaine de l'environnement et du cadre de vie

Pour les populations guinéennes, la dégradation de l'environnement est due à plusieurs causes dont les principales sont : la coupe abusive du bois, les feux de brousse, l'agriculture sur brûlis, la production du charbon, l'exploitation des mines et carrières, la destruction de la mangrove en Guinée maritime et l'accroissement de la population.

Il ressort des perceptions exprimées que les Guinéens sont de plus en plus conscients de ces menaces.

2.1.12 Domaine du rayonnement de la Guinée à l'extérieur

La majorité des citoyens pensent que la Guinée a actuellement une bonne réputation à l'étranger. Cette perception varie selon le milieu de résidence. Pour les citoyens qui pensent que l'image du pays s'est détériorée, les principales raisons indiquées sont : l'instabilité politique, le non-respect des engagements internationaux et la corruption dans la délivrance de documents officiels.

Il ressort des focus groupes menés auprès des membres d'associations que la Guinée a beaucoup perdu de son prestige d'antan. Une autre image associée à la Guinée est celle d'un pays de contrastes, disposant d'énormes potentialités minières et énergétiques, mais un pays extrêmement pauvre.

2.2 Visions et stratégies des populations à l'horizon 2035

2.2.1 Domaine social

Les Guinéens aspirent à une société bien éduquée et en bonne santé ; une société où les citoyens vivent ensemble dans un climat apaisé reposant sur la solidarité, la fraternité et l'égalité de tous ; une société favorisant l'intégration et la participation de toutes les couches de la société sans aucune distinction de religion, de sexe et de race.

Cette société ambitionnée sera une société où :

- Les ressources humaines sont bien éduquées et en bonne santé ;
- L'éducation et la santé sont accessibles à tous ;
- La discrimination sous toutes ses formes est bannie ;
- Les couches vulnérables sont protégées et assistées ;
- Les jeunes et les femmes ne sont pas marginalisés au niveau de l'emploi et des organes de prise de décision.

Dans le domaine de l'éducation et pour les prochaines années, les Guinéens aspirent en particulier à une école dont la formation débouche sur un emploi, à une éducation obligatoire pour tous les enfants, à une école de même niveau que celles de la sous-région, à un enseignement débouchant sur une qualification professionnelle et à une école qui forme les enfants à la citoyenneté.

Dans le domaine de la santé, les Guinéens aspirent aussi à un système de santé accessible à tous et disposant de médicaments de qualité, d'un personnel qualifié, d'équipements de pointe et d'infrastructures adéquates.

Pour les leaders d'opinion, les personnalités, les experts et les acteurs non étatiques, la jeunesse devrait être une priorité du Gouvernement.

Pour faciliter l'accès à la propriété d'un logement dans l'avenir, les populations proposent la promotion de la concurrence sur le marché des matériaux de construction, la mise en place d'une politique d'accès aux logements sociaux, l'encouragement de la promotion immobilière et la réalisation des lotissements.

2.2.3 Domaine économique

Les Guinéens restent très optimistes sur l'avenir économique de leur pays. Ils aspirent à une économie émergente et prospère reposant sur :

- Une croissance économique forte et durable ;
- Une autosuffisance alimentaire ;
- Une valorisation des potentialités minières et leur transformation ;
- Un secteur privé dynamique, pourvoyeur d'emploi au profit des jeunes ;
- Un accroissement des revenus des citoyens et la réduction de la pauvreté et des inégalités ;
- Une économie intégrée au commerce mondial, à une zone monétaire spécifique et moins dépendante des institutions financières internationales ;
- Une administration économique efficace et dépouillée de toute corruption ;
- Des infrastructures d'appui au développement de qualité disponibles et le désenclavement de toutes les régions du pays ;
- Une réduction significative du déficit en eau et électricité.

Les avis sont partagés sur les possibilités de rattachement à une zone monétaire spécifique, certains préférant la zone CEDEAO, d'autres la zone ZMAO et d'autres encore la zone UEMOA.

2.2.4 Domaine de la pauvreté

Comme stratégies de lutte contre la pauvreté au cours des prochaines années, les populations proposent, entre autres, la promotion de l'autosuffisance alimentaire, la promotion de l'emploi et le

développement des activités génératrices de revenus.

Outre ces stratégies, les leaders d'opinion, les personnalités, les experts et les acteurs non étatiques proposent aussi la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption.

2.2.5 Domaine de la gouvernance

Dans le domaine de la gouvernance politique, les Guinéens aspirent à un État démocratique, stable, respectueux des Droits et des Libertés Fondamentales des citoyens, doté d'Institutions fortes et d'une administration de développement. Cette Guinée devrait être une Nation unie et prospère où la culture des valeurs démocratiques au niveau des partis politiques et des citoyens est une réalité.

Une Guinée solidaire dans sa diversité, gouvernée par un État de droit avec une justice indépendante et proche des populations. Cette Guinée nouvelle sera dotée d'une administration efficace au service du développement avec une armée républicaine au service de la défense de la Patrie. Cette administration de développement sera efficace, orientée vers les résultats et dépouillée de toute forme de corruption, de népotisme et de clientélisme.

Dans cette Guinée, les compétitions électorales seront libres, transparentes, non violentes et inclusives entre des partis politiques ni régionalistes, ni ethniques, et qui ont des projets de société qui peuvent compter sur des militants ayant un sens élevé de civisme. Cette Guinée sera dotée d'institutions fortes.

Dans le domaine de la gouvernance locale, les populations souhaitent un pays avec une décentralisation qui fonctionne correctement. Pour y parvenir, elles pensent qu'il est nécessaire de renforcer les capacités des acteurs des collectivités, le transfert effectif des compétences et des moyens aux collectivités et la mise en place d'un système de contrôle/sanction des fonctionnaires locaux.

Dans le domaine de la justice, les Guinéens expriment le souhait de voir la lutte contre la corruption et le respect de la loi devenir une réalité. Ils estiment aussi que pour consolider l'unité nationale, la Guinée devrait résolument lutter contre l'ethnocentrisme, sensibiliser et éduquer la population et assurer la justice sociale.

2.2.6 Sur le plan de la culture

Les Guinéens aspirent à une société fondée sur la valorisation du patrimoine culturel dans toute sa diversité, apportant ainsi sa contribution à la culture universelle. Ils aspirent aussi à un espace culturel caractérisé par :

- Un respect des valeurs traditionnelles axées sur la solidarité, l'entraide, le respect mutuel source d'entente, d'intégrité et de vérité ;
- Une éducation adaptée aux besoins et aux réalités ;
- Des festivals de la culture réinstaurés et les championnats nationaux sportifs redynamisés et mieux organisés ;
- Un patrimoine culturel réhabilité et mieux structuré ;
- Des sites archéologiques inventoriés et mieux conservés ;
- Des sites touristiques inventoriés et mis en valeur ;
- Un État jouant le rôle de mécène de la culture et apportant un soutien à l'épanouissement et au rayonnement de la culture guinéenne à travers le monde.

2.2.7 Domaine des technologies de l'information et de la communication

Les Guinéens aspirent à un pays de veille technologique, intégrant tous les aspects de la révolution technologique dans tous les domaines ; un pays où :

- La recherche appliquée à tous les domaines sera identifiée ;
- La fibre optique sera étendue à l'ensemble du territoire national ;
- La révolution technologique à travers le développement des TIC sera mise à profit dans tous les domaines.

2.2.8 Domaine de l'environnement et du cadre de vie

Les Guinéens aspirent à la préservation du milieu naturel, à une réduction significative de la pollution et des aléas climatiques. L'environnement souhaité est donc celui où :

- Les ressources naturelles (faune, flore, espace marin) sont préservées ;
- Les pratiques ancestrales (cultures sur brûlis, feux de brousse, production du charbon de bois, etc.) sont bannies ;

- Les sources d'énergie domestiques saines sont développées ;
- Les anciennes bonnes pratiques (Loi Fria, forêts communautaires), visant à restaurer l'environnement sont réinstaurées ;
- L'assainissement urbain sera renforcé ;
- Les populations sont sensibilisées et éduquées sur les questions environnementales.

2.2.9 Domaine du rayonnement de la Guinée à l'extérieur

Les Guinéens (d'après les experts interrogés) souhaitent que leur pays soit respecté sur la scène internationale ; pour cela, ils proposent que la Guinée :

- Respecte les principes démocratiques ;
- Respecte ses engagements internationaux ;
- Améliore le cadre de travail de ses représentations diplomatiques ;
- Protège ses ressortissants à l'étranger et les ressortissants des autres pays en Guinée ;
- Évite de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays ;
- Soit représentée dans plusieurs institutions/organisations sous régionales, régionales et internationales.

Chapitre 3 : Analyse structurelle et des jeux d'acteurs

3.1 Analyse structurelle

L'analyse structurelle considère la Guinée comme un « système » où s'affrontent des variables qui s'influencent mutuellement. De ces relations d'influence et de dépendance, il ressort une base de lecture du système Guinée en dynamique et des interprétations prospectives.

3.1.1 Présentation et analyse du système guinéen

Le choix des variables caractéristiques du système guinéen a fait l'objet d'un processus participatif, rigoureux et minutieux conduit par le Groupe d'Étude Prospective (GEP). 140 variables furent d'abord identifiées, puis regroupées aux 68 suivantes :

Suite à l'identification des variables, il a été procédé à la détermination des influences directes entre les variables à travers une matrice d'analyse structurelle. Sur la base des influences directes, il a été procédé

Tableau 1 : Liste des variables du système « Guinée »

01PD	Perspectives démographiques	35SE	Qualité du système éducatif
02PF	Planification familiale	36SF	Scolarisation des jeunes filles
03UR	Urbanisation	37IE	Identités ethniques
04MI	Mouvements migratoires	38RH	Ressources humaines et Emploi
05VS	Propagation du VIH/SIDA	39RF	Rôle de la femme
06MM	Mortalité maternelle	40JS	Jeunesse, sport et culture
07ME	Mortalité infanto-juvénile	41RE	Religion
08EP	Endémo-épidémie (tuberculose, paludisme, Ébola...)	42FS	Famille et solidarité
09DD	Dividende démographique	43ES	Équité sociale
10SS	Système de santé	44CO	Corruption
11PM	Politique monétaire et crédit	45PS	Populations vulnérables et protection sociale
12EE	Énergie et eau	46AN	Analphabétisme
13PV	Pauvreté	47CD	Culture et gouvernance démocratiques
14RI	Ressources intérieures et Dette	48JU	Justice
15CE	Croissance économique	49DH	Droits humains
16AG	Agriculture, Élevage et Pêche	50DE	Décentralisation et disparités régionales
17SS	Stabilité politique et sécuritaire sous régionale	51SC	Société Civile
18SP	Stabilité politique intérieure	52AR	Armée
19RN	Ressources naturelles	53MC	Médias et Communication
20TE	Termes de l'échange	54UN	Unité nationale
21MN	Mines	55SP	Sécurité des personnes et des biens
22ID	Industries	56EA	Qualité et efficacité de l'Administration
23TA	Tourisme et Artisanat	57PA	Pratiques agricoles
24SA	Sécurité alimentaire	58PO	Pollution
25GE	Gouvernance économique	59DF	Déforestation
26RD	Recherche et développement	60AD	Assainissement et Déchets
27TR	Transports	61CC	Changements climatiques
28SP	Secteur privé	62FL	Logements et Politique Foncière
29MT	Mutations technologiques	63EI	Engagements internationaux
30FI	Fiscalité	64DP	Diplomatie
31SI	Secteur informel	65IR	Intégration régionale
32BP	Balance des paiements	66MO	Mondialisation
33ET	Rôle de l'État	67CF	Relations avec la Communauté Financière Internationale
34IV	Investissement	68GD	Guinéens de l'Extérieur

à un traitement à partir d'un logiciel approprié (MICMAC⁸) pour déceler les relations d'influences directes et indirectes entre les variables. Ce qui a permis une interprétation des relations matricielles sur la base de leurs projections sur un graphique (Plan des influences directes/dépendances indirectes). Ensuite, l'exercice a conduit à l'identification des messages clés et des questions clés qui font l'objet d'analyse prospective.

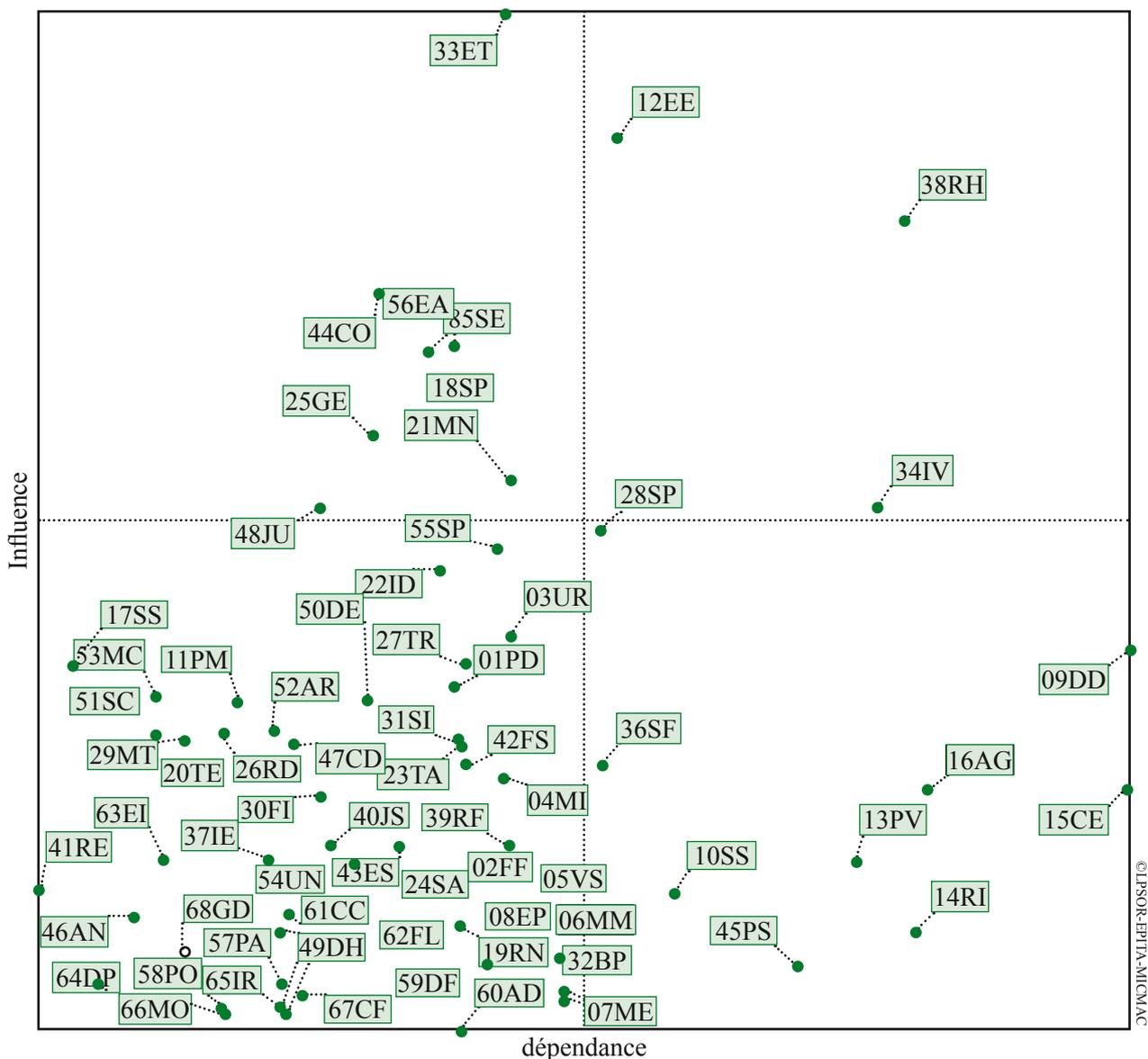
Le tableau matriciel et les grilles d'interprétation du jeu des variables entre elles sont reproduits en Annexe.

Le plan d'influence-dépendance indirecte résultant donne les variables clés suivantes :

- **Variables motrices ou entrées :** Rôle de l'État, Corruption, Stabilité Politique Intérieure, Administration Publique, Système Éducatif, Gouvernance Économique, Justice, Mines. Ces variables sont très influentes et peu dépendantes.

8 Matrice d'Impacts Croisés Multiplication Appliqués à un Classement

Graphique 1 : Plan des influences/dépendances indirectes



- **Variables relais :** Énergie et Eau, Ressources Humaines et Emploi, Investissements. Ces variables sont à la fois très influentes et très dépendantes.
- **Variables dépendantes ou résultats :** Dividende démographique, Secteur Privé, Agriculture, Élevage et Pêche, Croissance Économique, Pauvreté, Ressources Intérieures et Dette, Populations Vulnérables et Protection Sociale, Scolarisation de la Jeune Fille, Système de Santé. Ces variables sont peu influentes et très dépendantes.
- **Variables exclues :** Toutes les autres variables. Elles sont peu influentes et peu dépendantes.

3.1.2 Les messages clés

Les messages clés donnent une grille nouvelle de lecture du système guinéen, de sa situation objective et de ses potentialités.

- Les points saillants des messages clés permettent de voir que le système Guinée est prédéterminé essentiellement par les variables liées à la gouvernance telles que le Rôle de l'État, la Corruption, la Stabilité Politique Intérieure, l'Administration publique, la Gouvernance économique et la Justice. Ces variables font partie de celles qui conditionnent la dynamique d'ensemble de la Guinée. Ce sont elles qui feront évoluer le système. En tant que tel, ces variables méritent une attention

particulière dans la construction des scénarios et la réflexion stratégique.

- Malgré cette domination des variables liées à la gouvernance, le système repose également sur une dynamique engendrée par le système éducatif et le potentiel de l'industrie minière. Le système Guinée pourrait regorger d'assez d'énergies dans ces deux domaines pour se greffer à l'exigence de la bonne gouvernance.
- Par ailleurs, les variables Énergie et Eau, Ressources Humaines et Emploi ainsi que les Investissements, de par leur instabilité, sont des éléments à surveiller pour contrôler les répercussions de toute action sur elles. De par leurs répercussions, ces variables pourraient modifier profondément la dynamique globale du système. Les infrastructures y compris celles énergétiques et hydrauliques associés à la question de l'emploi constituent alors pour le système guinéen, un levier à exploiter.
- En outre, le système guinéen devrait désormais s'attacher à s'orienter vers une percée, dans son ensemble, vers des progrès économiques couplés à des impératifs sociaux. À cet effet, les variables Dividende démographique, Croissance économique, Système de santé, Scolarisation de la Jeune Fille, Populations vulnérables et Protection Sociale méritent une attention particulière.

En résumé, la percée du système guinéen devrait prendre racine sur trois éléments fondamentaux qui forment les trois messages saillants issus de l'analyse structurelle et que sont :

- Les exigences de la bonne gouvernance ;
- Le socle de l'organisation de la transmission du savoir, du savoir-faire et du savoir être ; et
- Le défi de l'exploitation minière.

À ces trois messages il faut ajouter la croissance inclusive et durable, facteur essentiel de paix sociale.

L'analyse structurelle révèle que ces éléments fondamentaux constituent l'autonomie du « système Guinée ». Cela veut dire qu'une non maîtrise ou une mauvaise gestion ou traitement de ces éléments directeurs (qui forment l'énergie du système guinéen) peut entraîner un effondrement du

système. Afin de pérenniser le système, il faudrait alors se tourner vers ces éléments.

3.2 Analyse des jeux d'acteurs

L'analyse des jeux des acteurs permet d'identifier les acteurs qui commandent les variables clés motrices du « système Guinée ». Elle clarifie les jeux d'alliances et les conflits potentiels entre les acteurs et permet de s'interroger sur les possibilités d'évolution des relations entre ces différents acteurs. Cette analyse permet de : (i) identifier et construire la matrice des acteurs ; (ii) déterminer les enjeux stratégiques et objectifs associés ; (iii) évaluer les rapports de force entre acteurs et intégrer ces rapports de force dans l'analyse des convergences et des divergences ; (iv) recommander des stratégies cohérentes pour formuler les hypothèses sur les tendances, les événements qui vont caractériser les rapports de force entre les acteurs.

3.2.1 Configuration du système guinée

Le choix des acteurs du système guinéen a fait l'objet d'un processus participatif et inclusif de toutes les parties prenantes : la liste initiale de 19 acteurs identifiés a été portée à 20 de façon consensuelle.

De la même manière, en se basant sur les résultats des études de base, notamment l'analyse structurelle, les études rétrospectives thématiques et sectorielles, les différents enjeux ont été répertoriés. À la lumière des stratégies des acteurs retenus, une liste de trente (30) objectifs a été arrêtée en lien avec les enjeux.

Suite à l'identification des acteurs et les objectifs associés, il a été procédé à la construction de deux (02) matrices. Il s'agit de la matrice acteurs x acteurs (MAA) et la matrice des positions valuées acteurs objectifs (2MAO). Le traitement matriciel des acteurs et des objectifs a obéi aux règles de traitement des résultats par le logiciel MACTOR. Ce qui a permis une interprétation des rapports de force entre acteurs, des jeux d'alliances et/ou de conflits sur la base des plans et des graphiques. Ensuite, l'exercice a conduit à l'identification de recommandations pertinentes pour l'avenir.

Les tableaux matriciels et les grilles d'interprétation de l'analyse des jeux des acteurs sont reproduits en annexe. Par ailleurs, un rapport détaillé présente l'exhaustivité de l'analyse des jeux des acteurs.

Tableau 2 : Liste des acteurs du système guinée

Acteurs	Codes
Assemblée Nationale	01ANA
Classe politique (parti politique majoritaire, partis alliés, partis d'opposition)	02CPO
Collectivités locales	03CLO
Élèves, apprenants	04AJE
Employés/salariés du secteur minier	05ESM
Fonctionnaires de l'administration publique y compris impôts, douanes, trésor	06FAD
Forces de défense et de sécurité (FDS)	07FDS
Gouvernement	08GOV
Instances internationales de justice (CEDEAO, CPI, Cours spéciales)	09IIJ
Organisations religieuses	10ORE
Ménages	11MEN
Opérateurs du Secteur privé minier, éducatif (moderne, informel, étranger dont multinationales)	12OSP
Ordres Professionnels (Avocats, Huissiers, notaires)	13OPR
Organisations de Défense des Droits de l'Homme	14ODH
Organisations de la Société Civile y compris ONG et Associations en appui à l'école	15OSC
Partenaires au développement dont organisations internationales	16PTF
Personnel d'encadrement et Enseignants du secteur privé et public	17PEE
Personnel de Justice/Administration pénitentiaire.	18PJU
Pouvoir Judiciaire (Magistrats/Cour Suprême/Haute Cour Justice/Officiers, police judiciaire)	19PVJ
Guinéens de l'étranger	20GEX

Tableau 3 : Liste des enjeux et objectifs associés du système guinée

Enjeux	Objectifs associés	Codes
Croissance démographique non maîtrisée	Promouvoir une fécondité responsable	Fécondité
Faible disponibilité et d'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	Assurer l'accès aux NTIC à la majorité des Guinéens	NTIC
Absence de sécurité alimentaire dans le pays	Assurer l'autosuffisance alimentaire de la Guinée	Alimentaire
Inexistence d'industries de transformation des matières premières	Promouvoir le secteur industriel local	IndustLocal
Faiblesse de l'offre touristique du pays	Assurer que la Guinée devienne une destination touristique majeure en Afrique de l'Ouest	Tourisme
Faiblesse de la croissance économique et rééquilibrage insuffisant de la structure de l'économie	Assurer une croissance économique inclusive	Croissance
Déséquilibre dans le développement régional	Assurer un développement équilibré de toutes les régions du pays	DevEquilibré
Insuffisance d'infrastructures de soutien à l'économie	Doter le pays d'infrastructures de soutien à la croissance y compris des infrastructures énergétiques et de transport	Infrastructures
Faible intégration du secteur minier à l'économie	S'assurer que le secteur minier joue un rôle moteur pour l'économie	Mines moteur
Faibles performances du secteur éducatif	Améliorer la performance du système éducatif	SystEducatif
Mauvaise qualité des services sociaux de base	Améliorer la qualité des services sociaux de base	ServBase
Faible accès à l'éducation de base	Assurer l'éducation de base pour tous (Accès - Qualité - Gestion)	EducBase
Insuffisance de la formation continue	Assurer que le système de formation continue fonctionne et réponde aux besoins de qualification des ressources humaines nationales	FormContinue

Enjeux	Objectifs associés	Codes
Forte prévalence du paludisme, de la tuberculose et autres épidémies	Assurer que les pandémies sont sous contrôle	Epidémies
Manque de sécurité des investissements privés	Créer un environnement favorable à l'investissement privé	SécurInvest
Cohésion sociale et unité nationale non réalisés	Assurer la quiétude et la cohésion sociale et l'unité nationale	Quiétude
Insécurité permanente des personnes et de leurs biens	Assurer l'intégrité du territoire, la sécurité des personnes et de leurs biens	Sécurité
Corruption et impunité à tous les niveaux	Lutter contre la corruption et l'impunité	Corruption
Faible représentation des femmes dans les prises de décisions	Assurer que les femmes sont mieux impliquées dans les prises de décisions	Genre
Absence d'un système d'information intégré	Assurer une disponibilité permanente des statistiques nécessaires à l'orientation et au suivi du développement du pays	Statistiques
Faiblesse des capacités de l'État et des Institutions	Assurer l'efficacité et l'efficience de l'État et de ses institutions	EfficacEtat
Manque de civisme dans le pays	Promouvoir des valeurs citoyennes	Civisme
Faiblesse de l'État de droit	Promouvoir l'état de droit et protéger les libertés individuelles	DroitsLibertés
Manque d'indépendance de la Justice	Rendre la justice indépendante et accessible	JustiIndép
Développement anarchique de l'habitat	Promouvoir l'aménagement du territoire en vue du développement d'un habitat structuré et respectueux des normes urbanistiques et environnementales	Habitat
Fortes pollutions urbaines imputables à la mauvaise gestion des déchets solides, des eaux usées, des fumées et autres substances inorganiques	Assurer que les pollutions urbaines (déchets solides, eaux usées, excréta, fumées, substances inorganiques) sont maîtrisées et traitées	Pollutions
Utilisation de technologies destructrices de l'environnement par les sociétés minières et les particuliers	Assurer que les sociétés minières et les particuliers utilisent des technologies et des pratiques d'exploitations qui préservent l'environnement	TechnoMines
Faible respect des engagements internationaux du pays	Assurer que la Guinée respecte ses engagements internationaux	Conventions
Présence insuffisante de cadres guinéens dans les institutions sous régionales, régionales et internationales	Œuvrer dans le sens de l'accroissement du nombre de cadres guinéens dans les institutions sous régionales, régionales et internationales	InternGuinéen
Intégration régionale insuffisante	Promouvoir l'intégration et la coopération internationale	Intégration

3.2.2 Positionnement des acteurs du système guinée

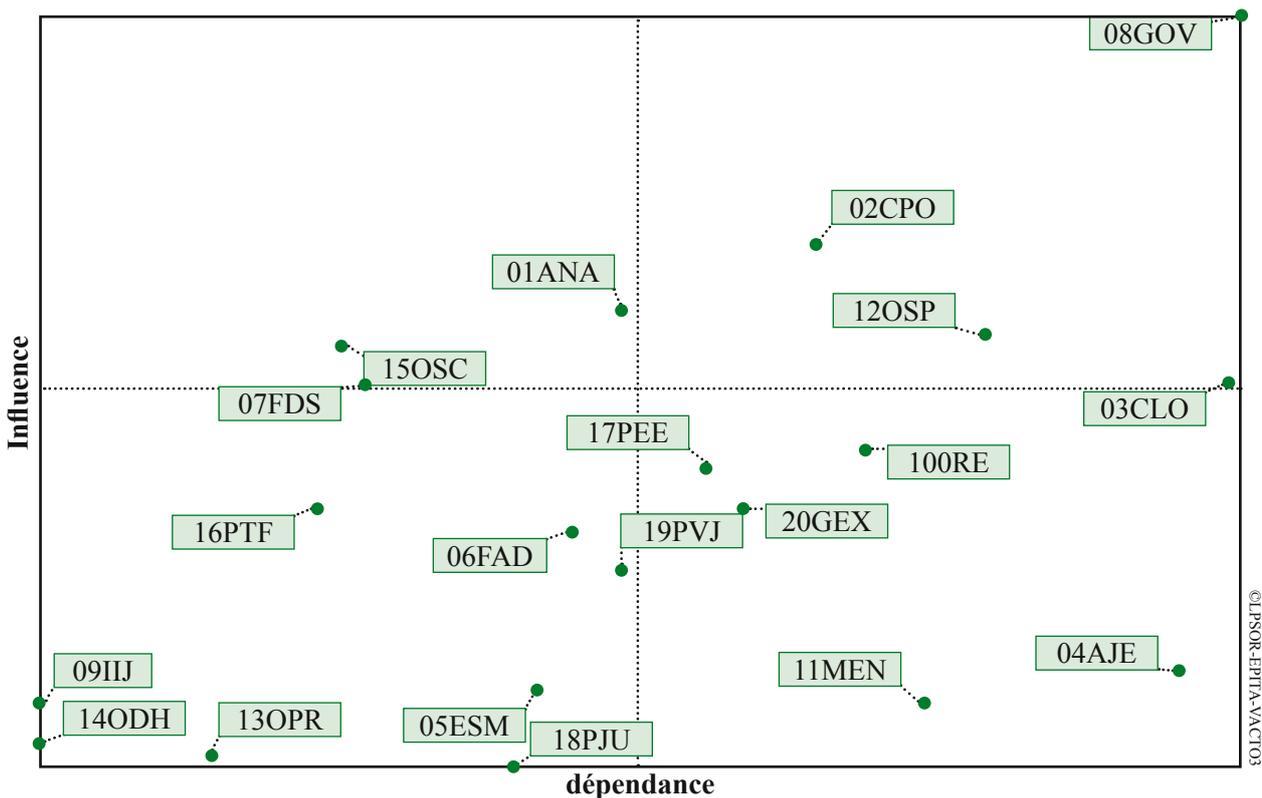
Sur la base du graphique ci-après (graphique 2), le plan des influences et dépendances entre acteurs donne la typologie suivante :

- **Acteurs dominants** : Organisations de la Société Civile, Forces de Défense et de Sécurité et ; Assemblée Nationale. Ces acteurs disposent d'une influence forte sur les autres sans être eux-mêmes fortement influencés.
- **Acteurs dominés** : Personnel d'encadrement et Enseignants du secteur privé et public, Associations de jeunes, Organisations religieuses, Ménages et Guinéens de l'extérieur. Ces acteurs sont fortement

influencés par les autres et disposent de peu de pouvoir.

- **Acteurs relais** : Gouvernement, Classe Politique, Opérateurs du Secteur privé minier et éducatif (moderne, informel, informel y compris multinationales), Communautés locales. Ces acteurs sont à la fois fortement influents et fortement dépendants. Ils disposent alors de moyens d'actions pour mener à bien leurs projets mais sont également sous l'influence des actions que déploient sur eux les autres.
- **Acteurs autonomes** : Fonctionnaires de l'administration, Pouvoir Judiciaire, Employés salariés du minier, Partenaires au développement dont organisations internationales, Personnel de Justice, Ordres

Graphique 2 : Plan des influences-dépendance directes et indirectes entre acteurs



Professionnels, Instances internationales de justice, Organisations de défense des Droits de l’Homme. Ces acteurs sont à la fois faiblement influents et faiblement dépendants.

3.2.3 Rapport de force entre acteurs

Au-delà de la typologie effectuée avec le plan des influences-dépendances directes et indirectes des acteurs, il existe d’autres indicateurs de rapports de force. Il s’agit de la Balance nette des influences directes et indirectes entre les acteurs et le coefficient du rapport de force.

À la lecture du tableau de la balance nette des influences directes et indirectes entre acteurs, il apparaît que les Organisations de la Société civile, les Forces de Défense et de Sécurité, le Gouvernement, la Classe politique et l’Assemblée Nationale restent les acteurs qui ont un rapport de force plus important vis-à-vis de tous les autres acteurs. Leurs capacités d’action directes et indirectes sont significativement supérieures aux pressions qu’elles subissent.

Par contre, les ménages, les ordres professionnels, le personnel de justice, les associations de jeunes, les employés/salariés du minier sont des acteurs qui vivent dans un rapport de force défavorable vis-à-vis de tous les acteurs.

3.2.4 Position des acteurs sur les objectifs

On peut noter que le système « Guinée » présente beaucoup d’objectifs consensuels et peu d’objectifs conflictuels. L’analyse de l’implication et de la mobilisation des acteurs sur les objectifs synthétisés dans le plan des correspondances ci-après permet de faire apparaître les faits suivants :

- Les six (6) acteurs les plus impliqués sur les objectifs sont : le Gouvernement, les Collectivités locales, les fonctionnaires de l’Administration, les Partenaires au développement, les associations de jeunes, les opérateurs du secteur privé ;
- Les objectifs qui impliquent le plus d’acteurs (plus de consensus) par ordre d’importance sont ceux qui concernent la sécurité, les droits et libertés, une justice indépendante, l’efficacité de l’État et la quiétude sociale, l’éducation de base, les services de base et les épidémies, l’efficacité du système éducatif, les infrastructures, la croissance économique ainsi que la sécurité alimentaire ;
- La réalisation de l’objectif “promouvoir une fécondité responsable” met en conflit deux groupes d’acteurs. D’un côté les ménages et les collectivités locales et de l’autre le Gouvernement et les Partenaires

au développement. La forte proportion de la population pratiquant l'islam en Guinée (85%) pourrait bien être à l'origine de ce constat ;

- Le caractère conflictuel de l'objectif "lutter contre la corruption et l'impunité" pourrait bien témoigner de l'ampleur de la corruption et de l'impunité ainsi que le refus d'une partie de la société de se défaire de ce fléau ;
- La réalisation de l'objectif "promouvoir l'aménagement du territoire en vue du développement d'un habitat structuré et respectueux des normes urbanistiques et environnementales" met en cause les processus opératoires de certains acteurs notamment les ménages qui sont impliqués dans la plupart des questions liées à la dégradation de l'environnement ;
- Les six (6) acteurs les plus mobilisés sur les objectifs sont : le Gouvernement, les Organisations de la Société civile, les Partenaires au développement, la classe politique, l'Assemblée nationale et les opérateurs du secteur privé.

3.2.5 Ambivalence des acteurs du système guinée

Un acteur peut être à la fois en convergence avec un autre acteur sur certains objectifs et en divergence avec ce même acteur sur d'autres objectifs. Si cet acteur a la même position ambiguë avec l'ensemble des acteurs, il est alors ambivalent. Il est préférable de ne pas chercher à s'allier avec un tel acteur.

L'analyse de l'histogramme de l'ambivalence des acteurs révèle les constats ci-après :

- L'ambivalence⁹ des acteurs du système reste globalement moyenne, puisqu'elle varie de 0 à 0,60 ;
- Les organisations religieuses ont la position la plus ambivalente. Dans ce cas, elles sont perçues comme des acteurs moins « fiables » et les alliances avec elles pourraient être problématiques ;
- Les Guinéens de l'extérieur et les associations de jeunes ne sont pas du tout ambivalents et constituent des acteurs plus stables dans leurs alliances potentielles.

3.2.6 Orientations et recommandation pour le futur

Au regard de la configuration du système, les grandes batailles du futur pour le système « Guinée » concernent, entre autres :

- La maîtrise de la croissance démographique en vue d'amorcer le défi du dividende démographique en Guinée ;
- La bonne gouvernance notamment la lutte contre la corruption et l'impunité dans tous les secteurs ;
- La promotion de l'aménagement du territoire et le développement d'un habitat structuré respectueux des normes urbanistiques et environnementales ;
- L'instauration d'une culture de civisme dans les attitudes et comportements de la population ;
- La promotion de l'assainissement de base en milieu urbain pour une gestion efficace des déchets solides, eaux usées, excréta, fumées, substances inorganiques ;
- La promotion de l'intégration régionale ;
- La prise en compte de l'intégrisme religieux.

⁹ De façon théorique, l'indicateur de l'ambivalence varie de 1 (acteur très ambivalent) à 0 (acteur non ambivalent).

Partie 2 : Construction de la Vision et des options stratégiques

Chapitre 1 : Construction et évaluation des scénarios

La construction des scénarios, quatrième phase de la réalisation de l'étude nationale prospective « Guinée-Vision 2040 », fait suite aux trois premières phases et consiste en un jeu d'hypothèses sur les questions clés correspondant à des incertitudes, c'est-à-dire des variables dont on ne peut pas prévoir l'évolution future. Construire des scénarios, c'est balayer le champ des avenir possibles pour identifier les images possibles de l'environnement de la société guinéenne des 20 – 35 années à venir.

La construction des scénarios n'a pas pour objectif de proposer un avenir pour la Guinée mais d'explorer les futurs possibles de l'environnement du pays.

Certaines images pourront être souhaitables, d'autres seront au contraire redoutées. Mais l'objectif de l'exploration des futurs possibles n'est pas seulement de retenir les images souhaitables mais aussi d'identifier celles redoutées de sorte à servir de balises, d'éclairage, d'interpellation aux acteurs du développement et à toutes les composantes de la société afin d'agir conséquemment pour atteindre l'objectif de développement voulu.

Le contenu des scénarios n'est ni ce que sera la Guinée de demain, encore moins ce qui est souhaité mais tout simplement ce qui est possible. La Guinée de demain sera ce que les Guinéens en feront. Ainsi, tous ceux qui ont à cœur de construire la Guinée de demain où il fera bon vivre, devront travailler à favoriser l'avènement des scénarios souhaités et à minimiser les effets des scénarios redoutés.

Ainsi, les questions clés du système guinéen ont été regroupées en six thèmes prospectifs sur la base desquels ont été construits les scénarios. Les thèmes portent sur :

1. Les fondements de la paix, de l'unité et de la solidarité nationale ;
2. Les fondements de la gouvernance économique et administrative ;

3. Les fondements de la transformation économique ;
4. La dynamique du capital humain ;
5. La problématique du rayonnement à l'extérieur ;
6. Le défi de l'environnement et du cadre de vie.

La construction des scénarios a comporté cinq étapes regroupées en deux phases : la construction des scénarios thématiques et la construction des scénarios globaux.

En ce qui concerne les scénarios thématiques, la première étape a consisté pour chaque thème prospectif, à apporter des modalités (ou hypothèses) de réponses les plus contrastées possibles à chaque question clé du thème. Pour la deuxième étape, il s'est agi de construire le profil des scénarios thématiques en procédant aux croisements des réponses possibles de toutes les questions clés du thème selon trois critères principaux que sont la pertinence du croisement par rapport au thème, la cohérence du croisement et la vraisemblance entre les hypothèses. La troisième étape a permis de nommer chaque scénario sur la base de ses éléments (réponses) constitutifs et à caractériser ainsi l'image possible que véhicule le scénario.

S'agissant des scénarios globaux, la quatrième étape a consisté à la construction du profil des scénarios globaux en considérant pour chaque thème, les scénarios thématiques comme ses modalités de réponses (images futures) possibles et en procédant aux croisements de ces scénarios thématiques selon toujours les trois critères. La cinquième étape a été consacrée à nommer chaque scénario global sur la base de ces éléments (scénarios thématiques) constitutifs et à caractériser ainsi l'image possible que véhicule le scénario.

Sur la base de cette méthodologie, il a été construit d'abord, par thème prospectif, quatre scénarios thématiques, puis quatre scénarios globaux dont le scénario idéal retenu et le scénario non souhaité.

1.1 Les scénarios thématiques

Pour chaque thème, les questions clés sont d'abord explicitées avec leurs modalités de réponse possibles à l'horizon 2040 avant la description des scénarios du thème.

1.1.1 Les fondements de la paix, de l'unité et de la solidarité nationale

Les questions clés

Un climat d'apaisement politique caractérisé par une harmonie, une cohésion, un équilibre fondé sur le respect des lois et principes démocratiques par tous les acteurs de la vie de la Nation est un gage de la réalisation des options de développement du pays. Cela va naturellement pour la concrétisation de la Vision tout comme pour la mise en œuvre des stratégies et politiques la soutenant.

Dans ce contexte, des situations où le pays voit une dégradation des relations entre les Forces de défense et de sécurité et les populations, ou l'instrumentalisation de la dimension ethnique à des fins politiques sont absolument à éviter.

Les principales questions clés pour asseoir la paix, l'unité et la solidarité nationale sont définies comme suit :

- i. Arrivera-t-on à une situation sans conflits armés dans les pays de la sous-région ?
- ii. Quelles capacités et quel niveau de professionnalisme des forces de défense et de sécurité guinéennes ?
- iii. Le pays connaîtra-t-il une véritable stabilité politique intérieure ?
- iv. Quelles formes et niveaux d'ouverture politique, de participation de la population à la vie politique ?
- v. Quel sera l'état du système juridique et judiciaire ?

Réponses aux questions clés

- i. *Arrivera-t-on à une situation sans conflits armés dans les pays de la sous-région ?*

Nul ne peut présager l'évolution de la situation sociopolitique dans la sous-région, que ce soit au niveau de chaque pays ou entre pays. Des situations de trouble internes dans les pays frontaliers pourraient affecter la Guinée comme par le passé par les mouvements de réfugiés, ce qui pourrait exercer des pressions supplémentaires sur les ressources du pays et une source probable d'insécurité. Des

conflits armés transfrontaliers seraient improbables étant donné la prise de conscience dans les pays voisins des effets dévastateurs qu'engendrent de tels conflits.

- ii. *Quelles capacités et quel niveau de professionnalisme des forces de défense et de sécurité guinéennes ?*

Garante de la sécurité des frontières du pays, l'Armée guinéenne est connue pour son professionnalisme, sa loyauté et sa discipline. Ses capacités à défendre le pays et garantir l'intégrité du territoire sont prouvées. Les forces de sécurité intérieure ont eu à affronter des situations difficiles au cours des années passées où elles étaient impliquées dans des affrontements violents avec les populations avec des fois des exactions et des abus de pouvoir.

- iii. *Le pays connaîtra-t-il une véritable stabilité politique intérieure ?*

L'inexistence d'un climat d'apaisement politique caractérisé par une harmonie, une cohésion, un équilibre fondé sur le respect des lois et principes démocratiques par tous les acteurs de la vie de la nation, constitue une source potentielle de développement de situations d'instabilité dans les pays : mouvements sociaux, manque de dialogue politique. À toutes ces sources d'instabilité, correspondent des éléments d'inquiétude et aussi d'espoir qui peuvent se traduire à long terme par des situations : (a) d'apaisement où le dialogue et la confiance prévalent ; (b) d'absence de dialogue sincère comme c'est le cas aujourd'hui ; ou au pire (c) une situation d'illégitimité des institutions républicaines.

- iv. *Quelles formes et niveaux d'ouverture politique, de participation de la population à la vie politique ?*

La population participe à la vie politique de la Nation dans le cadre des activités des partis politiques et des élections présidentielles, législatives et communales. Cependant, dans leur grande majorité, les Guinéens se préoccupent plus de leur quotidien que de politique. On observe non seulement un désintéressement des populations de la chose politique, mais, phénomène plus grave, une perte de confiance dans le leadership politique. Pour la population la politique doit servir les intérêts des citoyens avant toute autre motivation. Les tendances observées semblent indiquer la persistance de cet état de fait pour quelque temps encore.

v. *Quel sera l'état du système juridique et judiciaire ?*

Une justice indépendante et au service du citoyen constitue l'un des piliers de la stabilité de la Guinée. Son impartialité, sa capacité à assurer un équilibre entre prévention, sanction, réparation et protection des libertés individuelles sont au cœur du bon fonctionnement de la société. Elle est un rempart qui protège les personnes, garantit les règles du vivre ensemble, les droits et donc les devoirs de chacun, les conditions d'une société apaisée.

En matière de justice, les cas de figure possibles à l'horizon 2040 sont les suivants :

- Une justice aux ordres ;
- Des progrès dans les réformes de la justice ;
- Une justice indépendante ;
- Une absence totale de justice.

Les scénarios de la thématique Paix, Unité et Solidarité Nationale

La combinaison des réponses aux différentes questions clés ci-dessus a permis d'obtenir quatre scénarios possibles à savoir :

i. *Quelques progrès observés dans le dialogue politique et social*

Au niveau national, on sent quelques évolutions positives dans le dialogue social et le rétablissement de la confiance entre les acteurs de la vie économique, politique et sociale. Les partenaires sociaux et politiques participent de plus en plus au processus de développement de la Nation.

ii. *La stabilité politique intérieure rétablie*

La stabilité politique intérieure est une réalité qui profite à tous les acteurs de la vie socio-économique. Une situation apaisée, indispensable à la mise en œuvre de profondes réformes pour le développement, s'est installée. Au niveau de l'administration publique, le processus de mutation est pleinement engagé. L'Administration publique guinéenne est devenue une administration axée sur le service, l'indépendance, la responsabilité, l'obligation de compte rendu, l'efficacité et la transparence. Le pouvoir judiciaire s'est imposé dans le cœur de toutes les composantes de la Nation. La Guinée dispose d'une justice indépendante, égale pour tous, accessible et dotée de principes d'organisation et de fonctionnement clairement définis et respectés.

ii. *L'absence totale de dialogue et de concertation*

Du fait de l'absence de dialogue sincère entre les forces vives de la Nation, la stabilité politique intérieure n'est pas assurée. Les responsables politiques et administratifs ainsi que les leaders d'opinion, religieux, finissent par abdiquer de leurs responsabilités. Les notions de cohésion sociale et d'unité nationale perdent du terrain et des conflits naissent entre les différents groupes sociaux.

iv. *Des avancées significatives dans l'apaisement du climat politique*

L'apaisement du climat politique est amorcé et connaît des avancées significatives. Le dialogue social est en marche et la confiance mutuelle commence à être rétablie entre toutes les composantes de la Nation.

1.1.2 Les fondements de la gouvernance économique et administrative

Les questions clés

Le développement est un processus qui commande que des conditions propices soient réunies pour permettre à chaque citoyen d'exploiter au mieux ses capacités et d'en retirer une juste rémunération. Si des dispositions individuelles (le savoir surtout) sont nécessaires pour permettre à chacun d'exploiter son potentiel productif, les modalités et les formes de gouvernance aussi bien au niveau de la Nation qu'au niveau local restent déterminantes. De ce fait, il faut s'interroger sur la forme, la nature et la recevabilité de la gouvernance nationale à l'horizon 2040. En d'autres termes, quels seront les nouveaux fondements de la gouvernance. Cette interrogation principale appelle pour le long terme, des questions clés notamment :

i. *Quelles seront les dispositions et les aptitudes de l'État à jouer son rôle de régulateur de la vie économique et sociale ?*

Aujourd'hui, dans la plupart des pays, l'État intervient de manière importante dans le fonctionnement de l'activité économique. Cette intervention prend trois formes principales : production, redistribution, réglementation et régulation. Ces trois grandes fonctions sont diversement représentées d'un pays à un autre, l'action de l'État étant très présente dans certaines économies et moins interventionniste dans d'autres. Les hypothèses en appui à ce raisonnement sont les suivantes :

- a. L'absence de progrès des réformes de l'État ;
- b. Les progrès significatifs des réformes de l'État ;

- c. L'État fort ;
- d. L'absence de l'État.

ii. *Comment se caractérisera la coordination des politiques économiques pour promouvoir le progrès économique et social ?*

Les évolutions récentes en Guinée montrent des insuffisances notoires en matière de coordination de l'ensemble des étapes inhérentes à la gestion du processus de développement économique et social. Il en est résulté des retards sur le plan économique, social, culturel et environnemental ; même si parallèlement, on observe une sorte de sursauts tels que le retour à la planification stratégique pour assurer une certaine visibilité et organisation de l'action gouvernementale à la recherche d'impact et de résultats.

Il y a lieu de croire que ce sursaut s'amplifie et se renforce tout en attirant l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs de la société et notamment les populations à la base.

Les hypothèses en appui à ce raisonnement sont les suivantes :

- La bonne gouvernance économique ;
- La gouvernance économique assez bonne ;
- Les progrès insuffisants dans la gouvernance ;
- La mal gouvernance économique.

iii. *Quelles seront l'ampleur et la forme de la corruption ?*

La corruption, l'affairisme, le laxisme, la mal-gouvernance, etc. sont des maux qui minent la société guinéenne en général et son économie en particulier. Au fur et à mesure que le processus démocratique s'enracine, du moins en sa dimension politique, la corruption et les comportements apparentés prennent aussi du terrain aux niveaux économique et social.

La situation est telle qu'elle pourrait, à long terme, saper les fondements du développement national, de la lutte contre la pauvreté, et risque aussi de cultiver, voire généraliser, l'incivisme, la délinquance, le banditisme, la prostitution, les infanticides, etc. bref, la dégradation des mœurs dans un contexte de lutte acharnée pour la survie.

Cette situation pouvant conduire au chaos social et économique est même une menace pour la paix et la stabilité sociale. C'est pourquoi, la volonté

qu'expriment les autorités politiques de lutter contre ces fléaux sociaux et la mobilisation de la Société civile devraient se traduire dans la réalité par une lutte acharnée contre l'impunité et la corruption. Pourra-t-on vaincre la corruption ou va-t-elle prendre de nouvelles formes ? Plusieurs situations sont possibles et envisageables à long terme :

- Peu de progrès dans la lutte contre la corruption ;
- Des progrès dans la lutte contre la corruption ;
- La corruption maîtrisée ;
- La corruption généralisée.

iv. *Quelles seront les aspirations et les capacités de l'Administration publique guinéenne à se réformer ?*

Une administration publique efficace constitue un des principaux éléments susceptibles de promouvoir le programme de développement d'un pays. En fait, l'amélioration et la réforme des systèmes et des institutions de la gouvernance, y compris le renforcement des capacités du secteur public, contribuent de manière décisive à relever un certain nombre de défis qui consistent notamment à atténuer la pauvreté, à faire en sorte que la mondialisation profite à tous, à renforcer la participation des citoyens à tous les niveaux de la gouvernance, à protéger l'environnement, à promouvoir le développement durable et à prévenir et à gérer les conflits violents. Les hypothèses en appui à ce raisonnement sont les suivantes :

- i. Les réformes insuffisantes au niveau de l'Administration publique ;
- ii. Les progrès vers la modernisation de l'Administration ;
- iii. L'administration de développement ;
- iv. L'écroulement de l'Administration publique.

Les scénarios de la thématique Gouvernance économique et administrative

La combinaison des réponses possibles aux différentes questions clés ci-dessus a permis d'obtenir quatre scénarios d'évolution possible de la gouvernance économique à l'horizon 2040 :

i. *La gouvernance mitigée*

Au niveau de la gouvernance économique, la coordination des politiques économiques connaît une situation plutôt mitigée. Dans ce contexte, l'État n'a ni les capacités, ni les moyens d'assumer pleinement ses fonctions d'élaboration de

politiques de développement, de réglementation, de régulation, d'impulsion et de répartition équitable du dividende du développement. La lutte contre la corruption et l'impunité a connu peu de progrès. Au niveau de l'Administration publique, les mutations préconisées n'ont pas connu les progrès attendus. La réforme de l'Administration publique engagée s'est vue heurtée à des résistances au changement.

ii. La bonne gouvernance

Au niveau de la gouvernance économique, toutes les institutions compétentes sont opérationnelles et les procédures sont pleinement appliquées pour favoriser le développement, y compris celui de l'initiative privée. Dans ces conditions, l'État est interventionniste et assume pleinement ses fonctions de production de services, de redistribution, de justice sociale, garant des libertés, de réglementation et de régulation. Il mène des politiques de développement en incitant les entreprises à agir d'une certaine manière et dans un objectif de développement de la Nation. Toute cette dynamique s'est accompagnée de la maîtrise du phénomène de la corruption. La gestion des services publics, la mobilisation des ressources, la gestion publique et administrative ne souffrent pas de l'impact de la corruption. C'est la bonne gouvernance.

iii. La mal gouvernance

La remise en cause de l'État entraîne l'arrêt de la mise en œuvre des réformes dans l'Administration publique. La notion de service public bien organisé n'a plus de sens et des conflits de compétences naissent entre les institutions de l'administration. De même, la non application des procédures gangrène la gouvernance économique et inhibe l'initiative privée. La société est à la dérive et la Nation est caractérisée par la mal gouvernance.

iv. La gouvernance améliorée

L'apaisement amorcé dans le climat politique est perceptible au niveau de l'Administration publique qui connaît également des progrès significatifs dans sa modernisation. Chaque acteur de la vie socio-économique et politique est disposé à apporter sa contribution pour éradiquer les maux dont souffre le pays : corruption, impunité, mal gouvernance, etc. La dynamique de la gouvernance économique est assez bonne avec des avancées remarquables dans la gestion de l'action publique. C'est le défi de la gouvernance améliorée.

1.1.3 Les fondements de la transformation économique

Les questions clés

La consommation et la production durables encouragent à utiliser les ressources et l'énergie de manière efficace, à mettre en place des infrastructures durables et à assurer à tous l'accès aux services de base, des emplois verts et décents et une meilleure qualité de vie. Elles contribuent à mettre en œuvre des plans de développement général, à réduire les coûts économiques, environnementaux et sociaux futurs, à renforcer la compétitivité économique et à réduire la pauvreté.

Les ressources minières, agricoles, hydrauliques et halieutiques avec ses possibilités d'exploitation et ses capacités d'exportation considérables, constituent un potentiel de taille pour l'économie guinéenne.

En Guinée, le secteur minier joue un rôle essentiel dans la croissance économique. Les échanges extérieurs de la Guinée sont caractérisés par une structure des exportations très concentrée sur les mines (bauxite, alumine, or et diamant) et sur quelques produits agricoles (café, produits de la pêche). Cependant, ces produits sont exportés sous forme très peu transformée et les exportations sont fonction du niveau des cours mondiaux. *C'est donc dans sa capacité à mettre en valeur le secteur minier et à diversifier l'économie, que la Guinée devra réussir le défi de la promotion de son développement économique et social.* Il faut que cette transformation bénéficie aux populations.

Dans ce domaine, des incertitudes demeurent à long terme. Les hypothèses à la base de la construction des scénarios possibles à l'horizon 2040 sont :

- Les mines, intégrateur dans l'économie nationale ;
- La dépendance minière accrue de l'économie ;
- Les progrès vers l'intégration des mines dans l'économie ;
- Les mines non intégrées dans l'économie nationale.

Les scénarios de la thématique Économique

Les quatre réponses possibles de la question clé a permis d'obtenir quatre scénarios possibles ci-dessous quant au potentiel économique à l'horizon 2040 :

i. Les mines, intégrateur dans l'économie nationale

La Guinée exploite pleinement et de manière efficace ses ressources minières et le secteur joue un rôle d'entraînement pour l'économie nationale. La diversification des sources de la croissance permet d'enregistrer des avancées significatives sur le plan économique. Les succès enregistrés dans l'exploitation des ressources minières permettent de créer des chaînes de valeurs qui prennent en compte tous les autres secteurs de l'économie nationale.

De plus, les ressources minières ne sont plus les seuls produits d'exportation ; la Guinée a réussi à se positionner sur le marché mondial avec d'autres produits pour lesquels les Guinéens sont devenus très entrepreneurs dans la conquête des marchés. Au titre des nouveaux produits d'exportation, on peut également citer les produits agricoles et l'énergie.

ii. La dépendance minière accrue de l'économie

Du fait de l'échec de la diversification économique, la Guinée accroît sa dépendance du secteur minier. Solution de facilité et de repli, les mines se trouvent être le poumon de l'économie ; elles contribuent pour près de $\frac{3}{4}$ du PIB. La Guinée est vulnérable puisque l'économie du pays est adossée à un seul produit d'exportation qui plus est fortement dépendant des caprices du marché et des investisseurs étrangers.

iii. Les progrès vers l'intégration des mines dans l'économie

Des progrès significatifs sont enregistrés dans l'intégration du secteur minier au sein de l'économie guinéenne et les mines commencent à jouer un rôle d'entraînement sur les autres secteurs économiques. L'essor économique commence par s'installer et se traduit par le développement d'un réseau de pôles d'activités économiques réussis.

iv. Les mines non intégrées dans l'économie nationale

Le secteur minier est faiblement intégré et constitue une enclave au sein de l'économie guinéenne. L'économie se porte mal entre autres, de ses faiblesses structurelles. Le volume croissant des importations face à des exportations stagnantes, voire en régression, avec son corollaire de sortie massive de devises, affaiblit les marges de manœuvres monétaires de la Guinée.

1.1.4 La dynamique du capital humain

Les questions clés

Selon la définition de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique), le capital humain recouvre « l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique. » « Le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité ». L'expérience des pays émergents du Sud-est asiatique et celle des pays du groupe BRICS, montrent qu'un facteur essentiel de l'essor économique que ces pays ont enregistré réside dans le savoir et savoir-faire accumulés grâce à des politiques dynamiques de renforcement du capital humain. C'est pour cette raison, entre autres, que ces pays, tout comme le monde occidental, ont réuni les conditions de productivité, de compétitivité, d'innovation technologique, de diversification de l'économie et d'élévation des revenus et du niveau de vie, autant de conditions aidant à l'émergence et à la prospérité.

Les individus ont besoin de systèmes éducatifs efficaces pour réaliser leur potentiel, sans quoi ils s'exposent à des problèmes sociaux et économiques tout au long de leur vie et allongent les files de demandeurs d'emploi et d'assistance sociale, créant ainsi un risque inutile d'instabilité sociale. Par ailleurs, les caractéristiques démographiques, notamment la fécondité et l'évolution de la structure par âge de la population, influencent fortement la croissance économique.

Sur cette base, il convient alors de s'interroger sur l'état et la qualité du système éducatif de la Guinée ainsi que sur la capacité du pays à mettre en œuvre des politiques volontaristes de réduction de la fécondité, d'amélioration de la santé des populations, de lutter contre les fléaux des épidémies, et de réunir les conditions de capture du dividende démographique. La question clé posée se résume ainsi : quelle sera la dynamique du capital humain à l'horizon 2040 ? Cette question principale appelle pour le long terme, des interrogations sous-jacentes, à savoir :

- Quel sera l'état du système éducatif ?
- Quelles seront les dispositions et les aptitudes de l'État à capturer le dividende démographique ?

a. *Quel sera l'état du système éducatif ?*

Le système éducatif est l'ensemble de toutes les formes d'organisation qui transmettent le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. On constate de nos jours un retard énorme dans le domaine du savoir au niveau national d'une manière générale, et des disparités régionales et socioprofessionnelles d'une façon particulière. Compte tenu d'un niveau d'éducation encore insuffisant, la Guinée se trouve aujourd'hui défavorisée sur le plan du savoir, des connaissances techniques et des qualifications qu'exige le marché du travail. Une large frange de la population, y compris chez les jeunes actifs, ne dispose pas des qualifications lui permettant de s'intégrer dans l'économie, de s'épanouir socialement et de participer remarquablement à l'essor économique et social de la Nation. Pour réussir ce pari, la Guinée devrait donc accorder une place de choix à une éducation de qualité pour toute la population. Du niveau d'éducation de la population dépendront les capacités du pays à s'approprier les connaissances universelles dans le futur. Ainsi, diverses situations sont possibles à l'horizon 2040 :

- Système éducatif en évolution mitigée ;
- Système éducatif stationnaire ;
- Système éducatif performant ;
- Système éducatif en faillite.

b. *Quelles seront les dispositions et les aptitudes de l'État à capturer le dividende démographique*

Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une baisse rapide de la fécondité d'un pays et l'évolution ultérieure de la structure par âge de la population. Ce phénomène devrait créer une opportunité de croissance économique et de développement humain plus rapide pour le pays sachant que plus de ressources sont disponibles pour être investies dans le développement et le bien-être.

Pour ce faire, la Guinée doit investir massivement et durablement dans la santé, l'éducation, la prévention des mariages précoces, et la création d'emplois, pour soutenir le dividende démographique. Des investissements accrus dans la santé et la planification familiale ainsi que dans l'éducation, sont les points les plus critiques pour atteindre un dividende démographique. Mais l'évolution

dans ces domaines au cours des années à venir est entachée d'incertitudes. De cela découleraient des configurations possibles à l'horizon 2040 :

- Perte du dividende démographique ;
- Capture du dividende démographique ;
- Progrès vers le dividende démographique ;
- Maintien de l'évolution des tendances.

Les scénarios de la thématique Capital humain

La combinaison des réponses aux différentes questions clés et des configurations possibles ci-dessus présentées ont permis d'obtenir quatre scénarios thématiques possibles relatifs à la dynamique du capital humain à l'horizon 2040 :

a. *Capital humain faible*

Au niveau national, la situation du système éducatif ne s'est pas améliorée malgré les investissements réalisés et les nombreuses réformes engagées. Compte tenu de leur étroite corrélation avec l'éducation, les autres indicateurs de développement humain (en particulier l'espérance de vie, le revenu par habitant et la réduction de la mortalité infantile) se sont détériorés et la Guinée est en retard sur tous les autres pays en matière d'accès à l'éducation.

Dans ces conditions, l'évolution des facteurs déclencheurs de l'obtention du dividende démographique est défavorable. La conjonction de ces données, symptomatique d'un **capital humain faible**, augmente les risques d'instabilité et de régression économique de la Guinée.

b. *Capital humain valorisé*

Conscients que la matière grise représente de nos jours la matière première la plus sûre, la Guinée fait le choix volontariste d'investir dans le renforcement des capacités des hommes. Des politiques de réforme délibérées visant à promouvoir l'éducation de façon quantitative et surtout qualitative, sont conçues et exécutées. Ces efforts aboutissent au plan scientifique et technologique à une sorte de « révolution » de la Guinée. Cette situation ouvre de nouvelles perspectives dans la transformation de l'intelligence collective, entraînant un changement qualitatif des mentalités dans le sens d'une volonté accrue d'acquérir et de s'approprier les connaissances scientifiques et technologiques et de les adapter au contexte guinéen.

Dans ces conditions, le système éducatif est performant et capable de satisfaire les exigences du marché du travail pour la fourniture des compétences adéquates et, la croissance économique devient une réalité, car les avantages associés sont liés aux modifications de la structure de l'emploi (amélioration de l'employabilité de la population active). Toute cette dynamique permet d'accélérer la croissance économique grâce à une structure par âge plus favorable au développement.

c. Capital humain déficient

Du fait de l'inadéquation des séries de réformes engagées, le système éducatif s'est écroulé. La Guinée reste en marge des grandes mutations scientifiques et technologiques ; elle est dans une situation de décrochage, de déconnection et de marginalisation par rapport aux évolutions mondiales. Il vit un état d'arriération sur le plan scientifique et technologique.

Dans cette situation de désespoir total, l'État guinéen n'arrive pas à réaliser les investissements nécessaires dans les domaines de l'éducation, de la santé, les secteurs de forte création d'emplois et la prévention des mariages précoces pour capturer le dividende démographique. Des investissements accrus dans la santé et la planification familiale ainsi que dans l'éducation étant les points les plus critiques pour atteindre un dividende démographique.

d. Capital humain amélioré

Des progrès sont enregistrés dans le système éducatif pour accueillir tous les enfants, donner un enseignement de qualité et produire des cadres et techniciens dont le marché du travail a besoin. Le développement ultérieur des capacités nationales de la Guinée enregistre de véritables succès. On assiste alors à un début de transformation profonde de la structure de l'économie guinéenne, passant d'une économie de pauvreté à une économie de décollage où des progrès sont obtenus dans les conditions d'accès au dividende démographique.

1.1.5 Le défi de l'environnement et du cadre de vie

Les questions clés

L'aménagement du territoire et l'urbanisation vont généralement de pair avec l'industrialisation du fait des espaces consacrés aux entreprises économiques qui s'accroissent à mesure que s'amplifie l'activité économique et aussi des mouvements de population

vers les villes et leurs environs où se localisent les unités industrielles, le gros des activités de services et les infrastructures y afférentes. Il faudrait par conséquent prendre en compte les dangers d'un aménagement non maîtrisé, d'une part et d'autre part sur la distribution des investissements et activités économiques sur l'ensemble du territoire, les conséquences sur l'augmentation de la pauvreté, et les pressions exercées sur l'environnement et le cadre de vie. On peut présager que l'aménagement du territoire jouera un rôle important dans le développement économique et social. Il peut être un facteur favorisant ou une source d'instabilité. Sur cette base, il convient alors de s'interroger sur les dispositions et les aptitudes de la Guinée à gérer la politique foncière et assurer une bonne gestion des déchets. En d'autres termes, quel sera le défi de l'environnement et du cadre de vie. Cette interrogation principale appelle pour le long terme, des questions clés notamment :

- Quel sera l'état du logement et de la politique foncière ?
- Quelles seront les dispositions et les aptitudes de l'État à assurer une gestion durable des déchets et de l'assainissement ?

a. Quel sera l'état du logement et de la politique foncière ?

Le foncier constitue un enjeu économique et politique majeur. Il est au cœur des politiques agricoles, de développement rural, de développement et d'aménagement urbain. Les choix de politiques foncières ont un impact déterminant sur le développement des territoires.

Au cours des quatre dernières décennies, les interventions politiques pour le développement urbain en Afrique se sont, d'une manière ou d'une autre, heurtées à la question foncière. Si les problèmes de propriété et d'occupation et la manière dont ils ont été traités dans le cadre des systèmes administratifs et de gestion ont fait l'objet de relativement plus d'attention, il n'en reste pas moins que le problème réel est de bien plus grande envergure. Ainsi, diverses situations sont possibles à l'horizon 2040 :

- Une gouvernance foncière mitigée ;
- Une amélioration de la gouvernance foncière ;
- Une perte de la maîtrise foncière ;
- Une gouvernance foncière efficace.

b. Quelles seront les dispositions et les aptitudes de l'État à assurer une gestion durable des déchets et de l'assainissement ?

En tant que moteur de développement humain, l'assainissement et la gestion des déchets constituent également une préoccupation majeure des pays en développement. Ce constat se pose avec acuité avec les migrations massives des populations rurales vers les régions urbaines, connues ces dernières années dans la plupart de ces pays. Cette situation constitue un facteur d'incertitude pour le développement économique et social de ces pays. Dans ces conditions, le comportement de chaque Nation déterminera l'état des pratiques dans le cadre de la gestion durable des déchets et de l'assainissement. Pour l'avenir, les situations possibles qui pourraient être envisagées sont :

- L'assainissement et l'hygiène inefficaces ;
- Les progrès dans la gestion des déchets et l'hygiène publique ;
- L'assainissement déficient ;
- La gestion efficace des déchets.

Les scénarios de la thématique Environnement et cadre de vie

La combinaison des réponses possibles aux différentes questions clés et les différents cas de figure présentés ci-dessus ont permis d'obtenir quatre scénarios possibles quant au défi de l'environnement et du cadre de vie à l'horizon 2040 :

a. Le cadre de vie déficient

Face à un rythme élevé de croissance démographique et à des taux d'urbanisation élevés ou en croissance rapide, dans un environnement qui met en concurrence les agricultures et les territoires, la Guinée n'arrive pas à définir les principes et les rôles régissant les droits de propriété sur la terre et les ressources naturelles. La tendance défavorable se maintient et entraîne la défaillance du système de gestion de l'assainissement et des déchets dans les centres urbains et ruraux.

Dans ces conditions, on assiste à l'étalement urbain, coûteux pour les habitants et destructeur de l'environnement. Les inégalités d'accès au foncier qui s'en suivent aggravent la pauvreté et l'exclusion, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Outre les souffrances et les injustices que celles-ci génèrent, elles sont porteuses de nombreux risques sociaux et politiques.

b. Le cadre de vie décent

Face à la nécessité de trouver les moyens de nourrir une population qui continue de croître, faire face à la crise d'approvisionnement en énergies fossiles, gérer les écosystèmes de façon durable en préservant le plus possible la biodiversité, la Guinée a pris la mesure de ses responsabilités. Elle assure l'accès à un logement à tous, tout en maîtrisant la croissance des villes. Ainsi, la dynamique tend à réduire les risques d'affrontements et de conflits, et fait régresser les phénomènes d'exclusion de l'accès aux ressources et réduit considérablement la pauvreté et les inégalités.

Par ailleurs, un système efficace de gestion déchets, est mis en place avec pour finalité d'améliorer la santé et la qualité de vie des populations.

c. Le cadre de vie complètement détérioré

Les plus fortes inégalités foncières gagnent la Guinée et impactent la croissance économique à cause de l'accroissement des déséquilibres et de la perte de la maîtrise foncière. L'efficacité de la répartition de la terre n'est pas assurée. En raison de la profondeur de ces inégalités d'accès à la terre et aux ressources qu'elle porte, une grande partie de la population rurale n'arrive pas à subvenir à ses besoins (eau, forêts, potentiel touristique, etc.). La préférence souvent accordée à l'agrobusiness dans les politiques économiques accentue la pression sur les terres, avec de forts risques économiques, sociaux et environnementaux à moyen et long terme.

d. Le cadre de vie amélioré

Des progrès sont enregistrés dans l'amélioration des conditions d'accès au foncier et au logement décent. De même, des efforts significatifs sont faits dans la gestion durable des déchets grâce à l'amélioration des systèmes de gestion, du civisme et la participation des parties prenantes à l'amorce du développement économique et social de la Guinée.

1.1.6 La problématique du rayonnement de la Guinée à l'extérieur

Les questions clés

Les atouts naturels de la Guinée, et notamment sa position géographique et ses ressources naturelles très variées, constituent ses principales forces dans l'intégration régionale. D'autres forces de la Guinée résident dans son passé historique et notamment son rayonnement diplomatique au sein de l'ONU, de l'OUA devenue Union Africaine, de la CEDEAO

et surtout ses succès sportifs (Hafia Football Club, Kaloum Star, etc.) et culturels avec les Ballets Africains de Guinée.

Par ailleurs, la Guinée dispose d'assez de projets (infrastructures routières, énergétiques) pour permettre aux citoyens de circuler et développer le commerce et l'intégration entre les pays de la région. Dans ce cas, la variable « intégration régionale » est une variable d'action qui devrait permettre au pays de participer au mieux au processus de mondialisation et de gérer de façon plus efficace les perturbations externes qui constituent des pesanteurs, et atteindre l'objectif primordial de développement durable. Sur le devenir de cette question, les configurations suivantes sont possibles à l'horizon 2040 :

- Situation mitigée de l'intégration régionale ;
- Bonne dynamique de l'intégration ;
- Guinée en marge ;
- Guinée, moteur de l'intégration.

Les scénarios de la thématique Rayonnement de la Guinée à l'extérieur

Les réponses possibles à la question clé ont permis d'obtenir les quatre scénarios thématiques ci-dessous :

- Situation mitigée de l'intégration régionale ;
- Bonne dynamique de l'intégration ;
- Guinée en marge ;
- Guinée, moteur de l'intégration.

a. La situation mitigée de l'intégration régionale

Tout le long de son évolution, la Guinée a été un acteur essentiel dans l'intégration sous régionale et régionale en participant pleinement à la création et à l'animation de tous les groupements sous régionaux (CEDEAO, OMVS, OMVG, Mano River Union, etc.) et africains comme l'OUA et l'UA. Et ce rôle a été reconnu et a constitué un élément de rayonnement du pays à l'extérieur.

Toutefois, le bilan des avancées de la Guinée dans le domaine de l'intégration régionale se limite à la libre circulation des personnes et des biens et à la facilitation du commerce.

b. La bonne dynamique de l'intégration

Devant les difficultés liées à l'existence de blocs dirigés par des grandes puissances, les pays africains prennent conscience de la nécessité d'approfondir

l'intégration régionale et la Guinée profite de cette opportunité pour créer une bonne dynamique.

c. La Guinée en marge

La Guinée se soustrait du processus d'intégration régionale en Afrique et cherche ses repères. Dans ce contexte, le pays tombe dans l'isolement total.

d. La Guinée moteur de l'intégration régionale

De par ses avantages comparatifs, la Guinée se hisse au sommet du mouvement de réunification de tous les pays de la région dans une optique intégratrice. Il devient un pays moteur de l'intégration régionale ouest africaine.

1.2 Les scénarios globaux

La construction des scénarios thématiques a permis de déduire, selon un cheminement logique et conforme aux hypothèses considérées, quatre scénarios globaux. Ceux-ci ont été choisis en fonction des éléments constitutifs de chacun des scénarios thématiques développés dans la section précédente, suivant la logique soutenant la prospective, c'est-à-dire ne pas s'en tenir à une approche normative entachée de considérations politiques pour "plaire au Chef" mais plutôt un balayage exhaustif des cas de figure possibles, du plus pessimiste au plus optimiste.

Des quatre scénarios considérés, un seul est choisi de manière volontariste. Il s'agit du Scénario Idéal qui se distingue par rapport aux autres scénarios, car il est non seulement porteur d'espoir, réaliste et faisable, mais il est aussi l'expression des aspirations des populations guinéennes.

C'est ainsi que l'exercice de prospective s'avère utile pour anticiper, prévoir et préparer les décideurs et la société en général pour agir sur les facteurs d'adversité et de pesanteur pour éviter le pire et atteindre l'idéal. Malgré les incertitudes qui entachent l'exploration du futur (sans aucune possibilité de prédire l'avenir), l'exploration des scénarios plausibles permet de déterminer ce qui pourrait arriver à la Guinée à l'horizon 2040 si des actions sont prises ou ne sont pas prises d'ici à l'échéance de cet horizon.

Cette démarche exploratoire a conduit à l'imagination de quatre scénarios globaux ou futurs possibles :

1. Guinée, l'éclipse totale (SGC¹⁰)
2. Guinée, paradoxe et opportunités ratées (SGT¹¹)
3. Guinée, pays en mutation (SGTA¹²)
4. Guinée émergente et prospère (SGI¹³)

1.2.1 Guinée, Paradoxe et Opportunités ratées

À l'horizon 2040, la Guinée n'est pas encore sur une trajectoire positive. Seule la gouvernance politique a connu quelques avancées. Le pays se retrouve en marge du développement ; il est à l'écart et n'a pas réussi à saisir les opportunités pour lancer de façon durable son développement. L'économie se porte mal entre autres, de ses faiblesses structurelles, et le secteur minier continue d'être une véritable enclave.

Cette situation d'impasse résulte largement du fait que la dynamique du capital humain n'est pas significative et la déficience du cadre de vie est avérée. Les efforts de la Guinée en termes d'intégration régionale ne sont pas suffisants. Le désespoir s'installe dans le pays avec ses conséquences négatives sur la stabilité politique et sociale.

1.2.2 L'éclipse totale de la Guinée

Ce scénario catastrophe est construit en partant de l'hypothèse que la Guinée est complètement en marge et se trouve dans l'isolement total. Le pays subit la loi de la mondialisation ultra libérale à dominance financière qui a évacué « l'homme » de ses préoccupations et des finalités de son action. Il subit les règles du commerce qui imposent leurs lois aux rapports entre pays riches et pays pauvres.

La Guinée est déboussolée et reste en marge des grandes mutations scientifiques et technologiques ; ce qui empêche toute action de développement. Un sentiment d'insécurité prévaut et le manque de confiance entre les différentes composantes de la Nation crée une tension dans les rapports sociaux et génère des peurs. On assiste à l'éclatement de la Nation et à la faillite de l'État. Celui-ci ne peut plus assurer ses fonctions régaliennes.

1.2.3 La Guinée, pays en mutation

Face aux défis du développement durable, la Guinée est pro active. Elle ne subit pas ; elle fait face et commence par répondre aux exigences. Au

plan régional, la Guinée crée une bonne dynamique capable de contribuer à la progression de son économie.

Ainsi, la Guinée enclenche une phase de transformation de la société pour avancer et vaincre la fatalité. Elle refonde sa gouvernance globale et promeut un véritable développement des capacités nationales.

1.2.4 La Guinée émergente et prospère

À l'horizon de 2040, victorieuse des pesanteurs socioculturelles et des freins économiques, la Guinée concentrant ses forces et s'appuyant sur les leviers des opportunités, trouve un « point d'inflexion » et prend l'envol vers l'émergence et la prospérité de ses citoyens. L'industrie minière fait des progrès et entraîne les autres secteurs de l'économie nationale. On assiste à un véritable sursaut et le pays refuse la fatalité.

La Guinée s'approprie la bonne gouvernance à l'instar des pays développés, réalise des investissements porteurs de croissance forte, équilibrée, créatrice d'emplois et de richesses, et valorisant pleinement son capital humain. La Guinée s'impose parmi les champions dans la sous-région.

C'est ce scénario volontariste qui a été choisi et qui est développé dans le chapitre suivant.

Chapitre 2 : Vision 2040 et Options stratégiques

2.1 Résumé de la Vision

La Vision Guinée 2040 se veut volontariste et réaliste tout en prenant appui sur les aspirations des populations. Elle invite toutes les composantes de la société guinéenne à ne pas subir les événements mais plutôt à agir pro-activement pour les appréhender à temps et provoquer les changements souhaités.

La Vision est une émanation des principaux déterminants du « système Guinée », des tendances lourdes, incertitudes majeures, ruptures possibles, forces et faiblesses, menaces et opportunités révélées pendant les différentes phases d'analyse réalisées dans le cadre de l'établissement de la base de la prospective.

10 SGC : Scénario Global Catastrophe

11 SGC : Scénario Global Tendanciel

12 Scénario Global Tendanciel Amélioré

13 Scénario Global Idéal

Elle se propose de répondre entre autres aux aspirations et attentes des populations révélées par les enquêtes sur les perceptions et les aspirations.

La Vision à laquelle aspirent les Guinéens consiste à bâtir à l’horizon 2040 un pays émergent et prospère, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien-être à ses populations et garantissant l’avenir des générations futures.

Cette vision s’est dégagée à travers les enseignements tirés de l’analyse rétrospective, des desideratas des populations et du futur souhaitable qui ressort de la construction des scénarios présentée plus haut dans ce rapport.

Cette vision est soutenue par des finalités et des objectifs stratégiques conçus autour de six piliers clés, à savoir : (i) Paix, Unité et Solidarité Nationale ; (ii) Gouvernance économique et administrative ; (iii) Capital Humain ; (iv) Transformation Structurelle de l’Économie ; (5) Environnement et Cadre de Vie ; (6) Rayonnement Extérieur.

dans la réalisation d’une justice indépendante et égale pour tous et enregistrement de progrès dans le développement social notamment la réduction de la pauvreté (ODD 1).

Phase 2 : 2020-2025

Progrès notables dans la gouvernance économique, la lutte contre la corruption et l’impunité, la résilience aux facteurs de fragilité, l’amélioration du niveau de vie et du cadre de vie, le renforcement de la cohésion sociale et les valeurs de citoyenneté, la mobilisation des ressources financières et humaines intérieures, l’attraction des investissements locaux et étrangers avec un bond significatif dans les ratios d’investissement et la croissance économique élevée et soutenue permettant une progression continue du revenu national par habitant.

Phase 3 : 2025-2030

Transformation d’une économie dépendante des mines en une économie diversifiée et compétitive sur la voie du décollage, s’appuyant sur une véritable administration au service du développement, des

Vision Guinée 2040 : « Une Guinée émergente et prospère »	
Objectif général : Bâtir à l’horizon 2040 un pays émergent et prospère, maître de son destin, assurant un niveau élevé de bien-être à ses populations et garantissant l’avenir des générations futures	
Pilier 1 : Paix, Unité et Solidarité Nationale	Finalité 1 : Une nation forte, paisible, unie et prospère, s’appuyant sur des valeurs de justice et de solidarité
Pilier 2 : Gouvernance économique et administrative	Finalité 2 : Une nation dotée d’une gouvernance économique responsable et d’une administration publique au service du développement
Pilier 3 : Capital Humain	Finalité 3 : Un capital humain valorisé qui donne toutes les chances au pays pour aller vers l’émergence
Pilier 4 : Transformation Structurelle de l’Économie	Finalité 4 : Une économie diversifiée, compétitive, créatrice d’emplois décents et de pôles économiques, avec un secteur minier parfaitement intégré et un secteur privé moteur de croissance et de progrès
Pilier 5 : Environnement et Cadre de Vie	Finalité 5 : Des réponses appropriées aux besoins des populations en matière d’habitat et de logement, et un environnement protégé qui sécurise l’avenir des générations futures
Pilier 6 : Rayonnement à l’Extérieur	Finalité 6 : Une Guinée ouverte, respectée, contribuant pleinement aux dynamiques et mutations à l’échelle sous régionale, régionale et mondiale

Cinq phases devront être considérées dans la trajectoire de la Guinée dans sa marche vers 2040, année de l’émergence :

Phase 1 : 2016-2020

Stabilisation politique à travers un dialogue permanent et sincère, instauration de la sécurité, stabilisation économique et financière avec l’achèvement de la mise en œuvre des réformes structurelles dans les finances publiques, progrès

infrastructures physiques de qualité, un capital humain valorisé, des institutions publiques fortes, un cadre législatif et institutionnel attrayant, des investissements privés à forte valeur ajoutée en production et emploi, un secteur agricole à forte productivité assurant la sécurité alimentaire du pays, un secteur minier intégré avec des effets d’entraînement sur l’ensemble de l’économie et une industrie compétitive favorisant la création d’emplois et l’intégration régionale. À l’horizon

2030, la Guinée atteindra une croissance économique à deux chiffres et réalisera l'ensemble des ODD et un indice de développement humain élevé.

Phase 4 : 2030-2035

La Guinée quitte le groupe des Pays les Moins Avancés avec un revenu moyen par habitant avoisinant celui des pays à revenus intermédiaires de la tranche inférieure, avec l'apparition de caractéristiques nouvelles comme l'émergence d'une classe moyenne favorisant l'épargne, la production et la consommation, un niveau d'entrepreneuriat privé correspondant à la notion d'émergence appliquée à l'économie, un rôle actif dans l'intégration régionale et la stabilité politique de la région et un rayonnement extérieur faisant la fierté de la population.

Phase 5 : 2035-2040

La Guinée devient émergente et prospère grâce à la réalisation des six finalités de la Vision. Elle rejoint la catégorie des pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure.

Ces cinq phases devraient être prises en compte dans les plans de développement successifs du pays destinés à mettre en œuvre la Vision.

2.2 Options stratégiques

Les orientations stratégiques sont définies sous forme de finalité, objectifs et moyens d'action. Partant de ces orientations stratégiques, les plans de développement, les stratégies sectorielles et les plans de développement régionaux devront concevoir des politiques et stratégies détaillées et mobiliser les moyens financiers et humains pour parvenir par étapes successives, à la réalisation de la Vision.

Suivant ce cheminement, l'Étude Nationale Prospective (ENP) ne se substitue pas à la planification opérationnelle mais lui fournit un champ de réflexion élargi.

Il est vrai que les plans de développement ont des ancrages solides aussi bien au niveau du cadrage stratégique global que des analyses sectorielles et thématiques, et l'analyse de la situation de référence mettant en évidence les défis majeurs du développement et les enjeux pour le période du plan considéré.

Il n'en demeure pas moins que les deux exercices (prospective et planification) sont complémentaires et mutuellement bénéfiques. Dans la mesure où la prospective est une analyse qualitative sur le très long terme, des variables, acteurs, hypothèses et scénarios possibles, elle apporte un éclairage utile sur le scénario souhaitable et faisable. Elle se distingue aussi par un apport très significatif, à savoir l'analyse du comportement et de l'influence des divers acteurs de la société et de leurs ambitions concernant les changements nécessaires.

Ainsi, l'ENP fournira aux différents plans de développement à moyen terme les dimensions et axes stratégiques devant représenter le focus de ses orientations globales et stratégies sectorielles. Comme la prospective porte sur le long terme, sa mise en œuvre se fera justement par séquences de moyen terme successives, c'est-à-dire à travers les plans de développement.

Chaque plan de développement de moyen terme devra s'arrimer à la Vision et déterminer en détail les stratégies macroéconomiques, sectorielles et régionales à envisager ainsi que les politiques d'appui et les moyens humains et financiers en particulier pour concrétiser graduellement la Vision.

Pilier 1 : Paix, Unité et Solidarité Nationale

Finalité 1 : Une Nation forte, paisible, unie et prospère, s'appuyant sur des valeurs de justice et de solidarité.

La Nation à laquelle aspirent les Guinéens à l'horizon 2040 requiert inéluctablement l'instauration d'un État fort garant de la suprématie de la loi, de la stabilité politique et d'une justice indépendante, fonctionnelle et accessible à tous; un environnement sociopolitique où règnent la justice sociale, la quiétude, la cohésion, la sécurité des personnes et des biens ; l'unité nationale et l'intégrité du territoire; le renforcement du sentiment de citoyenneté par la promotion des valeurs de fraternité, de civisme et d'égalité des chances pour tous.

Le dialogue inclusif responsable et citoyen pour une cohésion nationale sans faille demeure un facteur déterminant pour la paix et l'intégrité du pays. Cela requiert des élections transparentes, des institutions libres et impartiales de contrôle tels que le Médiateur de la République, la Commission Nationale Électorale Indépendante (CENI),

Rappel des aspects saillants des résultats de l'enquête sur les aspirations des populations

Perception	Ambition
Démocratie : Malgré les avancées palpables dans ce domaine, des insuffisances sont notées au sujet du respect des droits de l'homme, de la transparence du processus électoral, et du caractère ethnique de la vie politique	Un État doté d'institutions fortes respectueuses des droits et des libertés fondamentales, et des élections libres, responsables, transparentes et dénuées de violence
Réconciliation nationale : le caractère ethnique des partis politiques et les violences intercommunautaires mettent en difficulté la réconciliation	Une population solidaire dans sa diversité et œuvrant pour cimenter l'unité et la paix
Justice : inaccessible à tous, entachée de corruption et rencontrant des contraintes de qualification et de moyens humains	Une justice indépendante, proche des populations et respectueuse de la suprématie de la loi
Sécurité : des progrès certains qui demandent à être consolidés	Une Armée républicaine au service de la défense de la Patrie

l'Observatoire national des élections et le contrôle citoyen de l'action publique.

Il est tout aussi crucial de mettre en place des politiques de lutte contre les tendances intégristes et extrémistes et contrôler la migration illicite des jeunes en vue d'une part d'assurer la paix et la cohésion sociale et prévenir les conflits et les risques de contingence, et d'autre part de permettre au pays de tirer profit de son important potentiel démographique.

C'est dans ces conditions que l'on arrivera à instaurer un climat d'apaisement politique durable caractérisé par l'esprit de citoyenneté, de responsabilité, de redevabilité, d'altruisme, et concomitamment le respect des lois et des principes démocratiques par tous les acteurs de la vie de la Nation.

D'une manière plus spécifique, les objectifs visés pour réaliser cette finalité se déclinent en actions stratégiques comme suit :

Objectifs	Moyens d'action
Objectif 1.1 : Bâtir un État fort, garant de la suprématie de la loi et de la justice sociale	Renforcer l'unité nationale et assurer l'intégrité du territoire et la sécurité des personnes et des biens
	Renforcer les capacités d'intervention de l'État
	Promouvoir l'État de droit et protéger les libertés publiques
	Renforcer la lutte contre la corruption et l'impunité et promouvoir la redevabilité et la transparence dans la gestion des affaires publiques
	Rendre la justice indépendante et accessible à tous
	Promouvoir les valeurs citoyennes
Objectif 1.2 : Assurer la quiétude, la cohésion sociale et l'unité nationale	Instaurer un système de dialogue permanent entre les acteurs guinéens
	Promouvoir une culture de paix et de tolérance
	Mettre en œuvre la justice transitionnelle
	Lutter contre toutes les formes de discrimination, d'exclusion et de marginalisation
Objectif 1.3 : Assurer l'intégrité du territoire et la sécurité des personnes et des biens	S'assurer que les forces de défense et de sécurité sont républicaines
	Lutter contre le crime organisé, l'insécurité transfrontalière et l'intégrisme sous toutes ses formes
Objectif 1.4 : Promouvoir les valeurs de l'unité et de la citoyenneté	Assurer l'éducation civique et citoyenne des populations
Objectif 1.5 : Promouvoir l'État de droit et une justice indépendante et accessible à tous	Assurer le respect des libertés individuelles
	Renforcer le système et les institutions judiciaires

Pilier 2 : Gouvernance économique et administrative

Finalité 2 : Une Nation dotée d'une gouvernance économique responsable et d'une administration publique au service du développement.

de dévouement, dotée de capacités institutionnelles, de ressources humaines et de moyens matériels aussi bien au niveau central que local.

Rappel des aspects saillants des résultats de l'enquête sur les aspirations des populations

Perception	Ambition
Administration publique : affaiblie par le népotisme, le clientélisme et la corruption	Une administration efficace au service du développement
Corruption : un problème majeur touchant en particulier la sécurité, l'éducation, la santé et la justice	Éliminer la corruption de tous les services publics
Décentralisation : une politique en vigueur depuis des années mais sans résultats probants	Une gouvernance locale effective et efficace au service du citoyen

Le pays est confronté à des déficiences et lacunes notoires concernant l'État de droit, l'appareil judiciaire, le cadre institutionnel, juridique et réglementaire et la gestion des ressources publiques. Cette situation est nettement visible au niveau central, mais elle est encore plus palpable dans les régions, préfectures et localités où les institutions fonctionnent au ralenti. Malgré les choix faits pour promouvoir la déconcentration et la décentralisation des services publics, les attributions des institutions locales manquent de clarté et les moyens mis à disposition sont très en deçà du minimum nécessaire.

L'échec des stratégies et programmes de développement et le marasme économique et social qui en a découlé sont attribués en grande partie à la mauvaise gouvernance.

Il est par conséquent urgent d'agir pour mettre fin aux mauvaises pratiques qui avaient cours jusqu'ici dans la gestion des affaires publiques, et rétablir la confiance dans les différents rouages de l'État, car la bonne gouvernance est un préalable au développement soutenu et équitable.

La gouvernance repose sur une véritable administration publique de développement, organisée, fonctionnant autour des valeurs de l'État de droit et des principes de compétences, de mérite et

La bonne gouvernance économique et sociale implique une gestion macroéconomique saine, une cohérence entre les dimensions économiques et sociales du développement, l'appropriation du processus de développement par les nationaux, la gestion axée sur les résultats, et la participation active des acteurs publics, des opérateurs du secteur privé, des populations et de la Société civile au processus de développement dans un cadre de gestion du développement décentralisé.

Il faudrait aussi renforcer les capacités de résilience des administrations générales, économiques, de sécurité et de justice face aux facteurs de crise, y compris les crises sanitaires, environnementales, économiques, sociopolitiques et les conflits violents.

Réaliser une bonne gouvernance à tous les niveaux passe également par le renforcement des capacités non seulement de l'Administration publique mais aussi du secteur privé et de la Société civile tout en accordant une attention particulière à l'autonomisation des jeunes et des femmes qui représentent un autre levier de développement.

D'une manière plus spécifique, les objectifs visés pour réaliser cette finalité se déclinent en actions stratégiques comme suit :

Objectif 2.1 : Assurer une bonne gouvernance économique et sociale	Maintenir des politiques macroéconomiques saines
	Promouvoir des politiques assurant la cohérence entre les dimensions économique et sociale du développement
	Renforcer l'appropriation du processus de développement et mobiliser les ressources humaines et financières nationales pour ce faire
Objectif 2.2 : Instaurer une administration de développement	Renforcer les capacités de l'Administration publique
	Promouvoir la gestion axée sur les résultats
Objectif 2.3 : Assurer la participation citoyenne à la base	Consolider et approfondir le processus de décentralisation et de déconcentration et doter en moyens humains et financiers les structures décentralisées
	Mettre en place et accompagner des mécanismes de participation citoyenne

Pilier 3 : Capital Humain

Finalité 3 : Un capital humain valorisé qui donne toutes les chances au pays pour aller vers l'émergence.

La perception des populations concernant la situation sociale se recoupe avec les défis et enjeux posés au niveau des caractéristiques mêmes de la population. La population guinéenne est en effet caractérisée par une forte natalité, une mortalité infantile et infanto-juvénile élevée, une espérance de vie à la naissance qui demeure faible, des taux d'alphabétisation encore élevés, notamment chez les femmes, et une forte proportion de jeunes de moins de 15 ans qui n'ont pas tous la chance d'aller à l'école, surtout les jeunes filles.

À ces défis s'ajoutent l'insécurité alimentaire, l'exode rural, le chômage et le sous-emploi des jeunes ; autant de phénomènes préoccupants sur

l'atténuation desquels les stratégies et programmes menés jusque-là n'ont pas eu l'impact souhaité.

La valorisation du capital humain de la Guinée ne peut se faire sans actions vigoureuses, continues et complémentaires impliquant des politiques visant à : (i) assurer l'accès équitable de tous à une éducation de qualité ; (ii) permettre à toute la population de vivre en bonne santé ; (iii) combattre la pauvreté et la vulnérabilité ; et (iv) renforcer la résilience de la population aux chocs, crises et épreuves qui peuvent affecter leur vie.

La démographie étant au centre de toutes les trajectoires du développement, il est tout aussi indispensable de créer les conditions de capture du dividende démographique. La Guinée pourrait bénéficier des opportunités démographiques en vue de stimuler la croissance et réduire la pauvreté en intégrant au sein de l'économie les dizaines

Rappel des aspects saillants des résultats de l'enquête sur les aspirations des populations

Perception	Ambition
Pauvreté : attribuée au chômage, à l'inflation et à la mauvaise gouvernance.	Réduction significative de la pauvreté sous toutes ses formes en agissant sur ses causes et ses incidences.
Éducation : régression de la qualité du fait l'insuffisance des infrastructures, de la faible qualification du personnel enseignant et des effectifs pléthoriques.	Une école dont la formation est obligatoire, de qualité et permettant de déboucher sur un emploi.
Santé : détérioration du fait du manque de structures et d'équipements sanitaires, insuffisance de personnel médical et paramédical qualifié et coût élevé des soins.	Un système de santé avec des infrastructures adéquates, des soins de qualité et accessibles à tous.
Emploi : peu d'opportunités dans le secteur formel en raison, notamment, du faible développement du secteur privé, de la corruption et du népotisme	Les jeunes et les femmes ne doivent pas être marginalisés ou discriminés au plan des opportunités d'emploi.
Logement : difficile accès à la propriété du fait de politiques peu favorables au logement social	Une politique effective en faveur du logement social
Genre : Le genre n'est pas suffisamment pris en compte en raison du faible niveau d'instruction, des pesanteurs socioculturelles et la marginalisation des femmes	Promotion du statut de la femme et intégration des questions du genre dans les politiques de développement économique et social

de milliers de jeunes qui arrivent tous les ans sur le marché du travail. Cependant, ce dividende démographique ne deviendra réalité qu'à condition de baisser le taux de fécondité afin, notamment, de réduire le nombre d'inactifs à charge.

L'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) auxquels la Guinée a adhéré devrait être la priorité vers laquelle devraient converger les politiques économiques, sociales, culturelles et environnementales, au cours des prochaines années. Les ODD sont conçus autour de cinq dimensions, à savoir : (i) la population, (ii) la prospérité, (iii) la paix, (iv) le partenariat, et (v) la préservation de la planète. Dans ce cadre, les axes majeurs autour desquels seront organisées les actions visant l'atteinte des ODD relatifs au capital humain sont déterminés ci-après :

La performance du système éducatif

L'éducation est à la base et au centre des exigences du développement humain. Donner accès à une éducation de base est indispensable mais au-delà des aspects quantitatifs il faudrait s'intéresser à la qualité de l'éducation. Et au-delà de l'école de base, le pays a besoin d'un enseignement secondaire, supérieur et professionnel de qualité qui mette l'accent sur les apprentissages, les connaissances et l'acquisition de compétences. La qualité de l'enseignement doit aller de pair avec la promotion de la science, de la technologie et de la recherche en adaptation continue aux impératifs du développement et en adéquation avec les exigences du marché du travail.

Le développement de la santé

Les stratégies de développement de la santé doivent porter sur les infrastructures sanitaires, les prestations de service, la qualité des soins, l'approvisionnement en médicaments, la prévention et la surveillance des épidémies, la qualification du personnel, la gouvernance du secteur, la couverture médicale pour permettre à ceux qui en sont exclus d'accéder à des soins abordables, l'amélioration de l'information sanitaire à travers le renforcement des systèmes de surveillance épidémiologiques et de la capacité de riposte pour une meilleure réactivité face aux épidémies ; l'accroissement graduel des allocations budgétaires pour atteindre un taux de 15% du PIB conformément à l'accord d'Abuja.

L'éradication de la pauvreté

La pauvreté étant multiforme, toute politique visant son éradication doit revêtir plusieurs dimensions : (i) développer les opportunités de générer des emplois et des revenus à travers la diversification des activités économiques et une croissance économique forte et équitable ; (ii) agir sur les inégalités sociales ; assurer les transferts sociaux aux familles démunies ; (iii) renforcer la résilience de la population aux chocs, crises et épreuves qui peuvent affecter leur vie ; (iv) œuvrer efficacement pour réduire le chômage et le sous-emploi ; (v) accroître les revenus de la classe moyenne et améliorer leur pouvoir d'achat ; et (vi) agir sur les facteurs démographiques en mettant en place notamment une politique de maîtrise de la fécondité qui, en plus des moyens de contraception, doit réduire les pesanteurs culturelles et accompagner les mutations sociales.

La promotion de l'emploi

Une politique effective de lutte contre le chômage et de promotion de l'emploi implique l'amélioration de l'employabilité par l'adéquation formation/emploi et la formation professionnelle. Elle implique aussi l'encouragement des initiatives et des innovations, l'accès des femmes et des jeunes à un emploi rémunérateur décent et respectueux des normes de sécurité et l'adaptation continue de la main d'œuvre opérant dans les secteurs exposés à la compétition mondiale.

Partenariat innovant

L'atteinte des ODD implique des ressources au-delà de la capacité du Gouvernement. Il convient donc de considérer les ressources propres du secteur privé et de la Société civile comme des éléments contributeurs et prometteurs dont la bonne gouvernance devra contribuer à consolider.

Le développement humain et l'amélioration du bien-être de la population étant la finalité du processus de développement, toutes les politiques et stratégies sectorielles devraient contribuer à la réalisation de cette finalité.

D'une manière plus spécifique, les objectifs visés pour réaliser cette finalité se déclinent en actions stratégiques comme suit :

Objectifs	Moyens d'action
Objectif 3.1 : Assurer l'accès équitable de tous à une éducation de qualité	Améliorer la performance du système éducatif
	Assurer l'éducation des jeunes filles au-delà de l'enseignement de base, notamment dans les zones rurales
Objectif 3.2 : Permettre à tous les Guinéens de vivre en bonne santé	Développer un système de santé performant qui couvre tout le territoire et capable de faire face aux épidémies
	Promouvoir un système fonctionnel de couverture sociale
	Améliorer la qualité des services sociaux de base
Objectif 3.3 : Combattre la pauvreté, lutter contre la vulnérabilité et renforcer la résilience	Assurer la sécurité alimentaire des Guinéens
	Lutter contre la malnutrition
	Promouvoir des mécanismes d'aide aux populations vulnérables
	Intégrer la lutte contre la pauvreté dans les stratégies nationales de développement
Objectif 3.4 : Créer les conditions de capture du dividende démographique	Renforcer les compétences et le savoir-faire des jeunes et faciliter leur insertion au marché du travail
	Améliorer l'employabilité par la formation continue et l'innovation dans le secteur de la formation professionnelle
	Promouvoir l'accès des femmes à un emploi rémunérateur et décent
	Assurer l'adéquation formation/emploi et assurer une adaptation continue des travailleurs opérant dans des secteurs exposés à la compétition mondiale

Pilier 4 : Transformation structurelle de l'économie

Finalité 4 : Une économie diversifiée, compétitive, créatrice d'emplois décents et de pôles économiques, avec un secteur minier parfaitement intégré et un secteur privé moteur de croissance et de progrès.

Il est vrai que l'économie guinéenne peine à trouver son élan. La croissance du PIB, quand elle n'enregistre pas un déclin net, a été à peine supérieure à la croissance démographique. Du fait de l'insuffisance des investissements productifs, de la faible diversification des activités économiques et une distribution inadéquate des investissements entre les secteurs économiques et les zones géographiques, l'économie nationale demeure fragile, non soutenue, non créatrice d'emplois et artificiellement tirée par des secteurs, certes importants, mais constituant de véritables enclaves au sein de l'économie comme les industries extractives. Les problèmes qu'elle traverse demeurent quasiment entiers.

D'autres paramètres mettent également l'économie en difficulté :

Les carences d'infrastructures de base, le climat peu favorable aux investissements et notamment les investissements à risque, les tendances haussières du déficit budgétaire, l'endettement de l'État auprès du système financier local (dette intérieure), la dépréciation sévère de la monnaie nationale, l'accès difficile au crédit, la faible productivité des facteurs de production et les importations non justifiées par les besoins d'investissements dont le pays peut se passer.

La Guinée aspire, durant la période à venir, à créer une dynamique de transformation structurelle de son économie susceptible de réaliser un saut qualitatif permettant de créer les meilleures conditions à la modernisation des secteurs traditionnels, la diversification des sources de croissance, l'ancrage de la culture de l'effort, du travail, de l'innovation et la maîtrise du savoir et des nouvelles technologies.

Rappel des aspects saillants des résultats de l'enquête sur les aspirations des populations

Perception	Ambition
Faiblesses de l'économie dues à de nombreux facteurs dont l'insuffisance d'infrastructures, le manque de dynamisme du secteur privé, et le climat peu favorable aux investissements privés de qualité	Une économie prospère, valorisant les potentialités naturelles et humaines et assurant de meilleures conditions de vie à la population

Cette stratégie devrait s'articuler autour des axes suivants :

- Un cadre macroéconomique sain incluant une gestion rigoureuse des finances publiques, la réduction des arriérés de la dette intérieure et l'élimination des dépenses hors budget, et une politique monétaire visant la maîtrise de l'inflation, l'accroissement des réserves de change, la stabilité de la monnaie et la stimulation de l'épargne nationale.
- Une affirmation de la centralité du secteur privé comme moteur de croissance par la promotion des PME/PMI et l'orientation de leurs investissements vers les secteurs à forte employabilité et valeur ajoutée comme le secteur agricole et le secteur manufacturier, à travers le renforcement du cadre institutionnel et juridique, l'amélioration du climat des affaires et des politiques fiscales et financières incitatives.
- Un accroissement des investissements publics et privés en termes de pourcentage du PIB et en termes de qualité et consolidation de la structure du PIB par le biais d'une contribution affirmée des secteurs porteurs de croissance, ce qui requiert une inversion de la prépondérance du caractère informel du secteur tertiaire au profit du secteur secondaire.
- Une utilisation optimale des potentialités naturelles et humaines à travers des politiques sectorielles intégrées qui devraient miser sur les secteurs traditionnels mais aussi les secteurs et filières insuffisamment exploités.
- La mise en place d'une politique d'industrialisation fondée sur les avantages comparatifs dont dispose le pays et l'insertion dans les chaînes de valeur globales et régionales. Les industries manufacturières locales peuvent ainsi profiter du dynamisme des marchés sous régionaux et régionaux. Les secteurs minier, agricole et forestier peuvent favoriser l'industrialisation de l'économie guinéenne étant donné les grandes opportunités dont ils disposent sur le plan de la transformation des produits bruts en biens intermédiaires. Un tel gage sur l'industrialisation implique aussi l'amélioration de la productivité et de la compétitivité et l'approfondissement du processus d'intégration de l'économie au sein des économies régionales et mondiales.
- Un développement des activités économiques à fort contenu technologique et préservatrices de l'environnement. Cela requiert d'offrir des conditions d'implantation attrayantes aux entreprises multinationales à travers la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, les régimes off-shore et la création de zones industrielles adéquatement équipées.
- Le développement des infrastructures : Il n'est simplement pas imaginable que la Guinée puisse atteindre ses objectifs de développement dans l'état actuel de ses infrastructures. Il faudrait réaliser une couverture du territoire national en infrastructures de qualité, notamment les infrastructures routières, énergétiques, d'adduction d'eau, de transport ferroviaire et aérien, et le désenclavement des zones de production.

Sur le plan du financement du développement, des actions énergiques devraient être conduites aux niveaux des ressources, des dépenses et de la gestion des finances publiques. Ainsi :

- Les revenus budgétaires - vecteur crucial de financement des dépenses publiques - devraient assurer une progression durable en fonction de l'élargissement de la base de l'économie et partant de l'assiette fiscale afin de répondre aux besoins croissants en dépenses publiques.
- La politique fiscale devrait viser l'amélioration de l'image de l'administration auprès des contribuables et s'inscrire dans le cadre d'un système durable, transparent et équitable. Elle devrait également mettre l'accent sur l'incitation à l'investissement, la création d'emplois et la génération d'effets catalytiques de création de richesses, facteurs primordiaux de soutien à la dynamique économique inclusive dans une perspective de décollage et d'émergence.
- La tendance à la réduction progressive de la dépendance budgétaire des ressources générées par le secteur des mines devrait s'accroître. La mobilisation des ressources intérieures, notamment les produits de l'épargne, devrait aussi s'accélérer pour répondre à des besoins croissants d'investissement des entreprises privées et des ménages.
- Au niveau des dépenses publiques, la gestion rigoureuse des deniers de l'État, la programmation et allocation des investissements publics, la budgétisation

Objectifs	Moyens d'Action
Objectif 4.1 : Assurer une croissance économique forte et inclusive	Assurer la création de pôles économiques
	Améliorer le climat des affaires et encourager l'initiative privée
	Diversifier les activités économiques et promouvoir les secteurs porteurs de croissance
	S'assurer que le secteur minier joue un rôle d'entraînement pour l'économie
	Assurer la création d'emplois décents
Objectif 4.2 : Réduire les inégalités de développement régional	Assurer la spatialisation du développement en Guinée
	Promouvoir l'intercommunalité dans le développement
Objectif 4.3 : Doter le pays d'infrastructures de soutien à la croissance y compris des infrastructures énergétiques et de transport	Accroître les capacités énergétiques du pays
	Mettre en place des infrastructures énergétiques et de transport pour accompagner le développement durable du pays
	Encourager l'innovation technologique
Objectif 4.4 : Promouvoir le développement des secteurs industriels et artisanal	Développer des partenariats stratégiques avec le secteur privé
	Assurer l'exploitation des ressources naturelles du pays
	Développer des industries de transformation

pluriannuelle (CBMT/CDMT¹⁴), la coordination interministérielle, les instruments de mise en œuvre, de suivi/évaluation, de contrôle et d'audit devraient connaître une amélioration significative et rapide.

- La programmation et budgétisation des dépenses publiques avec leurs volets de dépenses d'investissement et de fonctionnement devraient être orientées vers les priorités de développement, dans le contexte des réformes en cours, avec visibilité, transparence et recherche de résultats et d'impact. Il y a lieu également d'assurer des revues régulières des dépenses avec retro information et partage avec les parties prenantes dans le cadre de l'évolution vers le contrôle citoyen de l'action publique.

La croissance économique n'est pas cependant une fin en soi : elle doit être inclusive grâce au partage équitable des fruits de la croissance et la réduction des inégalités, et doit bénéficier à toutes les couches

sociales du pays. À cet effet, la croissance doit être transformée en développement humain et social et en amélioration des conditions de vie des populations guinéennes : cela s'exprime à travers l'amélioration du niveau de vie, de la santé, de l'éducation et du cadre de vie.

D'une manière plus spécifique, les objectifs visés pour réaliser cette finalité se déclinent en actions stratégiques comme suit :

Pilier 5 : Environnement et Cadre de vie

Finalité 5 : Des réponses appropriées aux besoins des populations en matière d'habitat et de logement, et un environnement protégé qui sécurise l'avenir des générations futures.

L'amélioration du cadre de vie et la protection de l'environnement requièrent des réponses adéquates aux défis posés en matière de logement salubre, d'assainissement, de développement urbain structuré, de lutte contre la pollution, de préservation

Perception	Ambition
Dégradation de l'environnement et du cadre de vie du fait de l'exploitation abusive des produits de la forêt, de certaines pratiques agricoles nocives, de certaines méthodes d'exploitation des mines et carrières et de l'accroissement de la population	Un développement économique qui ne nuit pas à l'environnement mais qui l'exploite comme une opportunité de lutter contre la pauvreté, et un cadre de vie sain

14 CDMT : Cadre de Budgétisation/Dépenses de Moyen Terme

d'un environnement sain aussi bien dans le milieu urbain que rural, de protection de l'écosystème et de mesures d'atténuation des effets des changements climatiques.

Pour ce faire, des actions volontaristes sont à concrétiser dans des politiques, stratégies et programmes d'intervention pour assurer une gestion rationnelle des ressources naturelles. Il s'agit notamment de : (i) mettre en œuvre des schémas d'aménagement du territoire ayant pour vocation d'organiser les activités économiques et sociales en milieu urbain et rural et éviter les installations anarchiques ; (ii) mettre en pratique les mesures de lutte contre la pollution et les nuisances liées aux activités économiques polluantes et aux comportements peu respectueux de l'environnement des populations ; (iii) renforcer la capacité de

- **Le niveau de vie** qui représente la dimension économique, englobant, entre autres, l'utilisation des ressources naturelles, les activités de production et de distribution des biens et services, ainsi que les marchés de consommation.

L'ensemble de ces politiques et axes stratégiques doivent aboutir à faire bénéficier pleinement le pays de l'abondance de ses potentiels naturels tout en évitant les effets pervers sur l'environnement et l'écosystème, et assurant les conditions de vie dans des villes propres et des milieux salubres, réduisant ainsi l'exposition des populations aux maladies et épidémies dues au manque d'hygiène.

Les objectifs visés pour réaliser cette finalité se déclinent en actions stratégiques comme suit :

Objectifs	Moyens d'action
Objectif 5.1 : Promouvoir l'aménagement du territoire en vue du développement d'un habitat structuré et respectueux des normes urbanistiques et environnementales	Mettre en place une politique globale et intégrée d'aménagement du territoire Promouvoir la création de villes et d'établissements humains sûrs, résilients, durables et ouverts à tous
Objectif 5.2 : Assurer que les pollutions urbaines (déchets solides, eaux usées, excréta, fumées, substances inorganiques) sont maîtrisées et traitées	Mettre en place des systèmes efficaces et durables de gestion des déchets et de l'hygiène publique
Objectif 5.3 : Lutter contre les changements climatiques et préserver l'environnement	Assurer que les technologies de production et de consommation utilisées préservent l'environnement Mettre en place des mesures de préservation et de protection de l'écosystème

gestion des communes urbaines et rurales en matière d'hygiène et d'assainissement ; et (iv) protéger le patrimoine naturel et la biodiversité.

Les politiques et stratégies à mettre en œuvre au cours des années à venir doivent s'articuler autour de trois axes indissociables, à savoir :

- **Le mode de vie**, qui représente la dimension sociale, incluant la manière d'être, les façons de vivre, les pratiques sociales et les aspects culturels.
- **Le milieu de vie** considéré comme l'ensemble des facteurs physiques, chimiques et biologiques (eau, air, sol, sous-sol) avec lesquels les populations entretiennent des relations dynamiques. Il s'agit en fait de la dimension environnementale du développement.

Pilier 6 : Rayonnement à l'extérieur

Finalité 6 : Une Guinée ouverte, respectée, contribuant pleinement aux dynamiques et mutations à l'échelle sous régionale, régionale et mondiale

Le rayonnement de la Guinée suppose un retour durable au sein de la communauté internationale, qui ne peut être assuré que par la définition d'une vision diplomatique et la mise en œuvre d'une politique extérieure basée sur le respect des engagements internationaux, une présence forte et régulière au sein des forums internationaux, une participation active au renforcement de la coopération internationale, de la sécurité et de la paix, et l'engagement dans le débat mondial concernant les changements climatiques, le développement durable, la lutte contre le terrorisme, le racisme et la discrimination sous toutes ses formes.

Perception	Ambition
La Guinée a perdu de son prestige en raison de l'instabilité politique, de la corruption et des conditions de vie difficiles malgré le grand potentiel minier et énergétiques dont elle dispose	Une Guinée respectée sur la scène internationale

L'intégration est un levier important de croissance économique, de création d'opportunités d'emplois et de revenus à travers les échanges commerciaux et la coopération.

Le rayonnement est assuré aussi par les progrès et réussites économiques et sociales à l'intérieur du territoire national. Au cours des années et décennies à venir, la Guinée est appelée à s'engager davantage dans le processus d'intégration économique au niveau régional et mondial.

L'intégration devrait être facilitée par les accords de coopération économique, commerciale, technique et financière dans le cadre du renforcement des processus initiés par les institutions sous régionales et régionales, et les organisations internationales. L'existence d'infrastructures et de liaisons maritimes et aériennes et d'accords économiques et commerciaux avec les pays émergents revêt un autre aspect d'importance pour l'intégration.

Les bases de l'intégration régionale sont réunies aujourd'hui du fait des nombreuses connexions transfrontalières, terrestres, portuaires et aéroportuaires, développées au cours des dernières décennies et qui permettent d'exploiter les complémentarités entre pays (matière première – transformation – commercialisation).

Afin de bien tirer profit des opportunités offertes par l'intégration, la Guinée doit rapidement entreprendre des mesures pertinentes dans ce cadre. La création d'une industrie locale devient alors une priorité pressante. Elle est d'autant plus pertinente que les marchés africains sont en phase d'élargissement et les habitudes de consommation en phase de mutation vers ce qu'on appelle les sociétés de consommation grâce à l'expansion d'une classe moyenne qui émerge un peu partout dans les pays du continent.

Des politiques et des actions au niveau de la sphère économique devraient être mises en œuvre pour tirer un maximum de profit des différentes étapes de l'intégration. Plus particulièrement, il s'agit de renforcer le capital humain, soutenir la production de biens pour satisfaire au mieux les besoins du marché local, améliorer la compétitivité, promouvoir les secteurs exportateurs et organiser, voire contrôler les circuits d'importation afin d'éviter que le marché local ne soit submergé de produits d'importation chaotique en concurrence déloyale avec la production nationale. Il faudrait également mettre en œuvre des politiques sectorielles qui favorisent les effets d'entraînement et des effets multiplicateurs, tels que les mines et l'agriculture.

Une autre condition de réussite de l'intégration réside dans la disponibilité de ressources humaines

Objectifs	Moyens d'action
Objectif 6.1 : Promouvoir une diplomatie de développement	Renforcer les capacités des représentations diplomatiques du pays
	Assurer la visibilité de la Guinée dans les institutions internationales
	Renforcer la participation de la diaspora au processus de développement
	Promouvoir la coopération internationale
Objectif 6.2 : Participer pleinement au processus d'intégration régionale et à la mondialisation	Intégrer les Conventions et Accords internationaux dans la législation, les politiques et stratégies de développement
	Affirmer la position de la Guinée dans les organisations sous régionales, régionales et mondiales
	Assurer la mise en œuvre et le suivi des Conventions et Accords internationaux signés par la Guinée
Objectif 6.3 : Assurer que la Guinée tire profit du processus d'intégration au sein de l'économie régionale et mondiale	Mettre en place toutes les conditions requises pour que la Guinée tire profit du processus d'intégration
	Promouvoir l'image de la Guinée à travers le sport, l'art et la culture

et de main d'œuvre qualifiées pour répondre aux besoins du marché du travail afin d'éviter que la Guinée ne soit submergée par une main d'œuvre extérieure au détriment de ses propres travailleurs et cadres.

Enfin, comme par le passé, le patrimoine artistique et culturel de la Guinée représente une richesse qui devrait être valorisée pour le rayonnement du pays à l'extérieur. De même, des potentialités exploitables existent sur le plan des activités sportives et de récréation.

Les objectifs visés pour réaliser cette finalité se déclinent en actions stratégiques comme suit :

Chapitre 3 : Opérationnalisation de la Vision

Ils s'agit non seulement d'assurer l'opérationnalisation de la Vision mais aussi de faire en sorte que le pays ne tombe pas dans les scénarios non souhaités. Deux aspects sont à prendre en compte à cet égard : (i) la gestion des risques et (ii) le mécanisme de pilotage et de coordination. Il reste entendu que, s'agissant d'une Vision, les scénarios pratiques, le chemin critique, et le processus d'opérationnalisation relèvent de la fonction des plans de développement et des stratégies sectorielles qui prendront le relai dans le cadre de la matérialisation des options développées dans la Vision. Cette approche s'applique bien sûre à la réduction des risques et à tous les aspects d'assurance qualité d'accompagnement.

3.1 Gestion des risques

La mise en œuvre de la Vision Guinée 2040 pourrait faire face à des risques majeurs imputables pour la plupart à la situation de fragilité du pays, risques sur lesquels il faut agir pour minimiser autant que possible leur probabilité d'occurrence et garantir la réalisation de la Vision.

Situation d'instabilité sociale :

La pauvreté et le chômage des jeunes ont atteint des proportions intolérables. Le chômage concerne autant les jeunes non qualifiés que les diplômés. En fait, chaque année, des milliers de jeunes diplômés viennent grossir les rangs des demandeurs d'emplois, exerçant ainsi une pression sur un marché du travail

très étroit. En l'absence de solutions durables au problème de chômage des jeunes, le pays risque d'être déstabilisé par une jeunesse marginalisée.

Un autre facteur pouvant être à la base d'une déstabilisation du pays est l'absence de transparence dans l'organisation des consultations électorales. Il est reconnu dans le monde que des consultations électorales non transparentes conduisent toujours à des contestations, des revendications et des violences qui débouchent quelques fois sur des guerres civiles ; ce que les Guinéens ne souhaitent pas.

Le développement de l'extrémisme fondamentaliste dans le monde et en particulier dans la sous-région, constitue un élément de risque à ne pas négliger et devra être pris en compte dans les politiques sécuritaires et les questions liées à la tolérance.

Crises sanitaires et épidémies :

Le pays n'est pas à l'abri des crises sanitaires et des épidémies de grande envergure de type Ébola. Il est à considérer néanmoins qu'il s'est outillé de mesures de prévention en tirant les leçons de l'expérience de l'épidémie à virus Ébola notamment au niveau de son système de santé et du comportement des populations, et le pays pourrait à l'avenir être plus à même de réagir d'une manière plus appropriée en cas de crises.

Situation de conflits communautaires :

La Guinée compte plus d'une centaine de partis politiques dont les ressources proviennent, pour l'essentiel, des leaders avec un fonctionnement patrimonial.

La faible moralisation, l'insuffisance de la démocratisation interne des partis politiques et leur assise ethno-régionale font peser sur les compétitions électorales, des risques de conflits à connotation ethnique.

Situation de cessation de paiement :

Bien que la dette extérieure de la Guinée ne soit pas pour le moment un sujet de préoccupation, il y a lieu de prendre conscience que la dimension de la dette intérieure pourrait représenter une menace pour la stabilité macroéconomique du pays. Seule une politique d'endettement responsable permettra d'éviter la réalisation de ce risque.

Effondrement de l'économie du pays :

L'un des éléments de fragilité de la Guinée réside dans les fondements économiques. C'est un facteur de risque d'autant plus important qu'il peut affecter l'ensemble des piliers, objectifs et finalités de la Vision.

De même, la dépréciation continue de la monnaie nationale, reflet de la fragilité de l'économie, représente un élément contraignant à la fois pour l'État et pour les opérateurs privés. En ce qui concerne l'État, le remboursement de sa dette extérieure serait alourdi et il pourrait le cas échéant se trouver dans une situation de cessation de paiement, engendrant des difficultés avec les bailleurs de fonds et notamment les institutions financières internationales.

Pour le secteur privé, la dépréciation de la monnaie pour engendrer un coût de plus en plus élevé des importations de biens et services, notamment les équipements nécessaires à ses investissements, ralentissant ainsi les activités économiques.

La dépendance minière est un élément de risque. En effet, compte tenu des enjeux liés aux grands projets miniers et la transversalité du secteur en termes d'effets potentiels d'entraînement sur le reste de l'économie, et d'effets induits sur les investissements extérieurs, ce risque est à prendre en compte dans le cadre de la soutenabilité des investissements futurs, pour éviter l'éventualité de survenue du « syndrome hollandais »¹⁵.

Destruction durable de l'environnement, des écosystèmes et du cadre de vie :

La Guinée est un pays à ressources naturelles abondantes et de qualité (terre, forêt, eau, mines, halieutique et pastorale). Les mauvaises pratiques de gestion de ces ressources exposent le pays à d'importantes menaces environnementales (raréfaction des ressources naturelles, déforestation galopante/destruction des écosystèmes, sécheresses, villes insalubres, pollutions importantes) pouvant conduire à la destruction durable de l'environnement, des écosystèmes et du cadre de vie et au changement climatique.

15 Le syndrome hollandais (*Dutch disease*) décrit un ensemble de mécanismes par lesquels une forte dotation en ressources naturelles peut influencer négativement la croissance à long terme d'une économie

La dé-credibilisation du pays :

La Guinée a ratifié, comme la plupart des pays du monde, des accords, des conventions et des traités internationaux. Certains des engagements auxquels le pays a souscrit sont rarement appliqués. Parfois même, la Guinée ne s'acquiesce pas de ses obligations auprès d'organismes sous régionaux, régionaux et internationaux. Or, s'engager et ne pas appliquer, souscrire et ne pas s'acquiescer sont des attitudes qui réduisent la crédibilité d'un pays. Pour la Guinée, leader des indépendances, cofondatrice des grandes institutions sous régionales (CEDEAO, OMVS, OMVG, Union du Fleuve Mano etc.), régionales (OUA/UA) et internationales (Mouvement des non-alignés, OCI, etc.), la perte de sa crédibilité est un risque majeur.

3.2 Cadre opérationnel

3.2.1 Les articulations des constituants du système de planification guinéen

En Guinée, le cadre de planification et de gestion du développement comprend les instruments suivants¹⁶ :

- La Vision prospective ;
- Le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) ;
- Les Stratégies Sectorielles et leurs Plans d'Action ;
- Les Plans Régionaux et Préfectoraux de Développement ;
- Les Programmes pluriannuels d'Investissement Public ;
- Le Budget National de Développement et le Cadre de Dépenses de Moyen Terme.

La Vision « Guinée, 2040 » définit le choix de Société que le Peuple de Guinée veut bâtir à l'horizon d'une génération.

Le PNDES représente la première séquence de mise en œuvre de la Vision 2040, et d'autres plans de développement devraient suivre. Il constitue le cadre de référence global pour les interventions des acteurs publics et privés dans le processus de développement socioéconomique du pays.

16 Guinée : « Plan Quinquennal de Développement Socio-économique 2011-2015 », Juin 2012

Les Stratégies sectorielles, s’inscrivant dans les orientations globales et les objectifs du plan national de développement, constituent un cadre spécifique guidant le développement harmonieux de l’ensemble des secteurs et domaines économiques, sociaux, institutionnels et culturels.

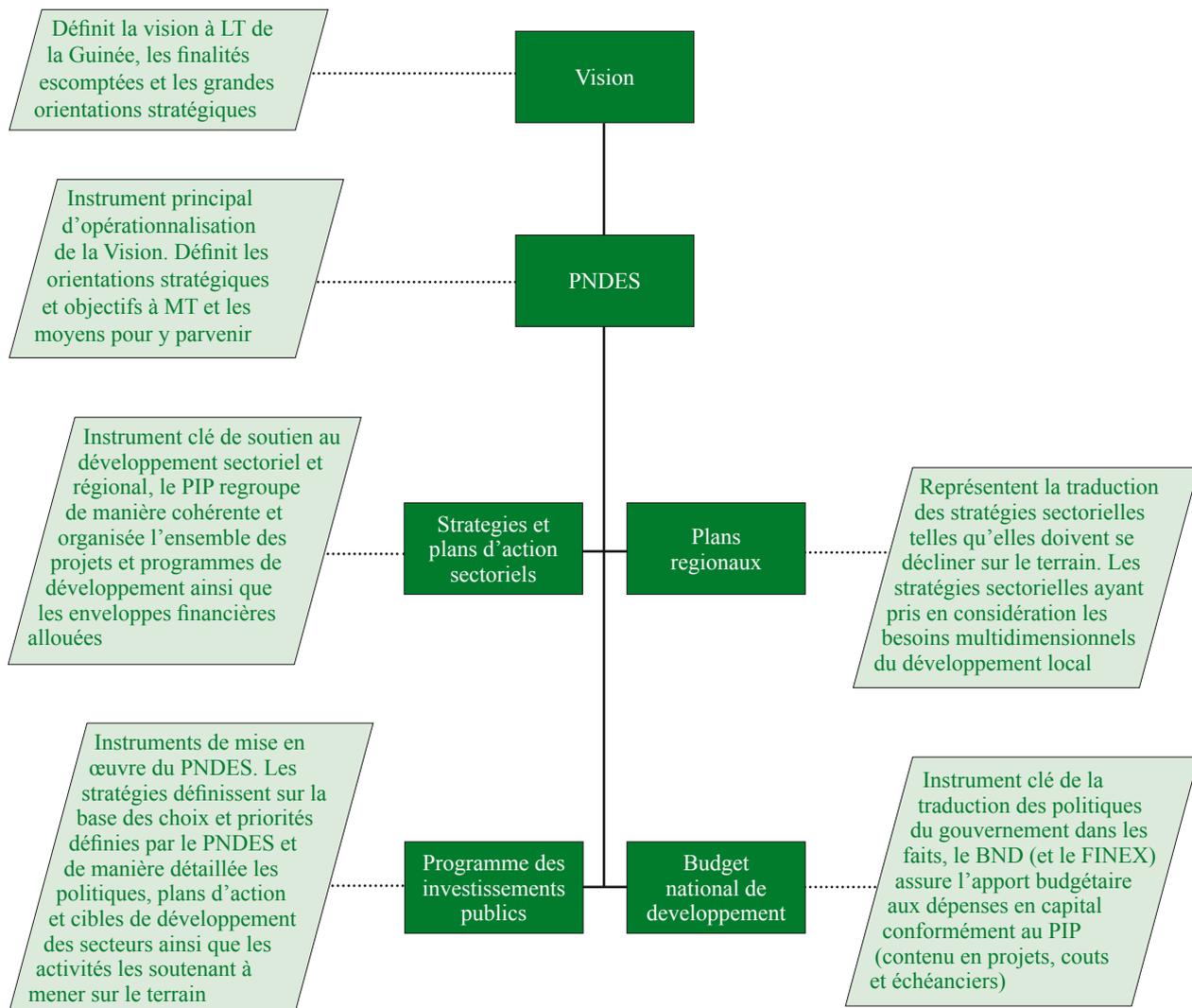
Les Plans régionaux et préfectoraux, émanant de la base, présentent les actions de développement local en conformité avec les stratégies sectorielles et le schéma global de développement du plan national.

Le Programme d’investissements publics (PIP) triennal glissant traduit les actions de développement du secteur public inscrites dans les stratégies sectorielles en projets selon une démarche reflétant les priorités du plan national de développement et

les sources de financement. Le PIP pourrait évoluer pour couvrir le même horizon temporel que le plan pour assurer une articulation plus solide entre les deux instruments.

Le Budget National de Développement (BND), annualisé, est un instrument assurant la cohérence entre les besoins d’investissement et les ressources disponibles. Il permet, avec l’appui complémentaire en financement extérieur (FINEX), d’allouer les fonds budgétaires et l’aide publique au développement aux différents projets retenus dans le PIP sur une base annuelle. Et pour une meilleure rationalisation des choix budgétaires, il a été institué pour certains secteurs prioritaires un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Il est prévu de généraliser ce cadre à l’ensemble des secteurs.

Schéma définissant l’articulation entre la Vision, le PNDES et les autres instruments de politique



3.2.2 Mécanisme de pilotage et de coordination

Le mécanisme de pilotage et de coordination de la Vision et de ses plans d'opérationnalisation sera articulé autour de la Direction Nationale du Plan et de la Prospective (DNPP) du Ministère du Plan et de la Coopération Internationale (MPCI) tout en cherchant à assurer l'implication des autres institutions chargées de la gestion du développement et ce, pour éviter la prolifération de structures ad hoc souvent objet de duplication, de lenteur et de coûts inutiles.

La mise en place de ce mécanisme découle du besoin pour le Gouvernement, l'Administration, les Institutions républicaines, les populations, la Société civile, les Opérateurs économiques et les Partenaires techniques et financiers, de pouvoir être informés, tout au long du processus de mise en œuvre, sur les réalisations et les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs visés. Le pilotage et la coordination constituent, de ce fait, un aspect essentiel de bonne gouvernance du processus de prise de décisions et de gestion axée sur les résultats.

Le mécanisme de pilotage et de coordination permet en outre de responsabiliser les différents intervenants et de fournir des informations précises sur les actions du Gouvernement en rendant ces informations disponibles et accessibles à tous les acteurs. Un rapport sur l'état d'exécution de la Vision et des différentes séquences de sa mise en œuvre, à savoir les Programmes Nationaux de Développement Économique et Social (PNDES), sera préparé annuellement par le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et soumis au Gouvernement, au Parlement et au Conseil Économique et Social.

La mise en place d'un dispositif de pilotage de la Vision constitue donc une réponse aux insuffisances notoires qui ont entaché les phases de mise en œuvre des stratégies et programmes durant ces dernières années. Ce dispositif permettra de rendre compte de l'évolution, dans le temps et dans l'espace, d'indicateurs de performance qui renseignent sur l'efficience, l'efficacité et l'impact des stratégies, des programmes et projets de développement mis en œuvre en appui à la Vision.

Le mécanisme de pilotage et de coordination correspond au dispositif institutionnel suivant :

- Au **niveau central**, le **Comité National de Planification** présidé par le Premier Ministre Chef du Gouvernement, et comprenant outre les départements ministériels, le Conseil Économique et Social et l'Organisation de la Société Civile, pilotera le processus de monitoring de la Vision. Le secrétariat technique du Comité National de Planification sera assuré par la DNPP/MPCI.
- Au **niveau sectoriel**, des **comités de pilotage** à constituer autour des Piliers de la Vision auront la responsabilité de coordonner les actions au niveau sectoriel et intersectoriel.
- Aux **niveaux régional et préfectoral**, les **comités de planification** qui assureront la coordination des activités de développement et qui seront assistés par les directions régionales et préfectorales du MPCI, sous l'autorité des Gouverneurs et des Préfets et avec la participation effective des services déconcentrés et de la Société civile.

Les Partenaires au développement seront conviés aux réunions du Comité National de Planification selon les sujets à débattre, et seront membres des structures de pilotage au niveau sectoriel et régional mentionnés plus haut.

Le Gouvernement assurera le pilotage des mécanismes de coordination avec les Partenaires techniques et financiers. La nature de ces mécanismes et leurs termes de référence seront convenus en accord entre le Gouvernement et les partenaires, et ce, conformément aux principes d'efficacité de l'aide énoncés notamment dans la Déclaration de Paris et les Forums qui ont suivi.

Le Gouvernement mettra en place un cadre de concertation avec le secteur privé et la Société civile en vue de favoriser le dialogue public/privé pour la concrétisation de la Vision et des plans successifs.

Conclusions

La Guinée a raté des opportunités et accumulé des retards sur pratiquement tous les plans. Les pesanteurs, le découragement, le laisser-aller ne font qu'éloigner le pays des solutions souhaitables et réalistes afin de relever les défis qui se posent et amorcer un développement holistique et durable.

L'apaisement politique, rouage fondateur d'un pays stable, tarde à venir, alors que le temps presse. Les partis politiques et d'autres composantes de la société se livrent souvent à des discours de surenchère qui peuvent plonger le pays dans le désordre et la paralysie.

L'esprit critique est certes un progrès mais la liberté sans ses corollaires de responsabilité et d'autodiscipline porte atteinte à l'intérêt national. La démocratie n'est belle et n'est porteuse d'avenir que lorsqu'elle est apaisée et sereine.

Les passe-droits, le népotisme, l'absence de rigueur dans la gestion des affaires publiques continuent à se propager le plus souvent en toute impunité. En même temps, la grande majorité des populations vit dans des conditions de pauvreté, de précarité et de vulnérabilité extrêmes. La persistance de ces phénomènes pourrait conduire le pays au choc social et remettre en cause le projet démocratique que vit la Guinée à l'ère de la troisième République.

De ces problèmes il se dégage un autre constat probablement plus grave, au double plan national et international.

Au niveau national, un hiatus de plus en plus grand entre la Guinée politique et pensante et la Guinée crispée et souffrante. La Guinée réelle perd ses repères. L'opinion publique se méfie, s'interroge et doute ; la crédibilité de l'État recule et s'effiloche ; la grogne sociale est là ; la société se fracture et l'économie s'engluie dans les difficultés.

Au niveau international, ces problèmes renvoient une image écornée du pays. Le capital de sympathie est raboté et le climat de confiance est rogné.

Ce diagnostic succinct qui s'inspire de l'analyse rétrospective effectuée au début de l'exercice de préparation de l'ENP, rappelle une fois de plus l'extrême gravité de la situation et l'impérieuse nécessité d'en sortir rapidement. Il y va de l'avenir du pays qui doit être au-dessus des intérêts partisans et des destins personnels des chefs.

Au-delà des paradigmes de pensée et des clivages politiques et devant l'urgence des problèmes, les différents acteurs de la société guinéenne sont d'avis à partager certaines vérités fédératrices.

Une vérité essentielle réside dans la nécessité de redonner confiance à la société, réactiver ses potentiels de création, réarmer sa volonté de dépasser ses souffrances et aller de l'avant ; et chemin faisant, raviver l'espoir en chacun. Cela implique nécessairement que tous les acteurs travaillent ensemble et agissent prioritairement et de manière déterminée, pour le bon fonctionnement des institutions politique, économique, judiciaire - la gouvernance dans ses différentes composantes - qui garantisse des résultats tangibles des mesures relatives à la pauvreté, au chômage et au sous-emploi, aux disparités sociales, au développement local et régional, au renforcement de la stabilité du pays.

Ces lignes d'action doivent faire partie clairement d'un modèle de développement réajusté : plus fortement inclusif, résolument participatif, spatialement plus équilibré, socialement plus équitable et stratégiquement durable. Si l'on prend de la hauteur, il n'y a pas plus urgent que ce dossier. Car, à partir d'une certaine ampleur, les disparités sociales et les écarts territoriaux deviennent des facteurs de tension, de division et d'instabilité. Ils détruisent ainsi le sentiment d'appartenance, les valeurs de la citoyenneté et même les valeurs démocratiques.

Au-delà des libertés formelles, les gens revendiquent plus fortement des droits réels. Pour répondre à ces attentes, il faut parler

peu et écouter beaucoup pour bien agir. Le grand art en politique, ce n'est pas d'entendre ceux qui parlent (une minorité), mais plutôt ceux qui se taisent (une majorité).

Sauf à continuer à considérer le peuple, pourtant source de légitimité, comme un éternel mineur. Tout juste une variable d'ajustement électoral, sans plus.

Ces différents éléments sommairement évoqués permettraient de sublimer au-delà des divergences politiques un choix de société prenant appui sur quatre fondamentaux :

- Une société moderne, démocratique, paisible et consensuelle sur l'essentiel ;
- Une nation unie, ouverte sur le monde, sûre d'elle-même et respectueuse des valeurs universelles ;
- Une économie sociale de marché, concertée, régulée et encadrée par l'État, permettant la promotion et l'accompagnement des initiatives et des excellences, et ayant pour finalité suprême le progrès de l'homme dans toute sa plénitude ;

- Une société assurant l'inclusion et l'intégration de ses différentes composantes sans discrimination ou marginalisation ou exclusion conformément aux ODD, aux principes du New Deal et aux aspirations de l'Agenda 2063 auxquels la Guinée a souscrit et qui visent à faire bénéficier les populations du dividende du développement et de mettre fin à toutes formes d'exclusion.

Pour redresser la situation, il faut d'urgence des politiques intégrées pour une stratégie d'avenir. Cette stratégie doit indiquer la direction ; tracer les finalités ; rassurer les acteurs économiques et sociaux, les populations et les partenaires extérieurs ; inculquer des attitudes positives et constructives ; assurer la visibilité et la vigilance permanentes.

Parce qu'elle bannisse les peurs, le pessimisme, les replis, les cloisonnements et les violences sociales, une telle stratégie rassure, stimule, mobilise, ouvre des perspectives et met en mouvement les synergies pour des choix collectifs. C'est à cela que s'attelle la Vision Guinée 2040.

Recommandations

La concrétisation du futur désiré de la Guinée – Une Guinée Émergente et Prospère - est basée sur un postulat consistant d'une part à faire de la Vision le cadre stratégique référentiel de long terme du processus de développement du pays, et d'autre part à considérer les plans de développement à court et moyen termes comme les instruments de réalisation de ce futur désiré.

Dans ce cadre, il est recommandé au Gouvernement de :

1. Assurer **la continuité des différents plans de développement** de moyen et court termes qui représentent un gage d'opérationnalisation de la Vision et de traduction de ses orientations stratégiques dans les faits ;
2. Assurer **l'arrimage et l'ancrage continus** des instruments de planification opérationnelle dans la Vision, ce qui requiert de prioriser et d'inscrire les options stratégiques de la Vision dans les plans de développement successifs avec leurs dimensions macroéconomique, sectorielle et régionale.

Par ailleurs, la Vision 2040 pour une Guinée émergente et prospère étant un projet de société voulu par l'ensemble des Guinéens, il est recommandé à l'État et à tous les acteurs de la société de :

1. **Faire converger tous les efforts de la Nation** dans toutes ses composantes - Gouvernement, Institutions républicaines, Société civile, secteur privé, partis politiques, associations et populations - vers la réalisation de l'objectif général et des finalités de la Vision. Il s'agit là d'un gage de réussite de ce projet de société.
2. **Débattre de la Vision au sein de** l'Assemblée Nationale et du Conseil Économique et Social autour des finalités et objectifs de la Vision, dans le but d'élargir la prise de conscience et l'adhésion.

3. **Élargir l'appropriation des choix et finalités de la Vision par tous les acteurs** de la société, notamment les populations et plus particulièrement les jeunes et les femmes qui doivent s'engager dans sa concrétisation ;
4. Assurer **l'adhésion de tous au futur désiré** par le biais de campagnes de communication et de diffusion du document de la Vision auprès des structures de l'État, des opérateurs privés, des associations professionnelles, des corporations, des Universités, des communautés villageoises, et des partenaires extérieurs ;
5. Assurer la **visibilité des actions** engagées dans le cadre des plans de développement successifs et les résultats de ces actions ;
6. **Promouvoir la démarche prospective** et l'étendre à d'autres domaines de la société tels que les secteurs de développement, les régions et les entreprises ;
7. **Inscrire le thème de la Vision** dans l'agenda des événements nationaux annuels, notamment la semaine de la citoyenneté.

Enfin, la réalisation des options définies par la Vision exigeant de la vigilance, de l'organisation et de la coordination des interventions, il est recommandé de :

1. Mettre en place **une structure de Veille stratégique** dont la responsabilité sera de :
 - S'assurer de la pertinence des politiques globales et sectorielles par rapport aux options stratégiques et finalités de la Vision ;
 - Observer la trajectoire d'évolution de l'opérationnalisation de la Vision et apporter des appréciations qualitatives à ce sujet ;
 - Regarder de près l'éventuelle émergence d'éléments de risque ;
 - Alerter sur l'apparition de signes précurseurs (avant-coureurs) pouvant conduire à des déviations ou un cheminement vers les scénarios non désirés ;
 - Agir conséquemment auprès des acteurs et parties concernés.

2. Assurer l'**actualisation et l'adaptation des moyens d'action** à la lumière de l'évolution de la situation politique, économique et sociale du pays, tenant compte des circonstances dans lesquelles la Vision était préparée, notamment la complexité de la méthodologie qui sied à son élaboration ;
3. **Ne pas modifier les objectifs et les finalités de la Vision** pour ne pas ouvrir la porte aux solutions de facilité consistant à dire « puisqu'on ne peut pas atteindre les objectifs de la Vision très volontaristes, alors réduisons leurs portées ». Pour rester conforme au concept, à la nature et à la finalité de tout exercice de Vision prospective, il faut plutôt adapter les moyens à la Vision et non le contraire.

Bibliographie

1. Plan Quinquennal de Développement Économique et Social 2011-2015, Ministère du Plan, décembre 2011
2. Évaluation de la fragilité de la Guinée, Rapport provisoire, avril 2016, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
3. Stratégie de Relance et de Résilience Socioéconomique Post Ébola 2015-2017, République de Guinée, Mars 2015
4. Agenda 2063 UA
5. UN Pulse sur les 17 objectifs de développement durable (ODD)
6. 17 objectifs de développement durable, 17 partenariats (DEAS)
7. 17 objectifs de développement durable : un guide pour les intervenants (UNSDSN, décembre 2015)
8. La mise en œuvre du programme 2030 : Les défis posés par les conflits (Chronique ONU, Avril 2016)
9. Objectifs de développement durable : en phase avec les priorités de l'Afrique (Afrique Renouveau, décembre 2015)
10. Guinée : Rapport de mise en œuvre du DSRP, Rapport d'avancement annuel, Avril 2012
11. Guinée : Remettre la transition sur les rails, Rapport d'Afrique N° 178-23 Septembre 2011
12. Pauvreté et inégalités en Guinée de 1994 à 2012 ; Analyse à partir d'enquêtes auprès des ménages (version finale), Ministère du Plan, Institut National de la Statistique, Juillet 2012
13. Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté, DSRP2 (2007-2010) ; secrétariat permanent de la SRP.
14. Document de stratégie de réduction de la pauvreté (2011-2012), Juin 2011-SP-SRP ;
15. Rapport 2010 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (PNUD) ;
16. Institut National de la Statistique (Guinée), 2012, Enquête légère pour l'Évaluation de la Pauvreté, Conakry.
17. Direction Nationale de la Statistique (Guinée), 2007, Enquête légère pour l'Évaluation de la Pauvreté, Conakry.
18. Rapport Économique et Social 2004-2005, 2006-2007, Ministère du plan et de la coopération, Direction Nationale du Plan
19. Forum Économique de la Guinée, Diversification de l'économie et bonne gouvernance pour une Guinée émergente, Conakry 14-15 Septembre 2012
20. Rapport de mission du FMI en Guinée, Février 2013-06-26
21. Rapport National du les Objectifs du millénaire pour le développement, Guinée 2009
22. Guinée : Lettre d'intention, Mémoire de politique économique et financière, et Protocole d'accord technique, 11 Février 2012
23. Déclaration de Tunis et Plan d'Action Quinquennal en faveur d'un développement durable (Tunis 23-24 avril 2011) ;
24. Étude Nationale Prospective « Burkina 2025 », Rapport sur la vision prospective et les stratégies, avril 2005 ;
25. République de Guinée, Ministère du Plan, Programme d'Investissement public 2012-2014 ;
26. République de Guinée, Programme d'urgence des 100 premiers jours « rapport de synthèse 2010 » ;
27. République de Guinée/Ministère délégué à l'Environnement - Politique Nationale de l'Assainissement ;
28. République de Guinée/Ministère délégué à l'Environnement aux Eaux et Forêts - Document plan quinquennal 2011-2015, secteur Environnement
29. Michel GODET-Manuel de prospective stratégique, 3ième édition, 1 Une indiscipline intellectuelle, 2 L'Art et la méthode, Dunod, Éditeur des savoirs
30. Anales Docs d'ALEPH, Numéro 7-7 Janvier 2004, Le Plan, Commissariat Général au Plan
31. Guide méthodologique pour les études nationales à long terme, Futurs Africains, 1993